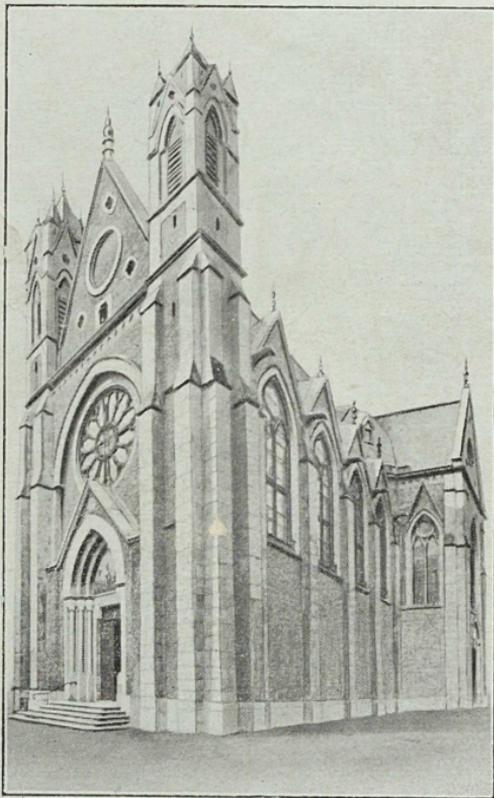


Grenoble

ESQUISSE SUR LE PÉLERINAGE DE NOTRE-DAME DE L'OSIER

par le R. P. BERNE, O. M. J.
revue, augmentée et illustrée



La Basilique

Imp. F. DARDELET --- GRENOBLE

2

ESQUISSE S

NOTRE - DA

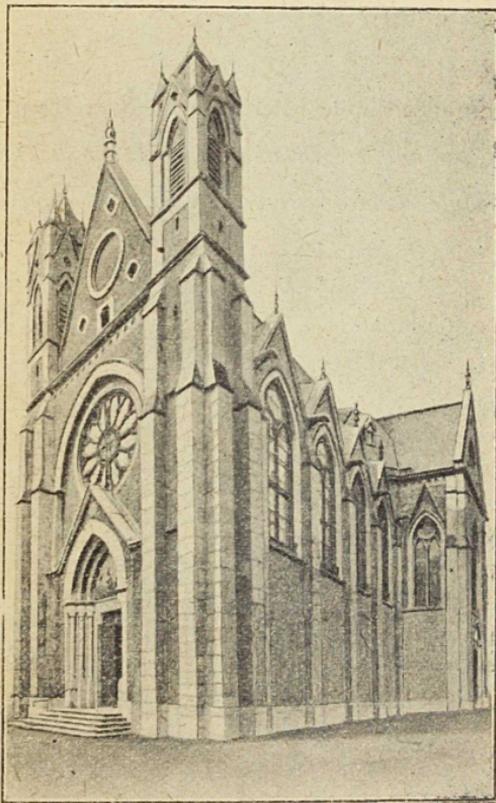
par le R.
Revue, an



GRENOBLE —

ESQUISSE SUR LE PÈLERINAGE
de
NOTRE - DAME DE L'OSIER

par le R. P. BERNE, O. M. J.
Revue, augmentée et illustrée,



La Basilique

GRENOBLE — Impr. Félix DARDELET

APPROBATIONS

L'Esquisse sur le pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier, par un Père Oblat de Notre-Dame de l'Osier, est édifiante et instructive. Nous en approuvons l'impression.

Grenoble, 21 mars 1874.

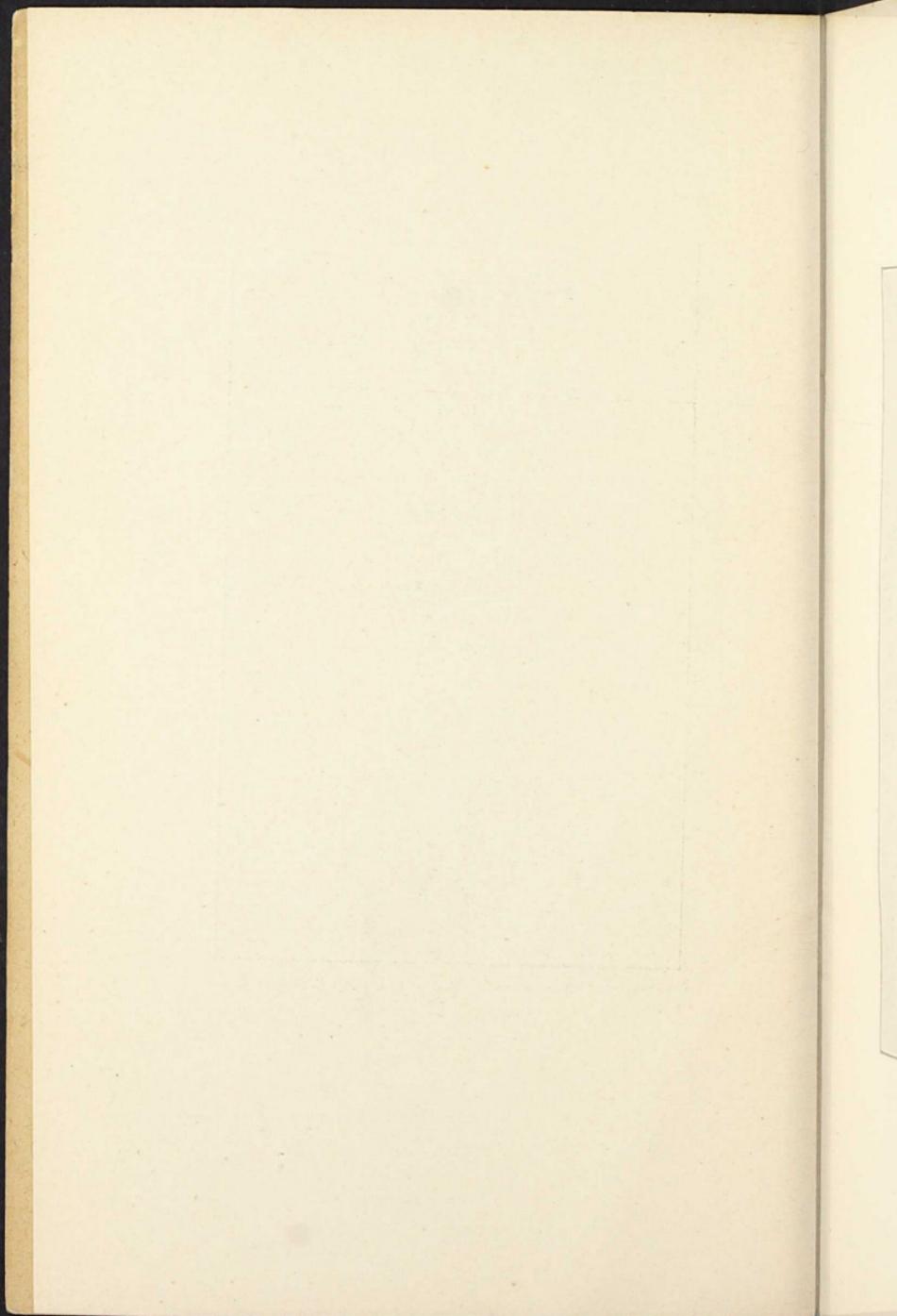
† JUSTIN, Evêque de Grenoble.

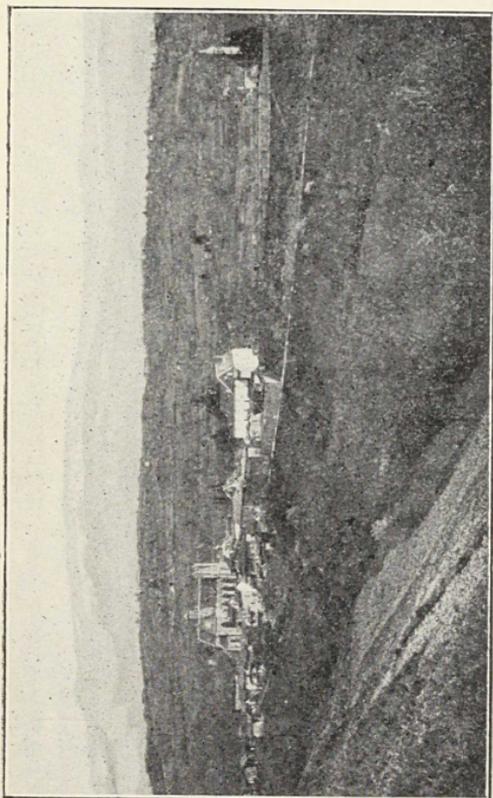
Imprimatur /
Grenoble, le 22 février 1926
Jean VITTOZ, vic. gèn.

Nihil obstat
G. MOUNIER, prov.



La Vierge Miraculeuse





Vue Générale de Notre-Dame de l'Osier



À
mê
trou
Not
trai
bond
gr
pis
ries,
pis
n est
de le
de v
liend
tres
Not
eau
se
trait
sil
La
l'is
cour
sa d
ment
étale
adm
belle
quan



PRÉLIMINAIRES

I

Au cœur du Dauphiné et à quatre kilomètres de la petite ville de Vinay (Isère), se trouve une modeste paroisse qui s'appelle Notre-Dame-de-l'Osier, du nom d'un sanctuaire de la très sainte Vierge, qu'elle a le bonheur de posséder. Assis au milieu d'un groupe de collines, tantôt boisées, tantôt tapissées de riches noyers ou de riantes prairies, ce sanctuaire occupe un des sites les plus gracieux que l'on puisse rencontrer. Ce n'est pas la Salette avec ses sommets vêtus de leur robe de gazon, qui leur donne un air de vie, c'est vrai, mais dont la monotonie a bientôt lassé le regard. Ce n'est pas la Chartreuse, perdue dans ses mystérieuses forêts. Notre-Dame de l'Osier, c'est comme un berceau de fleurs et de verdure, et l'âme pieuse ne saurait trouver une plus aimable retraite pour se reposer dans le calme et le silence de la prière.

La distance de Vinay à Notre-Dame de l'Osier est de quatre kilomètres. On les parcourt sur une route large et facile, ayant à sa droite une colline à pente douce et richement cultivée ; à sa gauche, une prairie qui étale au regard sa riche verdure, aux teintes admirablement pures et fraîches. Dans la belle saison, au mois de mai, par exemple, quand le pèlerinage est dans tout son éclat,

des voitures attendent, en gare de Vinay, les voyageurs qui descendent pour prendre le chemin de Notre-Dame de l'Osier. Mais il n'y a guère que les enfants ou les malades qui en profitent ; tout pèlerin valide se fait un devoir ou un plaisir de marcher à travers ce riant paysage, où l'on respire un air tout imprégné des parfums de la prairie et de la senteur des bois, pendant que des essaims d'oiseaux rivalisent à vous chanter la bienvenue. Volontiers on s'oublierait à jouir d'une nature si pleine de charmes, si un attrait d'un ordre supérieur ne vous invitait à monter plus haut. D'ailleurs, le sanctuaire que l'on aperçoit de temps en temps à travers les déchirures de la colline, nous avertit que nous touchons au but et semble vouloir nous préparer d'avance à d'autres émotions.

C'est par Vinay que le plus grand nombre de pèlerins arrivent à Notre-Dame de l'Osier, et cela s'explique naturellement par les facilités de locomotion que donne la voie ferrée. En effet, six trains de voyageurs partant chaque jour de Grenoble pour se croiser avec autant d'autres trains venant de Valence, amènent rapidement à Vinay les pèlerins de Notre-Dame de l'Osier. Ainsi des voyageurs venus le matin par l'une de ces directions peuvent faire leurs dévotions à l'Osier, et le soir du même jour se retrouver au sein de leur famille. Voilà pourquoi ces pieuses caravanes arrivent si nombreuses par cet itinéraire.

Mais il en vient d'ailleurs. Toutes les paroisses environnantes ont été évangélisées par les RR. PP. Oblats, gardiens du sanctuaire, et généralement elles ont conservé un sympathique souvenir de leur passage. C'est un lien de plus qui rattache ces populations éminemment catholiques au sanc-

tuaire de Notre-Dame de l'Osier. Elles y reviennent avec bonheur, soit à l'occasion d'une solennité, soit pour raffermir une résolution qui s'ébranle, soit pour réparer un oubli. Ainsi, à tous les points de l'horizon, au nord comme au midi, à l'est comme à l'ouest, les chemins publics voient passer tous les ans des milliers de pèlerins qui, héritiers de la foi de leurs pères, viennent honorer Marie dans son sanctuaire bien-aimé.

C'est à raconter l'origine de ce Pèlerinage, ses phases successives depuis sa fondation jusqu'à nos jours, que l'auteur a consacré ce modeste travail, qu'il dépose avec amour aux pieds de la sainte Vierge de l'Osier.

II

Mais, avant d'entrer en matière, il est bon que le lecteur connaisse les sources où l'auteur a puisé, et les documents qu'il a scrupuleusement compulsés.

Ces références donnent à cette esquisse une haute valeur historique.

1° *Pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier*, par un prêtre Oblat de Marie Immaculée. Cet ouvrage qui date de 1840, assez complet, avait besoin d'être mis au point soit à cause de nouveaux documents découverts aux archives départementales, soit à cause des faits très importants survenus à l'Osier depuis 1840.

2° *Histoire abrégée de la dévotion à N.-D. de l'Osier*, publiée en 1749, par un des religieux Augustins qui desservaient le sanctuaire avant la Révolution.

3° *Relation des miracles opérés à N.-D. de l'Osier et écrite en deux langues en faveur des nations étrangères en 1659*, par Pierre

de Boissac, membre de l'Académie Française. Cet ouvrage, de très peu d'étendue, contient seulement le récit du miracle de l'Osier sanglant, l'exposé des premiers actes du culte rendu à Notre-Dame de l'Osier, et la relation des miracles les plus frappants opérés pendant les années 1657 et 1658.

4° Enfin *divers manuscrits*, entre autres une *déclaration* recueillie de la bouche de *Jeanne Pélion*, femme de Port-Combet, le protestant qui donna l'ieu au miracle de l'Osier sanglant : déclaration reçue et signée par quatre notaires royaux en 1688 ; de plus, *un recueil de miracles* allant de 1656 à 1681. Ce recueil m'a été très utile, quoiqu'il ait de grandes et regrettables lacunes.

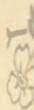
III

Par déférence pour l'autorité de l'Eglise, à qui seule il appartient de définir si tel ou tel fait mérite la qualification de miracle, je déclare que dans les cas où je me sers de ce terme, je n'ai nullement la prétention de porter un jugement doctrinal sur la nature des faits que je relate ; je veux seulement faire entendre que ces faits furent tenus pour miraculeux à l'époque où ils se produisirent, et qu'en effet, il ne paraît pas possible de les expliquer par les lois ordinaires de la nature.





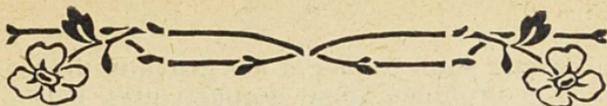
Le premier miracle : L'Osier sanglant



NO

Ori

Au
tail d
trie q
ma
était
sectar
un ob
qu'on
quinq
lique
de la
pas ex
calle
es
dispo
par l
Solen
sur l
cons
or
jour
cristal
dans
garde
Des le



ESQUISSE SUR LE PÈLERINAGE
DE
NOTRE-DAME DE L'OSIER

CHAPITRE PREMIER

Origine du Pèlerinage de Notre-Dame de
l'Osier. Premier miracle :
l'Osier sanglant.

Au XVII^e siècle, le protestantisme comptait de nombreux adeptes dans toute la contrée qui forme aujourd'hui le canton de Vinay. Le bourg de l'Albenc, notamment, en était presque entièrement peuplé. Un de ces sectaires, nommé Port-Combet, vivait dans un obscur hameau, perdu dans les bois, et qu'on appelait les *Plantées*. Port-Combet, quoique protestant, avait épousé une catholique, Jeanne Pélion, fidèle et pieuse enfant de la véritable Eglise. Ce qui n'empêchait pas cet homme de nourrir contre la Religion catholique les préventions les plus injustes et la haine la plus obstinée. Ces méchantes dispositions s'accusaient particulièrement par l'affectation qu'il mettait à profaner les solennités de la sainte Eglise catholique, et surtout celles que la piété de nos pères avait consacrées à l'auguste Mère de Dieu.

Or, en l'année 1649, survint le 25 mars, jour où l'Eglise célèbre la fête de l'Annonciation, qui à cette époque était d'obligation dans toute la catholicité. Port-Combet n'eut garde de déroger à ses habitudes impies. Dès le matin, il prend ostensiblement ses dis-

positions pour vaquer à des travaux défendus, et profaner ainsi, de parti pris, la solennité célébrée par l'Eglise. Sa pieuse épouse s'efforce de l'en détourner, mais en vain : ses sages avis, ses pressantes supplications demeurent inutiles. Le sectaire se munit d'une serpette, prend une échelle et se dirige vers un osier de haute taille pour en couper les branches. Mais, ô prodige ! à chaque coup de serpette, le sang jaillit en abondance. En un instant, ses mains et ses vêtements en sont inondés. Il s'arrête en se demandant tout d'abord s'il se serait blessé à son insu. Mais non, l'inspection qu'il fait de sa personne lui donne la certitude qu'il ne s'est blessé nulle part. Alors il recommence à couper, et il constate avec évidence que c'est de l'osier même que le sang jaillit à gros bouillons. Aussitôt il descend de son échelle, en proie à une émotion profonde, et regagne son logis. Ses enfants étaient là ; il leur recommande de se mettre promptement à genoux et de prier ; *car*, dit-il, *un grand miracle vient d'arriver*. Sa femme était absente momentanément ; il va au devant d'elle pour lui parler de son étrange aventure. En le voyant tout couvert de sang, le visage pâle et bouleversé, cette femme crut à quelque blessure grave qu'il se serait faite : Ah ! misérable, s'écria-t-elle, je savais bien que la sainte Vierge vous punirait. » Devinant aussitôt la pensée de sa femme : « Non, répondit-il, je ne suis point blessé. — Mais alors, ajouta-t-elle, qu'est-ce donc qui vous a mis dans cet état ? — C'est, reprit-il, l'osier qui m'a jeté du sang par chaque taie que j'ai faite. »

A ce récit, sa femme est prise d'un vif désir de voir de ses yeux le théâtre de l'événement, et son mari la conduit aussitôt auprès de l'arbre miraculeux. Inutile de décrire son émotion en présence du spectacle qui

s'offre à ses regards. Les branches coupées sont encore là, toutes sanglantes, et l'arbre d'où la serpette les a tranchées, est encore humide aussi du sang qui l'a inondé. Sur l'invitation de son mari, elle gravit l'échelle et coupe quelques branches, pour voir si le prodige se renouvellera. Mais, au grand étonnement de Port-Combet, pas une goutte de sang n'apparaît. Alors, il remonte lui-même et se met à couper de nouveau : aussitôt le sang recommence à couler, et avec plus d'abondance que la première fois. On dirait que l'arbre, devenu sensible à l'outrage fait par son moyen à la Reine du Ciel, veut protester avec plus de vivacité encore contre l'impiété de l'hérétique. Port-Combet, de plus en plus stupéfait et effrayé, fait appeler un de ses voisins, Louis Caillat, pour le rendre témoin de ce qui vient de lui arriver. Le voisin accourt, et voit Port-Combet tout ensanglanté, les branches de l'osier teintes également d'un sang encore frais. Pour la serpette, sous le tranchant de laquelle le sang a coulé, elle en est entièrement rougée, et nos manuscrits du temps mentionnent cette particularité remarquable, qu'elle ne put jamais en être lavée complètement, quoique Jeanne Pélion s'y fût appliquée avec le soin le plus opiniâtre. Ce sang miraculeux s'y était en quelque sorte incrusté pour en faire comme un témoin permanent de son origine surnaturelle.

Mais ce n'est pas tout encore : le voisin Caillat, que nous venons de voir accourir à l'appel de Port-Combet, voulut essayer à son tour si le prodige se renouvellerait sous sa main. Il coupa donc quelques branches, et l'osier se laissa tailler sans donner la moindre goutte de sang. On assure qu'alors, pour la troisième fois, Port-Combet reprit son instrument, et que sous ses coups le sang re-

commença aussitôt à couler avec une abondance toujours croissante, comme si le Ciel eût voulu lui faire mieux comprendre que c'était contre lui seul que ce sang s'élevait.

Le bruit de cet événement se répandit vite dans le voisinage, et les gens sensés n'eurent pas de peine à en saisir la signification: c'était un avertissement céleste donné à l'impie sectaire, et dans sa personne, à tous les hérétiques de la contrée, pour leur faire comprendre combien Dieu avait en abomination leur prétendue réforme, avec les œuvres qu'elle conseillait. L'avertissement ne tarda pas longtemps à porter ses fruits, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Cependant l'attention publique était fortement attirée vers l'humble hameau des Plantées; de tous les environs on accourait pour voir l'osier merveilleux, et le prodige qui venait de s'y opérer s'ébruitant de plus en plus, l'autorité civile d'abord, et l'autorité ecclésiastique ensuite, jugèrent qu'elles avaient à s'en occuper à leur tour. Elles s'emparèrent donc du fait, chacune à son point de vue: de la part de l'autorité civile, ce fut pour en faire la matière de poursuites judiciaires contre le profanateur des fêtes de l'Eglise, attendu qu'alors l'Etat prenait sous sa garde les jours consacrés au culte divin, et en imposait l'observation à tous, sans en excepter les protestants eux-mêmes. Quant à l'Eglise, son rôle à l'égard de l'événement des Plantées, ce fut d'en apprécier le caractère surnaturel, afin de prévenir, au besoin, toute illusion populaire. L'histoire nous a conservé les noms des commissaires délégués par l'Evêque de Grenoble, pour faire une enquête sur les lieux. Ce furent: M. Henri Dumoulin, curé de Tullins, et M. Jean Moron, curé de Poliéna, auxquels le prélat adjoignit son propre secrétaire, M.

Duport. Ces commissaires avaient à entendre Port-Combet, sa femme et ses enfants, témoins oculaires du prodige, ainsi que Louis Caillat, appelé sur les lieux au moment de la première émotion, et qui avait également vu de ses deux yeux l'osier encore saignant ; on entendit aussi Francillon Croze, à qui Port-Combet avait fait confiance de l'événement trois jours après, et qui s'était assuré par lui-même, en visitant l'arbre, qu'il y restait en effet plusieurs marques d'un sang caillé et desséché.

Tous ces témoins, cités juridiquement devant les commissaires épiscopaux, déclarèrent avec une ferme assurance la vérité du fait dont il était question.

Port-Combet quoique protestant, et malgré la peur qu'il avait de ses coreligionnaires maintint ingénument ses déclarations déjà plusieurs fois réitérées. Le résultat de l'enquête fut qu'il constatait pleinement de la vérité du prodige allégué.

Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est que les organes des deux puissances eurent soin de faire mention de la grande quantité de sang qui avait coulé des branches de l'osier. Le fait était si hautement avéré, que les juges séculiers eux-mêmes n'hésitèrent pas à le ranger parmi les considérants de leur sentence, par laquelle ils condamnèrent Port-Combet à trois livres d'amende comme profanateur d'une fête de l'église (1).

(1) M. Revillout, professeur au lycée de Grenoble a publié dans la Semaine Religieuse un extrait d'une Gazette du 19 août 1650, n° 120, p. 1075, sous le titre : « Le sang sorti d'un arbre coupé le jour de l'Annonciation de la Vierge », où l'auteur rapporte ce fait extraordinaire un an après qu'il eut lieu. Voici ses principales paroles :

Cependant Port-Combet ne se convertissait point. La crainte de ses coreligionnaires de l'Albenc, dont il avait reçu des menaces de mort, avait plus d'empire sur son esprit que l'avertissement éclatant qui venait de lui être donné d'en haut.

« Ny ayant aujourd'hui aucune matière qui n'eut ses partisans... excusez-moy si pour conserver à mes écrits la créance je me contente de vous en donner le récit par autrui sans interposer mon jugement « par actes et certificats authentiques, qui m'ont esté mis en main, signez Patrice Carre, curez de Vinay et de l'Albe, village du Dauphiné, par information faite le 30 mars 1649, devant Claude Rond, juge dudit lieu Vinay, à la requête du Procureur d'Office ; et par autre information composée de huit témoins, faites au mois de janvier dernier par Henri de Mollines, docteur en droit, Prestre curé de Saint Laurens de Tullins et syndic des curez du Diocèse de Grenoble, et Jean Moron, aussi Prestre, curé de Poliénaz, commissaires en cette partie, députez par décret de l'Evesque dudit Grenoble, le 6 août précédent, donné sur requeste à lui présentée par son Promoteur, est prouvé que le nommé Pierre Port-Combet, demeurant aux Plantées, du ressort dudit Vinay, et faisant profession de la Religion prétendue réformée, ayant travaillé le jour et feste de l'Annonciation de Notre-Dame audit mois de mars 1649, et coupé avec une serpe les branches d'un arbre appelé ozier, ambriez ou armarinnes, il sortit du sang des branches coupées dont il eut ses mains et son haut de chausse ensanglantez : de quoi il demeura effrayé et sa femme pareillement...

De laquelle merveille j'ai cru devoir informer le public estimant qu'il est également blasmable de donner créance aux premiers bruits que le peuple sème des miracles et les passer sans preuve pour article de foy, comme font plusieurs supertitieux, que de les négliger quand ils se trouvent accompagnés de preuves solennelles, faites par l'autorité de l'Eglise.

« A Paris, du Bureau d'Adresse aux galeries

Pourtant, ses sentiments avaient bien changé ; il ne parlait plus de la très sainte Vierge qu'avec vénération. Et plusieurs fois on le surprit la nuit, alors qu'il croyait être sans témoins, prosterné en prières auprès de son osier miraculeux.

du Louvre, devant la rue Saint-Thomas, le 19 août 1650.

Avec privilège.

(Semaine Religieuse de Grenoble, année 1873-74, p. 40-41).

La Semaine Religieuse de Grenoble cite encore à ce sujet (mai et juin 1822) les documents publiés par Mlle de Franclieu ; documents tirés des archives départementales où il est dit : « Après les dépositions de la femme Combet, Louis Caillat Miquelle, Jean Francillon Groze, après avoir ouï le sieur Pierre Port-Combet qui avait été assigné par le juge Boisset, et après la réquisition du procureur d'office vu, par ce qui résulte des actes avons dit et déclaré, disons et déclarons le cas imposé au prévenu estre suffisamment avéré, savoir : avoir travaillé à la coupe de l'Ozler, dont aux charges le 25 de mars 1649, jour et feste de l'Annonciation de la Vierge, et résulte desdites charges le tail de plusieurs des branches dudit ozler avoir donné du sang, en sorte que la serpe dont se servait ledit prévenu, ses mains et ses chausses en furent ensanglantés. Et pour réparation dudit excès, l'avons condamné et condamnons à trois livres d'amende ; les deux tiers applicables à œuvres pies, et l'autre tiers, envers ledit demandeur et aux dépens et frais de justice à mi-taxé, avec inhibition que luy faisons de pas y après revenir à semblables actes sur plus grandes peines.

— Espèces deux livres.

Brenier, Juge

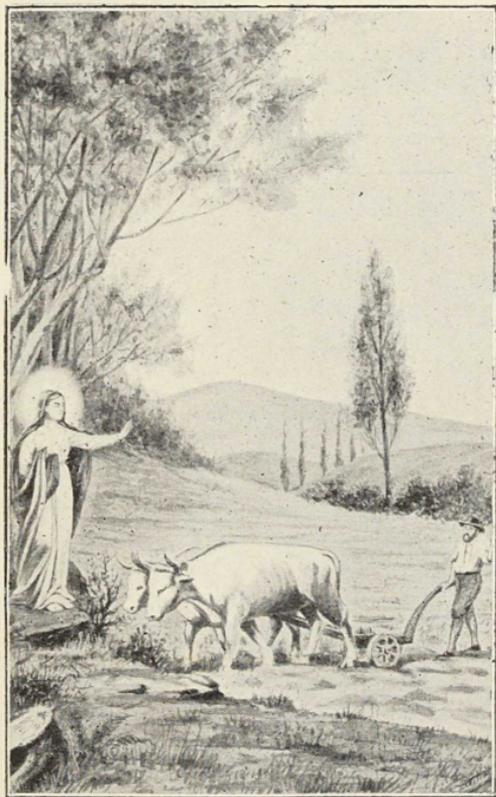
... Ay publié la présente sentence audit Pierre Port-Combet... qui a acquiescé à ycelle. Fait en présence dudit sieur Pierre Meynier, etc.

Collationné à l'original par moi subst. du greffier de la judicature de Vinay.

soussigné : RIVAIL.

Sept ans se passent ainsi, pendant lesquels on ne voit aucun moyen mis en œuvre dans le but de fonder un culte religieux quelconque autour de l'arbre miraculeux. Les gens de foi continuent de venir des localités voisines, s'y édifier et demander des grâces à Celle dont un objet inanimé a vengé l'honneur en répandant du sang : et il est indubitable que des faveurs miraculeuses vinrent dès lors encourager leur piété. Mais, en général, les masses demeurent indifférentes, et la province du Dauphiné semble même ne pas se douter du trésor qu'elle possède dans l'osier miraculeux.





Second miracle : Apparition de la
très Sainte-Vierge à Port-Combet

Seco
Sainte

Mais
laisser
comme
plera
Comie
l'immu
Planté
ces qu
résolu
ou s'i
diense
Vers
née 16
laboure
tation.
ne-dist
appele
envelop
dont la
abattu
s'êtr
s'êtr
d'où, a
droit à
chemin
que Ph
tout en
nuer se
vé au
une se
à l'Esp
va des



CHAPITRE II

Second miracle : Apparition de la très Sainte-Vierge à Port-Combet. Conversion et mort de ce dernier.

Mais la Mère de miséricorde ne veut pas laisser son œuvre incomplète. Elle va la couronner par un second prodige, qui triomphera des dernières hésitations de Port-Combet, et qui, du même coup, attestera que l'immaculée Vierge a choisi la terre des Plantées pour y ouvrir une source de grâces qui réjouira la cité de Dieu ; qu'elle a résolu d'en faire un de ces lieux privilégiés, où elle exerce sa toute-puissance miséricordieuse avec une libéralité sans mesure.

Vers le milieu du mois de mars de l'année 1656, Port-Combet était allé, un matin, labourer son champ peu éloigné de son habitation. Tout à coup il aperçoit à une certaine distance, sur le penchant d'un monticule appelé l'*Epinouse*, une dame vêtue de blanc, enveloppée en partie d'un manteau bleu, et dont la tête était couverte d'un voile noir abattu sur son visage. Cette dame semblait s'être égarée en voulant venir à l'Osier, et s'être perdue dans les bois de l'Epinouse, d'où, ayant aperçu Port-Combet, elle venait droit à lui pour se faire renseigner sur son chemin. C'était là, sans doute les réflexions que Port-Combet ruminait dans son esprit, tout en retournant son attelage pour continuer son labour en sens inverse. Mais, arrivé au bout du sillon, à peine eut-il tourné une seconde fois, en faisant de nouveau face à l'Epinouse, que la dame inconnue se trouva devant lui. Vivement frappé d'une vites-

se de marche aussi insolite, il s'arrête pour dévisager le personnage mystérieux qui s'offre à ses regards. La dame, malgré le voile noir abaissé sur son visage, resplendit d'une beauté incomparable, et son port respire tant de grandeur et de majesté, que notre protestant en éprouve un saisissement extrême. Alors s'ouvre le dialogue suivant :

« A Dieu sois-tu, mon ami, lui dit la Dame en qui l'on a déjà reconnu la sainte Vierge ; que dit-on de cette dévotion ? Y vient-il beaucoup de monde ? — Bonjour, Madame, répond Port-Combet tout déconcerté de se voir accoster ainsi. Il y vient beaucoup de monde par delà. — S'y fait-il beaucoup de miracles ? reprit la dame. — Oh ! des miracles !... » Et là-dessus, piquant ses bœufs, il veut reprendre sa marche pour se soustraire à une conversation qui menace de devenir par trop embarrassante. Mais la sainte Vierge élève la voix aussitôt ; « Arrête, dit-elle, arrête tes bœufs. Ce huguenot qui a coupé l'Osier, où demeure-t-il ! Ne veut-il pas se convertir ? — Je ne sais pas, dit-il ; il demeure bien par delà. » Alors la sainte Vierge reprenant avec autorité : « Ah ! misérable, lui dit-elle, tu crois que je ne le sache pas, que tu es toi-même ce huguenot ». Port-Combet, de plus en plus importuné, s'efforce de rompre l'entretien en poursuivant son labour. Mais l'inexorable interlocutrice lui enjoint de nouveau d'arrêter ses bœufs. Comme il ne se souciait pas d'obtempérer à cet ordre, la sainte Vierge l'interpelle plus vivement : « Si tu n'arrêtes pas tes bœufs, je les arrêterai bien. » — Oh ! dit-il enfin, je les arrêterai bien moi-même, madame. » Ce qu'il fit à l'instant. Alors la sainte Vierge reprenant la parole, lui dit : « Sache donc que le temps

« de ta fin est proche. Si tu ne reviens à la
« véritable religion, tu seras un des plus
« grands tisons d'enfer qui fût jamais.
« Mais si tu changes de religion, je te pro-
« tégerai devant Dieu. Dis au public que
« leurs prières ne sont point assez ferventes;
« que s'ils les font plus ferventes, ils rece-
« vront plus de grâces et plus de faveurs de
« Dieu : qu'ils ne négligent pas la source de
« grâces que Dieu leur a ouverte dans sa
« miséricorde. »

L'étonnement du laboureur est à son comble ; les paroles qu'il vient d'entendre l'ont tellement frappé qu'il est hors de lui-même. Dans le désordre de ses pensées, il pique de nouveau ses bœufs, tout tremblant. Mais l'infortuné reconnaît aussitôt sa faute ; il est impatient d'achever sa raie pour reprendre la conversation et réparer ses torts en demandant pardon de ses réponses si peu respectueuses. Mais quand il cherche des yeux la Dame inconnue, il s'aperçoit qu'elle n'est plus là et qu'elle s'en retourne par la même voie qu'elle avait suivie pour venir à lui. Il prend aussitôt le parti de courir après elle. Il abandonne donc ses bœufs, quoique jeunes encore et mal disciplinés, et sans penser aucunement aux suites que peut avoir sa fuite précipitée, il s'élançait après la mystérieuse inconnue. Tout en courant, il tend les bras vers Elle, la suppliant de lui pardonner et de l'écouter. La sainte Vierge continuait sa marche ou plutôt son vol rapide à travers les bois, sans paraître faire nul cas de ses supplications. Déjà elle avait traversé en un clin d'œil une combe profonde et franchi un long espace de chemin. Touchée enfin de compassion sur les larmes du pauvre huguenot repentant, Elle s'arrête comme pour retourner sur ses pas. Port-Combet alors redouble d'ardeur dans

sa poursuite. Mais au moment où il n'est plus éloigné de la dame que d'une douzaine de pas et qu'il croit l'aborder enfin, alors, sans le regarder, mais paraissant écouter avec bienveillance ses gémissements et son repentir, Elle s'élève dans les airs et disparaît à ses yeux.

Intimement convaincu qu'il a réellement eu sous les yeux une apparition céleste, et comblé d'une consolation inexprimable, l'heureux laboureur n'hésite plus un seul instant : il tombe à genoux et forme de toute son âme la résolution de se convertir.

Pendant que ces divers incidents se passaient, de longues heures s'étaient écoulées. *Il était environ une heure de soleil le matin*, comme parle un de nos manuscrits, lorsque la mystérieuse Dame aborda Port-Combet (1) A deux heures de l'après-midi, sa femme ne pouvant comprendre pourquoi il prolongeait si longtemps son absence, se rendit au champ où elle le supposait occupé. Elle n'y trouva que les bœufs, immobiles à la même place où leur maître les avait laissés le matin. La pauvre femme n'apercevant son mari nulle part, et sachant d'ailleurs que, depuis le miracle de l'Osier, il était en butte à l'animosité des protestants du voisinage, conçut aussitôt de sinistres pressentiments. Elle s'informe auprès de jeunes bergères qu' se trouvaient là, si elles sauraient ce qu'il est devenu. Ces enfants lui répondent qu'elles l'ont entendu le matin parler comme un homme qui s'entretient avec un autre, sans qu'elles pussent aper-

(1) Ces détails, comme tous ceux qui se rattachent à l'Apparition, nous sont fournis par la relation recueillie plus tard de la bouche de Jeanne Pelion, par acte signé de quatre notaires royaux.



La Chapelle de l'Espinouse

cevoir
elles l'ont
l'Épiscopat
cette
Jeanne
si s'ob
par l'é
combat
puis se
à a co
teler le
Ce fut
cher du
lui, tou
question
d'une v
core. «
ce que
qu'il n'
ge ai
lui. « J
puisse v
un man
sa blâ
cu un é
ture qu
dit...
échange
l'avert
su m
qu'il a
sa vert
qu'il ne
grus et
Mais
ment d'
solemn
à hésit
n'ait la

(1) R

cevoir personne près de lui, et qu'ensuite elles l'ont vu se diriger précipitamment vers l'Épinouse et disparaître dans les bois. A cette étrange nouvelle, les appréhensions de Jeanne changent d'objet : elle se demande si son mari n'aurait pas perdu la raison, par l'effet des fortes préoccupations et des combats intérieurs dont il était travaillé depuis sept ans. Dans un état d'angoisse facile à comprendre, elle prend le parti de dételer les bœufs et de les ramener à l'étable. Ce fut seulement une heure avant le coucher du soleil, que Port-Combet rentra chez lui, tout haletant et baigné de sueur. Aux questions inquiètes de sa femme, il répond d'une voix que l'émotion fait trembler encore. « Ah ! femme ! femme ! si tu savais ce que j'ai vu !... (Il se trouve si indigne, qu'il n'ose pas supposer que la sainte Vierge ait pu venir en personne s'aboucher avec lui). « J'ai vu la plus belle créature qui se puisse voir au monde ; vêtue de blanc, avec un manteau bleu, ayant un crêpe noir sur sa tête au travers duquel j'ai aperçu un éclat admirable et la plus belle créature qui se puisse jamais voir. Elle m'a dit, ... (1) Ici, il lui rapporte les paroles échangées entre la sainte Vierge et lui, l'avertissement qu'il a reçu, l'annonce de sa mort prochaine, et la résolution définitive qu'il a prise de se convertir, comblant ainsi sa vertueuse épouse de plus de consolations qu'il ne lui avait auparavant causé de chagrins et d'alarmes.

Mais, ô misère du cœur humain ! Au moment d'en venir à l'accomplissement de sa solennelle résolution, Port-Combet se prend à hésiter de nouveau. Ce n'est pas qu'il n'ait la volonté très sincère de rentrer dans

(1) Relation désignée ci devant.

la voie du salut ; mais il diffère d'un terme à l'autre. Le souvenir des menaces de ses coreligionnaires assiège son esprit, et s'y attache avec l'obstination d'une idée fixe. Le voilà saisi de terreurs telles, qu'il n'ose s'aventurer nulle part, de peur de tomber dans quelque guet-apens. Cinq mois se passent encore dans ces hésitations. Toutefois ce temps ne fut pas tout à fait perdu pour lui. Plusieurs prêtres zélés s'étaient donné la mission de travailler cette âme si rétive à l'action de la grâce. Le prieur des Augustins de Vinay, surtout, avait su gagner la confiance de Port-Combet, et dans une série d'entretiens qu'il avait eus avec lui, il avait mis à nu, devant ses yeux, les fondements ruineux de la dogmatique protestante, en même qu'il faisait pénétrer la lumière catholique dans son esprit. A tous ces efforts du zèle sacerdotal, Port-Combet répondait par des promesses réitérées de conversion. Mais il attendait apparemment quelque conjoncture favorable, qui le couvrirait contre la colère présumée des calvinistes de la contrée. Si telle fut sa préoccupation, il ne dut pas tarder de se convaincre qu'il était injuste envers ses coreligionnaires ; car eux aussi avaient subi l'influence des événements qui venaient de s'accomplir aux Plantées. Ils le prouvèrent en députant vers lui quelques-uns d'entre eux, pour s'informer de la réalité des faits, promettant qu'ils suivraient son exemple, s'il abandonnait le premier la secte de Calvin. Le coup de miséricorde dont les Plantées avaient été le théâtre commençait à porter ses fruits.

Enfin Dieu vint en aide à la volonté trop vacillante de Port-Combet, en le visitant d'une nouvelle manière. Le 14 du mois d'août de la même année 1656, cet homme

fut saisi d'une fièvre violente, qui en quelques heures mit sa vie en danger. Il *comprit que le temps de sa fin approchait*, selon la parole qui lui avait été adressée, et, pénétré d'une salutaire frayeur des jugements de Dieu, il hâta la grande œuvre de sa conversion. Ce même jour, il demanda le prieur des Augustins, se confessa avec de vifs sentiments d'humilité et de componction, et abjura toutes ses erreurs en présence de nombreux témoins. On employa le reste de la journée à l'instruire plus à fond, et à perfectionner ses dispositions pour le mettre en état de recevoir avec plus de fruit l'adorable sacrement de l'Eucharistie (1) qu'il demandait avec instance. Le lendemain matin, fête de l'Assomption, ce bonheur lui fut accordé. Il vit venir à lui pour la première fois le Dieu tout bon qui se donne en aliment à nos âmes ; et, en présence de l'humble symbole qui le voile à nos yeux, et dans lequel il n'avait voulu voir jusque là qu'un pain vil et matériel, il protesta avec ferveur qu'il le reconnaissait pour le signe adorable qui renfermait réellement et substantiellement la personne même de Jésus-Christ, son Sauveur et son Dieu. Il renouvela publiquement l'abjuration des erreurs du calvinisme, attesta de nouveau et de la manière la plus énergique, la vérité des faits accomplis sous ses yeux et proclama dans l'effusion de sa reconnaissance, que c'était à l'auguste Mère de Dieu qu'il était

(1) Il y a quelques années, un Père Oblat rapporta d'un pays voisin une médaille représentant, d'un côté, le miracle de l'Osier sanglant, et de l'autre, le triomphe de l'Eucharistie. Cette médaille paraissait dater de l'époque même de l'événement et avoir été frappée en mémoire de la conversion de Port-Combet.

redevable de toutes les grâces dont il se voyait comblé.

Après avoir ainsi satisfait au besoin de son cœur, il reçut le saint Viatique avec des sentiments de la foi la plus vive et de la plus ferme confiance. Mais, saintement avide des dons de Dieu dont il s'était privé trop longtemps, il manifesta un grand désir de recevoir aussi le sacrement de l'Extrême-Onction, auquel il se prépara par une nouvelle confession aussi fervente que la première. Enfin, ayant sollicité comme dernière grâce, la faveur d'être enterré auprès de son Osier miraculeux, il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 22 du mois d'août 1656 ; et il fut enterré conformément au désir qu'il avait exprimé.

Sa conversion fut promptement suivie de celle de son fils et de ses cinq filles, qu'il avait fait élever dans son hérésie. Plusieurs autres protestants suivirent leur exemple, et à partir de ce temps, le mouvement de retour à l'Eglise catholique ne se ralentit plus parmi les sectateurs de Calvin, si bien qu'en peu de temps la contrée se trouva entièrement purgée de la lèpre du protestantisme.

Avant de tirer le voile sur cette homme, dont le nom plane sur l'origine du pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier, relevons, en passant, deux circonstances qui appellent particulièrement notre attention. La première, c'est l'espèce de mission que la sainte Vierge donna à Port-Combé : « Dis au public que leurs prières ne sont pas assez ferventes ; que s'ils les font plus ferventes, ils recevront beaucoup plus de grâces et de faveurs de Dieu. » Voilà qui révèle la portée qu'elle a voulu donner à son intervention surnaturelle. Elle ne borne pas ses vues à la conversion d'un hérétique, elle entend se

servir de lui comme d'un instrument, pour agir sur la masse des fidèles et les réveiller de leur torpeur religieuse. Et ce but, elle s'efforcera de l'atteindre, en attirant les foules à elle par le moyen de guérisons miraculeuses, de grâces insignes, de conversions soudaines et éclatantes. C'est ce qu'on a vu pendant deux cents ans à Notre-Dame de l'Osier, comme nous le voyons de nos jours à Lourdes et à la Salette.

La seconde circonstance que nous avons à noter, c'est que ce fut la profanation d'un jour consacré au culte divin, qui donna lieu au prodige du 25 mars 1649. Deux siècles plus tard, quand l'auguste Mère de Dieu daigne honorer de nouveau la terre du Dauphiné, en apparaissant sur la montagne de la Salette, quel est le sujet principal des plaintes qu'Elle adresse à son peuple de France ? N'est-ce pas la profanation publique et outrageante des jours que le Seigneur s'est réservés ? Aussi, Mgr l'évêque de Grenoble, dans son mandement pour le couronnement de Notre-Dame de l'Osier, a-t-il soin de signaler cette coïncidence frappante, *que les deux apparitions de Marie sur les montagnes du Dauphiné ont été provoquées spécialement par la violation de la loi religieuse au repos.* A la Salette, la divine Mère apparaît dans l'attitude d'une douleur profonde, et verse des larmes désolées ; à l'Osier, Elle fait pleurer des larmes de sang à un objet inanimé, et tout cela pour témoigner combien est digne de réprobation la conduite de ceux qui violent la sainteté des jours consacrés par la Religion. Puisse le Dauphiné, puisse la France entière réfléchir à ces mémorables avertissements, et mieux comprendre enfin ce qui est dû à Celui de qui dépendent le temps et toutes choses !



CHAPITRE III

Commencement du culte de Notre-Dame de l'Osier. Premières guérisons.

Nous avons déjà vu que la divulgation du prodige arrivé le 25 mars 1649 avait provoqué une affluence notable de fidèles de toutes conditions, qui voulaient voir de leurs yeux l'arbre miraculeux, et s'assurer, sur les lieux mêmes, de la vérité de ce que la renommée publiait. Nous avons vu aussi que, dès lors, la sainte Vierge s'était plu à récompenser par des miracles, la foi et l'empressement de ces pieux fidèles. C'était le pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier, qui déjà prenait naissance, avec son cortège de grâces extraordinaires, et qui alla se développant à mesure que l'auguste Vierge l'encourageait par de nouvelles faveurs miraculeuses. Après l'apparition de 1656, qui détermina enfin la conversion de l'hérétique, la piété catholique se porta avec un nouvel élan vers ces lieux doublement sanctifiés par les manifestations de la Mère de Dieu.

Mais la religion ne pouvait manquer d'en prendre possession d'une manière plus complète. Un tel lieu ne devait pas rester au rang des propriétés profanes ; il fallait qu'il appartint à l'Eglise, de qui relève toute chose revêtue d'un caractère sacré ; il le fallait pour que l'Eglise pût y faire toutes les dispositions qu'elle jugerait propres à favoriser la piété des fidèles. C'est ce qu'avait compris, dès avant la mort de Port-Combet, un prêtre pieux, M. Fais, qui venait d'être promu à la cure de Vinay. Sous son inspiration, Mme Jeanne de la Croix de Chevières,

dame de Revel, persuada aux directeurs de l'Association, établie à Grenoble pour la propagation de la foi, d'acquérir le terrain où était planté l'Osier miraculeux et elle mit généreusement à leur disposition la somme nécessaire pour cette acquisition. L'achat eut lieu huit jours avant que Port-Combet ne tombât malade, c'est-à-dire le 6 du mois d'août 1656. Et l'on résolut aussitôt d'ériger une croix près de l'Osier, en attendant qu'il fut possible d'y bâtir une chapelle. La croix fut plantée le 14 septembre suivant, par les soins de M. le curé de Vinay, avec toute la solennité que comportait un pauvre hameau isolé et dénué de ressources. Mais la piété suppléa à l'éclat extérieur ; car la cérémonie se fit au milieu d'une grande affluence de fidèles, jaloux d'honorer l'auguste Vierge dans le lieu qu'elle avait choisi.

A partir de cette époque, le pèlerinage prit un essor tout à fait inattendu ; chaque jour, pour ainsi dire, le concours des fidèles allait grandissant, en même temps qu'il prenait un caractère religieux plus marqué. L'Osier miraculeux et le lieu où la sainte Vierge avait daigné se montrer à Port-Combet, se partageaient les témoignages de la piété et de la vénération publiques. Après avoir prié à l'ombre de l'Osier, dont Marie venait de faire un instrument de grâce et de salut, après avoir appliqué leurs lèvres respectueuses et émues à cet arbre miraculeux, qu'ils appelaient *l'arbre chéri de Marie*, les fidèles allaient visiter le lieu à jamais béni où l'heureux laboureur avait conversé avec la très sainte Vierge. Et c'était le plus souvent nu-pieds qu'ils foulaient cette terre sur laquelle Marie avait imprimé ses pas. Là, comme auprès de l'Osier miraculeux, la Mère de la divine grâce répondait à leur fer-

veur par des bienfaits surnaturels aussi frappants que multipliés. De bonne heure, une chapelle y fut érigée sous le vocable de *Notre-Dame-de-Bon-Rencontre*, en mémoire de ce colloque fortuné qui valut à Port-Combet sa conversion et son salut éternel.

Mais c'est surtout autour de l'Osier miraculeux que la piété catholique éclatait en témoignages plus empressés et plus fervents. La vénération des fidèles était telle, que la terre même qui le portait était l'objet d'un culte religieux ; ceux qui pouvaient en emporter quelques parcelles dans leurs demeures, les conservaient comme autant de reliques précieuses. Aussi, les relations du temps attestent-elles que les miracles devinrent de plus en plus nombreux et éclatants. Nous nous contenterons d'en rapporter trois qui eurent alors un plus grand retentissement.

— Il n'y avait que peu de jours que la croix dont nous avons parlé était plantée auprès de l'Osier miraculeux, lorsqu'un enfant de Vinay, le jeune Mathieu Gonnet, âgé de trois à quatre ans, se laissa tomber dans le canal d'une blanchisserie. Son père, qui se trouvait près de là, accourut aussitôt ; mais il ne put empêcher que le courant n'entraînât le malheureux enfant sous la roue de la blanchisserie. Lorsque son père parvint enfin à le retirer, il le vit dans l'état le plus affreux : l'enfant avait été comme broyé par la roue ; il n'avait plus ni couleur ni respiration, et ne donnait plus aucun signe de vie. Le père, éperdu de douleur, emporta chez lui son fils inanimé. Et, comprenant bien qu'il n'y avait rien à espérer des médecins terrestres, il fit appeler aussitôt M. le curé de Vinay. Le pieux pasteur, étant accouru au sein de cette famille désolée, conseilla au père de vouer l'enfant à Notre-

Dame de l'Osier. Le conseil est suivi à l'instant : le père s'engage à conduire son enfant, s'il revient à la vie, en pèlerinage d'actions de grâces auprès de l'Osier miraculeux, et à faire célébrer une messe dans la chapelle que l'on devait bâtir, aussitôt que le culte divin y serait autorisé. A peine ce vœu fut-il émis, que l'enfant respira, ouvrit les yeux, parla et se trouva parfaitement guéri.

— Quelques jours après, l'un des témoins du fait qui vient d'être rapporté fit la rencontre d'un soldat de cavalerie du régiment commandé par le chevalier de la Marcousse. Ce soldat, à la suite d'une maladie longue et opiniâtre, avait presque entièrement perdu l'usage de ses jambes. A peine pouvait-il faire quelques pas avec le secours de béquilles. Cette situation l'inquiétait d'autant plus, qu'il voyait approcher le moment où il serait obligé d'abandonner sa profession, qui était son unique moyen d'existence. Le témoin précité lui raconta ce qui venait d'arriver à Vinay dans la personne du jeune Gonnet, et lui conseilla de se vouer aussi à Notre-Dame de l'Osier. Le soldat, que ce récit avait fortement impressionné, et qui se sentait une secrète et ferme confiance d'obtenir sa guérison s'il recourait à la Mère de Dieu, fit sur-le-champ le vœu qu'on lui recommandait. Puis il alla trouver M. Moron, curé de Poliénas, pour savoir de lui comment il devait s'y prendre pour accomplir son vœu. Le digne prêtre, après l'avoir chaudement encouragé dans son dessein, l'avertit qu'il ne trouverait qu'une simple croix près de l'Osier miraculeux, et que c'était là qu'il devait prier, en ayant soin de diriger sa prière à l'honneur du Verbe Incarné et de sa très sainte Mère. Notre cavalier impotent se met en chemin à l'aide

d'une monture, et arrive au lieu du pèlerinage. Il n'a pas achevé sa prière, qu'il se sent entièrement guéri. Il jette au loin ses béquilles, remonte à cheval sans le secours de personne, et s'en va faire célébrer à Vinay une messe d'actions de grâces.

— Le troisième fait miraculeux qu'il nous reste à raconter, ne fut pas moins remarquable. Catherine Bergerand était percluse des jambes depuis trois ans. En vain avait-elle usé pendant ce temps de tous les remèdes prescrits par les hommes de l'art, elle n'en avait obtenu aucun soulagement. Enfin, elle eut l'inspiration de faire le vœu d'aller vénérer la croix plantée récemment auprès de l'Osier miraculeux, si la sainte Vierge daignait l'en rendre capable en lui faisant recouvrer l'usage de ses jambes. Le vœu n'eut pas plus tôt été formé qu'il se trouva pleinement exaucé : la jeune fille parfaitement guérie à l'instant même, n'eut plus qu'à se servir des jambes dont l'usage lui était rendu pour accomplir sa promesse ; ce qu'elle fit avec d'autant plus de piété et de ferveur, que le bienfait reçu avait été plus soudain et plus éclatant.





CHAPITRE IV

**Progrès du culte de Notre-Dame de l'Osier.
Erection d'un oratoire puis d'une chapelle.
Nouveaux miracles : La toile miraculeuse.**

Sur ces entrefaites, le marquis de l'Estang, seigneur de Vinay, revint de la cour où ses affaires l'avaient obligé de faire un séjour assez prolongé. Apprenant les merveilles qui s'accomplissaient sur ses terres, et pressé d'ailleurs par les sollicitations de sa pieuse épouse, Marguerite de Montagny, il fit aussitôt travailler à l'érection d'un petit oratoire, dans lequel on enferma l'Osier miraculeux, qui, paraît-il, s'était desséché à la suite du prodige dont il avait été l'instrument. L'oratoire fut pourvu d'un autel, ainsi que des ornements et des vases sacrés nécessaires, et l'évêque de Grenoble, Mgr Scarron, donna l'autorisation d'y célébrer les saints mystères. Tout cela s'accomplit avec tant de célérité, qu'au mois de décembre 1656, le culte divin était en plein exercice dans l'oratoire nouvellement construit. Le marquis de l'Estang, dont le zèle ne faisait que grandir, mit tout en œuvre pour procurer la gloire de Notre-Dame de l'Osier : il pria les prêtres du voisinage de venir souvent célébrer le saint Sacrifice dans son oratoire, et il voulut que ses vassaux s'y rendissent en procession solennelle aux prochaines fêtes de Noël, pour honorer le mystère du Verbe Incarné. Il en eût fallu moins pour exciter la piété des populations, déjà puissamment éveillée par les nombreux mira-

cles qui s'opéraient. Le concours des fidèles prit des proportions de jour en jour plus étonnantes. Pour concevoir à quel point ces premiers temps du pèlerinage furent glorieux pour Notre-Dame de l'Osier, on a besoin de connaître les lignes suivantes d'un manuscrit authentique du même temps.

« De toutes parts presque du monde, l'on
« vit arriver des vœux rendus (c'est-à-dire
« des ex-voto) des grâces reçues par l'inter-
« cession de la très sainte Vierge ; des morts
« ressuscités ; des boiteux quitter leurs po-
« tences et reprendre toute liberté de mar-
« cher ; des aveugles privés des puissantes
« dispositions de la nature pour voir, les re-
« prendre de nouveau ; l'on vit encore des
« criminels (c'est-à-dire des prévenus) déli-
« vrés des faux accusés sans secours hu-
« mains, justifiés miraculeusement ; des
« merveilles perpétuelles ; des concours de
« monde surprenants ; des vingt-cinq à
« vingt-six processions par jour, arriver de
« quinze à vingt lieues de distance ; et enfin
« des oblations considérables en vertu des
« grâces reçues par l'intercession de la très
« sainte Vierge. »

Inutile d'ajouter après cela que l'on sentit bien vite l'insuffisance du premier oratoire. Aussi n'était-il pas encore debout depuis un an, que déjà Mme la marquise de l'Estang, qui venait de succéder aux biens et aux droits de son époux, jetait les fondements d'une vaste chapelle, qui a subsisté jusque dans ces derniers temps, sous le nom de Sanctuaire ou d'Eglise de Notre-Dame de l'Osier. Par suite, le hameau des Plantées, qui n'avait de lustre que par l'Osier miraculeux, perdit son nom ancien pour prendre celui de Notre-Dame de l'Osier que lui décerna la voix populaire.

Un chapelain fut attaché au service du

nouveau sanctuaire, et, dès lors, les fidèles trouvant un nouvel aliment à leur dévotion dans le saint sacrifice, journallement offert, et dans les sacrements qu'ils pouvaient recevoir pour ainsi dire à discrétion, accoururent avec un empressement inouï. Il n'est donc pas étonnant que de nouveaux miracles, et plus nombreux et plus éclatants, fussent la récompense de cet admirable élan de piété envers Notre-Dame de l'Osier. Pierre de Boissac, dans sa courte *Relation*, publiée en 1659, et qui n'embrasse que deux ans environ, en mentionne près de quarante ; encore a-t-il soin d'avertir qu'il s'est contenté de recueillir les plus frappants et les mieux prouvés (1).

— Le 5 juin de la même année, Louise Moriane, de Romans, qui était percluse des bras et des jambes, au point de ne pouvoir remuer aucun de ses membres, accueillit le conseil qu'on lui donna de se vouer à Notre-Dame de l'Osier. Elle promit d'y aller faire une neuvaine aussitôt que l'usage des jambes lui serait rendu. A peine eut-elle émis ce vœu, qu'elle sentit ses mains déliées, et qu'elle se mit à filer avec aisance, elle qui auparavant ne pouvait pas même remuer les doigts. En même temps ses jambes reprirent leur vigueur naturelle, et elle jeta ses béquilles comme un meuble désormais inutile. Bientôt après, elle vint en parfaite santé acquitter son vœu dans l'oratoire de Notre-Dame de l'Osier.

— Le 29 juin 1657, survint une autre guérison miraculeuse qui dut retentir avec éclat dans tout le Dauphiné et dans une bonne

(1) Dans la première édition, le Père Berne mentionne ensuite la guérison subite de Laurent Bollard, de Poliénas, le 8 janvier 1657, d'une dartre maligne.

partie de la France. Le fils du comte de Clermont, marquis de Pressins, baron de Montmiral, seigneur de Tullins, de Morette et de la Bâtie-Montgascon, le fils de ce haut personnage, dis-je, fut atteint, à l'âge de deux ans et demi, d'une fièvre si violente, qu'en peu de temps il fut réduit à l'extrémité. Son état de faiblesse excessive lui causait des syncopes si fréquentes et si prolongées, que l'on craignait chaque fois qu'il n'en revint pas. Alors Mme Chabon, supérieure du monastère de Notre-Dame de Grâce, à Tullins, le voua à Notre-Dame de l'Osier, et en même temps elle donna ordre à toute sa communauté de se rendre avec elle devant le très saint Sacrement pour prier à l'intention du jeune malade. Quand elle revint près de l'enfant, il était hors de danger : la fièvre avait cessé et les syncopes ne reparurent plus. En témoignage d'une guérison si manifestement surnaturelle, un tableau fut appendu à la chapelle des Plantées (1).

Nous laissons à dessein les nombreux faits de guérison que les premiers manuscrits rapportent pour relater les miracles dont le but est le salut ou la sanctification des âmes. Car la sainte Vierge, ainsi qu'elle l'a fait pour Port-Combet et qu'elle continue de le faire, ayant ouvert à N.-D. de l'Osier une source abondante de grâces et de sanctification, tend par toutes ces faveurs à l'unique but du salut des âmes.

Nous ne citerons à l'appui de la thèse que les trois résurrections de morts les plus étonnantes et les mieux authentiquées de l'époque.

(1) Le Père Berne mentionne encore deux autres miracles dans sa première édition. Bien que Pierre de Boissac les relate, nous les avons supprimés, parce qu'ils ne portent aucune date précise.

La première s'opéra le 27 juin 1657.

Fleurie Gonin, femme d'un nommé Camet, de Poliénas, eut des couches extrêmement laborieuses. Le travail de l'enfantement durait depuis quatre heures, et rien ne faisait espérer la délivrance. La vie de la mère courait le plus grave danger ; dans cette extrémité elle se voua à Notre-Dame de l'Osier, et presque aussitôt après elle se trouva délivrée. Mais l'enfant sortit du sein de sa mère la bouche toute noire, le corps meurtri et froid comme la pierre ; en un mot, n'offrant pas le moindre signe de vie. A la vue de la pauvre petite créature morte sans avoir pu recevoir le sacrement de la régénération, la mère est pénétrée de douleur. Elle supplie son mari de vouer l'enfant à Notre-Dame de l'Osier, et demande aux personnes qui l'assistent de joindre leurs prières aux siennes pour obtenir que le malheureux enfant puisse recevoir la grâce du baptême. Peu après qu'on eût commencé de prier, l'enfant soupira, et aussitôt la sage-femme lui conféra le saint baptême. Mais Notre-Dame de l'Osier ne se contenta pas de procurer la vie de l'âme à cet enfant ; elle lui rendit encore une santé parfaite qui lui permit de se développer et de grandir comme les enfants les mieux constitués.

— Le second fait du même genre porte la date du 28 février 1658. Il fut accompagné de circonstances qui le rendent particulièrement intéressant. Antoinette Perrin, femme de Jean Salomon, était enceinte de deux jumeaux. Au septième mois, elle donna le jour au premier assez heureusement. Mais l'enfant, baptisé à sa naissance, mourut au bout de trois jours. Quelque temps après, le second vint au monde tout à fait à l'improviste. C'est que, hélas ! de cet enfantement anormal, il n'était sorti qu'un avorton : l'en-

fant était mort et offrait un tel aspect, qu'il était impossible de conserver la moindre espérance de lui voir donner signe de vie. Inconsolable du malheureux sort de cet enfant, qui avait passé dans l'éternité sans avoir pu être régénéré par le sacrement de baptême, son père le voua à Notre-Dame de l'Osier et promit de donner à sa chapelle une quantité de cire égale au poids de ce petit corps, s'il revenait à la vie, de manière à pouvoir être baptisé. On resta en observation auprès du corps depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aube du lendemain. Comme nul signe de vie ne se manifestait, on désespéra d'être exaucé, et le père se décida à faire enterrer le pauvre avorton dans un champ voisin du cimetière. Il y resta trois jours et demi. Alors ses parents, toujours plus désolés de la perte de cette âme, s'en prirent à eux-mêmes de n'avoir pas obtenu la grâce qu'ils avaient implorée : « Il ne fallait pas se contenter, disaient-ils, de le vouer à Notre-Dame de l'Osier ; nous aurions dû le porter dans son sanctuaire, et peut-être que cette bonne Mère se serait rendue à nos instances. » Là-dessus, ils prennent la résolution de faire exhumer le cadavre et vont s'ouvrir de ce projet à leur pasteur. Le digne prêtre leur répond que Dieu n'a rien perdu du pouvoir par lequel il ressuscita Lazare, et les encourage à suivre leur inspiration. Le petit corps fut donc exhumé pour être porté à Notre-Dame de l'Osier. Il fut trouvé aussi intact et aussi frais qu'au moment de sa sépulture. Ce qui semblait dire que la sainte Vierge n'avait pas été réellement sourde aux vœux de ces vertueux parents, que son pouvoir agissait déjà sur l'enfant en le préservant de la corruption, et que la pensée de le tirer du tombeau avait dû être inspirée par Elle.

On arriva donc au sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier avec le précieux fardeau, et là, après trois heures de prières, ont vit le visage de l'enfant se colorer d'une teinte parfaitement vermeille, une de ses mains s'ouvrir et se fermer par deux fois si distinctement, qu'on ne put garder aucun doute sur la réalité du fait. Un des assistants lui conféra le baptême, faute d'un prêtre qui fût présent. Le prodige fut aussitôt rapporté au recteur du sanctuaire et à plusieurs ecclésiastiques qui se trouvaient sur les lieux : acte en fut dressé immédiatement, et ceux des témoins qui savaient écrire y apposèrent leur signature. Pour l'enfant, il s'endormit de nouveau du sommeil de la mort ; mais son âme put s'envoler dans le sein de Dieu, et le ciel compta un ange de plus.

Pierre de Boissac fait suivre ce miracle d'un autre du même genre qui s'opéra peu de temps après, dit-il, mais dont il ne marque pas la date précise. Le voici :

— Jeanne Verdun, femme de François Eynald, avait mis au monde un enfant mort-né. Le bruit de l'événement qui vient d'être raconté fit concevoir à ses parents l'espérance que l'auguste Vierge voudrait aussi user de son pouvoir auprès de Dieu en faveur de leur enfant, pour qu'il put être régénéré par le saint baptême. On apporta donc le cadavre à Notre-Dame de l'Osier, et l'on se mit en prière de concert avec quelques personnes pieuses qui se trouvaient présentes. Nul doute que leurs supplications ne fussent animées de toute la ferveur possible. Néanmoins, l'effet en fut bien lent à venir, lent jusqu'à décourager leur espérance : depuis le matin jusqu'à deux heures après midi, on avait persévéré dans la prière et dans l'attente, et nul signe de vie n'avait apparu dans le petit corps. On finit

par se faire à la triste persuasion qu'il n'y avait rien à espérer pour le malheureux enfant, et l'on en vint à parler de sa sépulture. On s'entendit avec le prêtre du lieu ; tout fut réglé : on allait mettre le corps en terre, lorsque l'action divine éclata... Ce cadavre avait repris possession de la vie, dont il avait été privé avant même de naître. On vit l'enfant porter sa main gauche à son épaule, et ce corps, tout à l'heure en proie à la rigidité cadavérique, se mouvoir spontanément. Six témoins dignes de foi eurent ce spectacle sous les yeux, et, tout frémissants encore de cette émotion inexprimable qui s'empare de l'âme en présence des manifestations surnaturelles de la puissance divine, ils accoururent annoncer le fait au recteur de la chapelle, qui reçut leur déposition en présence de deux autres prêtres amenés là par leur dévotion à Notre-Dame de l'Osier. L'enfant reçut le baptême et mourut bientôt après, mais pour aller cette fois jouir de l'héritage céleste, auquel son baptême venait de lui donner droit en le faisant enfant de Dieu.

Terminons ce chapitre par le récit d'un fait extraordinaire que rapporte, en 1875, la Semaine Religieuse de Grenoble : fait authentiqué par une enquête juridique dont le procès verbal se trouve aux archives départementales de la Drôme : C'est « La toile miraculeuse de Saint-Jean-en-Royans ».

Dans le courant de l'année 1661, c'est-à-dire 12 ans après le miracle sanglant de l'Osier, et 5 ans après l'apparition comminatoire de la sainte Vierge à Port-Combat, Abel et Jean Brun, frères, marchands drapiers de Saint-Jean, l'un et l'autre sectateurs de l'hérésie de Calvin, commandèrent à un tisserand de Saint-Jean-en-Royans une pièce de toile de 32 aunes de longueur, que

celui-ci leur livra nette et sans défaut vers la fin d'août de la même année.

Après l'avoir mouillée à plusieurs reprises et étendue pendant quelques jours dans la prairie pour l'exposer à la rosée du matin, sans que, pendant ces diverses opérations, on n'eût rien remarqué sur la toile, Marguerite Gaillard, leur mère, comme eux très attachée à sa prétendue religion, mit cette toile à la lessive, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, le 8 septembre ; mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque, en la retirant du cuvier, elle la trouva toute couverte de marques et figures « qui ressemblaient à Notre-Dame de l'Osier », sans que nul autre linge, qui était dans la même lessive, le fût de la sorte.

Marguerite Gaillard, en bonne protestante, ne voulut point croire d'abord à un miracle ; elle fit laver cette toile avec grand soin, pour en enlever ces prétendues taches.

Voyant que, malgré toute la peine qu'on avait prise à les effacer, elles subsistaient toujours, et apparaissaient encore plus nettes qu'auparavant, cette femme incrédule soumit la toile à une seconde lessive, qui ne fut pas plus efficace que la première, bien au contraire, elle ne contribua qu'à faire ressortir davantage « lesdites marques et figures ».

Alors Marguerite Gaillard rejeta la faute sur le tisserand, qui n'eut pas de peine à se justifier et à représenter qu'on aurait pas reçu la toile si elle avait été marquée ainsi lorsqu'il la livra.

Notre huguenote protestante, dans l'intention de diminuer ce prodige importun, et de l'amoindrir en en divisant l'authentique, coupa la toile en plusieurs pièces, pour s'en faire des chemises et d'autres linges de

ménage, au lieu de la laisser dans la maison pour la vente, à laquelle elle était tout d'abord destinée. Elle remit une de ces pièces à une tailleuse pour en faire un tablier, en lui recommandant de la porter auparavant chez M. Claude Roybet, chapelier, pour la faire teindre en noir.

Celui-ci, à la vue des figures extraordinaires dont cette pièce était couverte, déclara que la teinture ne pourrait pas y prendre, et offrit de l'échanger contre une autre pièce de toile blanche de même grandeur et de même qualité.

Mais le lendemain, sur un ordre supérieur sans doute, la mère de notre tailleuse vint réclamer la toile et la porta à M. le Curé. Celui-ci consigna cette précieuse pièce à conviction entre les mains du Consul de Saint-Jean. Tous les deux, assistés du châtelain de Saint Nazaire, du secrétaire-greffier de la communauté, et, pour écarter tout soupçon de partialité, d'un protestant, nommé Thomas, procédèrent à une enquête minutieuse sur ces faits, selon la forme prescrite en pareil cas par les ordonnances royales.

Les enquêteurs se rendirent, le 29 mars 1662, dans la maison de Jean Brun, où ils trouvèrent Marguerite Gaillard qui dut reconnaître l'exactitude des faits.

Après cette formalité préliminaire, 13 témoins furent entendus, leurs dépositions sont consignées dans les archives, en voici une :

« — Honnête Claire-Louise, tailleuse, habitant à Saint-Jean, âgée d'environ vingt-cinq ans, dit que lundi dernier travaillant de son métier dans la maison de Pierre Bénistant, Marguerite Gaillard, voisine dudit Bénistant, vint la trouver et lui remit une pièce de toile (la même qu'on vient de lui

exhiber), en lui disant de la porter chez maître Roybet, chapelier, pour la faire teindre en noir, afin de lui servir de tablier ; et l'ayant portée audit teinturier, celui-ci dit que ce serait inutile de la mettre à la teinture, car aussi bien, elle ne prendrait pas, étant marquée comme elle l'était, et que ces marques étaient quelque chose de surnaturel. La servante de maître Claude, ayant examiné ces figures, dit qu'elles ressemblaient à celles « de Notre-Dame de l'Osier », et qu'elle baillerait en échange deux fois plus d'autre toile pour avoir celle-là. Le lendemain, la mère de la déposante l'alla prendre chez ledit chapelier. Elle ajoute que cette pièce a des marques extraordinaires, et quoi qu'elle ait travaillé beaucoup de toiles, elle n'a jamais rien vu de semblable. »

Cette instruction terminée, on procéda à la vérification de la toile par quatre experts nommés d'office, à l'effet de constater qu'elle pouvait être la cause des marques et figures qui se rencontraient sur la dite toile...

Tous, d'une voix unanime, déclarèrent avec serment, après un examen attentif de ces marques et figures, selon la connaissance et expérience journalières qu'ils ont au trafic et travail des toiles :

« — Que lesdites marques et figures sont extraordinaires, et que nul art ni industrie humaine ne les peut avoir faites sur ladite toile ainsi et comme elles y sont imprimées, et qu'il ne peut y avoir matière ni drogue qui puisse avoir causé lesdites marques et figures, que la lessive et le lavement ne peuvent effacer, qu'il n'y a aucun défaut du tisserand qui a fait la toile, et que sans doute, dans ces marques et figures, il y a quelque chose de divin. »

Le prodige de la toile marquée fit grand

bruit dans la région. Les habitants de Saint-Jean n'hésitèrent pas à en attribuer la cause à la Reine du Ciel, et, pleins de reconnaissance pour cette manifestation de sa puissance et de sa bonté au milieu d'eux, la prièrent avec ferveur à l'intention de la toile marquée.

La Vierge, comme pour confirmer l'origine surnaturelle de ces figures, répondit aux prières par des prodiges de guérisons tout à fait merveilleuses et extraordinaires, au point que, moins de deux mois après la première enquête, il fallut en faire une seconde. « Pour faire voir plus clairement, dit le procès verbal que lesdites marques et figures ont quelque chose de divin, plusieurs personnes audit lieu ayant eu recours dans leurs nécessités à la glorieuse Vierge Marie, dans la croyance qu'ils ont eue que lesdites marques et figures représentaient son image, et qu'elle en était la cause inconnue, ont, par l'intercession de cette sainte Mère, reçu un secours de Dieu tout particulier, y ayant même une fille à qui cette glorieuse Vierge a apparu mystérieusement. »

La commission fut formée des mêmes personnes, y compris le protestant Jean Thomas. Malheureusement le procès verbal relatant les dépositions des témoins sur les guérisons obtenues est incomplet, des pages sont déchirées ; en particulier le récit de l'apparition de la Sainte Vierge à une jeune fille, est coupée en deux.

Il est un autre miracle dont les preuves demeurent toujours, c'est la conversion du Royans, qui était autrefois peuplé de protestants, tout comme les environs de l'Osier, et qui aujourd'hui n'en compte plus.

Quant à la toile miraculeuse, il est regrettable qu'elle se soit perdue, sans doute au cours des tourmentes révolutionnaires.

La sainte Vierge ne l'a-t-elle pas permis pour qu'on reportât toute sa dévotion sur N.-D. de l'Osier, où elle a ouvert, suivant ses paroles à Port-Combet, une source de grâces !..





CHAPITRE V

Communauté de prêtres attachée au sanctuaire. Encore des miracles.

A la suite de cette première série de faits miraculeux dont quelques-uns viennent d'être racontés, se place un événement d'une importance considérable pour le pèlerinage. En 1663, Mgr l'Evêque de Grenoble résolut d'établir une communauté de prêtres à Notre-Dame de l'Osier. En cela, le prélat visait un double but : il voulait, d'une part, mieux pourvoir au service du pèlerinage, dont l'extraordinaire développement excédait évidemment les forces d'un seul chapelain, et, de l'autre, résoudre un problème dont il poursuivait depuis assez longtemps la solution, savoir : la création d'un grand séminaire pour la formation des aspirants au sacerdoce. Une ordonnance épiscopale fut donc publiée, qui instituait un grand séminaire auprès de Notre-Dame de l'Osier, et en même temps confiait aux directeurs de l'œuvre nouvelle la charge de desservir le Pèlerinage. Mais il fallut moins d'un an pour faire ressortir les graves défauts d'une pareille combinaison. Un séminaire, surtout à une époque où ces précieux établissements en étaient encore à tâtonner pour trouver leur assiette véritable, demandait d'avoir sur lui habituellement l'œil et les soins de l'Evêque diocésain, et Notre-Dame de l'Osier était trop éloignée de la ville épiscopale. D'un autre côté, les directeurs de l'œuvre étaient trop absorbés par le ministère extérieur. Le temps qu'il aurait fallu donner à l'éducation des futurs ministres des autels

était impérieusement réclamé par des foules de pèlerins sans cesse renouvelées. Evidemment, il y avait incompatibilité entre les deux œuvres et il fallut les scinder. Le séminaire fut transféré ailleurs avec son personnel dirigeant, et l'on songea à pourvoir d'une autre manière aux besoins du Pèlerinage. Une communauté de prêtres étant jugée nécessaire, les Augustins de Vinay étaient pour ainsi dire désignés d'avance au choix de l'autorité. Ils avaient joué un rôle actif dans les divers événements qui avaient donné naissance au Pèlerinage ; de plus, les fidèles étaient habitués à les rencontrer auprès du sanctuaire, où ils venaient souvent donner aux pèlerins les soins de leur ministère. Par un arrangement conclu entre leur communauté et Mgr l'Evêque de Grenoble, ces religieux furent établis auprès du sanctuaire de l'Osier, pour le desservir conjointement avec le chapelain primitif qui conserva son titre et ses fonctions. Ils prirent possession de leur nouveau poste dans le cours de l'année 1664, et quelques années après ils construisaient le beau couvent qui subsiste encore aujourd'hui.

Le seul fait de l'établissement des Augustins comme gardiens du sanctuaire ne pouvait qu'imprimer au Pèlerinage un nouvel essor, en offrant à la piété chrétienne tout l'aliment qu'elle pouvait désirer. Le sanctuaire de l'Osier fut donc plus que jamais le point de mire de la dévotion publique, et sa gloire fut portée au comble. Nous allons voir des relations de miracles qui nous montreront les fidèles tournant leurs regards vers Notre-Dame de l'Osier, du cœur de la Bourgogne, comme des rives de la Méditerranée. Aussi la bonne Mère poursuivit-elle sans relâche le cours de ses bienfaits ; sa douce et féconde munificence continua de

s'épancher en faveurs miraculeuses de tout genre. En voici quelques-unes — parmi des centaines d'autres, non moins intéressantes — Monsieur Carrichon, d'Autun (S.-et-L.) ayant perdu un œil, a recouru à N.-D. de l'Osier, et fait vœu d'aller au vénéré sanctuaire. Dès le lendemain, sans aucun remède, son œil redevient clair et retrouve la vue.

— Jean Picot, de Montagny (Rhône), perclus d'une jambe depuis 10 ans, avec douleurs intolérables, fait vœu d'aller au célèbre pèlerinage de N.-D. de l'Osier. Il est aussitôt suffisamment soulagé pour se mettre en route. Au sanctuaire il est guéri le neuvième jour de son arrivée après de ferventes prières.

— Bertrând Gonnoud, de Grenoble, souffrait d'une hernie depuis 10 ans ; dès qu'il eut fait vœu d'aller à N.-D. de l'Osier, le mal disparaît totalement.

— Jacques Jorner, maître boulanger à Lyon, avait un fils âgé de six ans, dont les yeux étaient si malades, que, depuis longtemps, l'enfant n'en pouvait tirer aucune espèce de service, et que depuis un an et demi, il n'avait pas même pu les ouvrir. Les parents, ne sachant plus à quel moyen recourir pour le préserver d'une cécité complète et définitive, eurent la pensée de le vouer à Notre-Dame de l'Osier. En conséquence de ce vœu, sa mère vint en pèlerinage au sanctuaire. A son retour à Lyon, quel ne fut pas son étonnement de voir son enfant sur la place Saint-Nizier, jouant et folâtrant avec d'autres enfants de son âge ! L'heureuse mère comprit aussitôt ce qui s'était passé ; pendant qu'elle avait imploré l'assistance de Notre-Dame de l'Osier dans son sanctuaire, cette bonne Mère avait pris en mains les intérêts de l'enfant et l'avait

guéri. En effet, il avait été guéri soudainement et d'une manière si radicale, que depuis il n'eut jamais plus à souffrir d'un mal qui avait été jugé incurable.

— Mme de Romanche ayant mis au monde un fils qui tomba en syncope de mort presque dès le moment de sa naissance, les médecins et chirurgiens qui le virent en cet état déclarèrent qu'ils croyaient tous les remèdes inutiles. Alors cette pieuse Mère s'adressa à la très sainte Vierge avec une vive et respectueuse confiance, et lui promit que, si elle voulait bien obtenir la vie et la santé de cet enfant chéri, elle donnerait à l'instant, dans sa chapelle de l'Osier, autant pesant de cire que pesait alors son enfant, et que tous les dix ans on offrirait le même présent, selon que son fils pourrait peser. Le vœu fut à peine formé, que cet enfant recouvra la vie et la santé (1). L'histoire abrégée ajoute que ce vertueux fils, toujours reconnaissant envers la très sainte Vierge, vint régulièrement tous les dix ans remplir le vœu que sa mère avait formé en sa faveur.

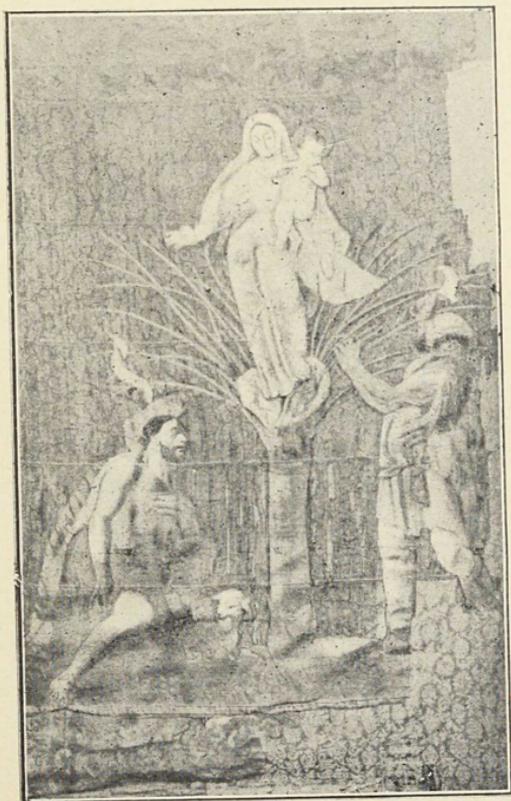
— Le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier possède, depuis le commencement du siècle précédent, un étendard de soie très usé, peint sur les deux faces et représentant sur l'une et sur l'autre le miracle de l'Osier. C'était l'étendard de bataille d'un illustre chevalier de Malte, général des galères de cet ordre fameux. En le portant à l'Osier, à la tête de 300 hommes qui l'avaient suivi dans ses expéditions, le général dressa lui-même le procès-verbal suivant pour faire connaître à la postérité la plus reculée sa reconnaissance envers Marie. Nous nous

(1) Histoire abrégée de la dévotion à Notre-Dame de l'Osier, par les Augustins, p. 44.

reprocherions de changer un seul mot à ce document précieux ; le voici donc tel que le donne l'original qui est encore entre nos mains :

D. O. M.

« Le jour des Rois de l'année 1702, l'illus-
« trissime et vénérable frère seigneur Clau-
« de de Moreton de Chabrillan, chevalier,
« bailli, grand-croix de l'ordre de Saint-
« Jean de Jérusalem, commandeur des Com-
« manderies du Temple de Bordeaux, de la
« chapelle de Bron et Guéray, ci-devant gé-
« néral des galères de Malte et de celles de
« notre Saint-Père le Pape Alexandre VIII,
« est venu ici pour offrir et présenter à cet-
« te église son grand étendard de bataille
« en mémoire et reconnaissance de la pro-
« tection et des grâces que Notre-Seigneur
« Jésus-Christ a répandues sur lui par l'in-
« tercession de la très sainte Vierge, sa glo-
« rieuse Mère, en laquelle il a eu toute sa
« vie une parfaite confiance et une singuliè-
« re dévotion, et particulièrement sous le
« titre de Notre-Dame de l'Osier, dont il fit,
« à cet effet, représenter le miracle sur ledit
« estendard de bataille, qui lui a servi pen-
« dant le temps de son généralat et com-
« mandement des galères de Malte et du
« Pape, afin d'obtenir de cette puissante
« Protectrice la victoire sur les terres en-
« nemies du nom chrétien, à la plus grande
« gloire de son saint et illustre Ordre, à
« l'avantage de la République de Venise,
« aux armes de laquelle il unit celles qu'il
« avait l'honneur de commander aux sièges
« fatigants et périlleux de Naples, Malvoi-
« sie, dans le royaume de la Morée, et à ceux
« de la Vallone, de la Cannina, en Dalma-
« tie, en 1690, places qui furent conquises
« malgré mille périls et difficultés qui sem-
« blaient s'y opposer, tant à cause de leur



L'étendard de 1702

« situ
« les
« Tur
« aitr
« l'Os
« bat
« que
« qu
« por
« pire
« mes
« seig
« sor
« inc
« res
« tres
« fit
« cou
« nav
« et
« dit
« sais
« de
« de
« Fil
« V
« m

Je
relat
ce ch
que
—
ouvr
men
cet a
quel
chiro

« situation avantageuse, qui, jusqu'alors,
« les avait rendues imprenables, que par le
« grand nombre et la fierté étonnante des
« Turcs qui les défendaient ; ce qui en fit
« attribuer tout le succès à Notre-Dame de
« l'Osier, sous l'estendard de laquelle com-
« battait ledit seigneur général, aussi bien
« que l'épouvante et la crainte effroyable
« qu'il porta l'année suivante jusqu'aux
« portes de Constantinople, capitale de l'em-
« pire ottoman, où il fut défier, uni aux mê-
« mes forces, les armées navales du grand
« seigneur, dont les Turcs furent obligés de
« sortir toutes leurs troupes pour les jeter
« incessamment dans les îles et les forte-
« resses de Ténédos, Méthelin, Chio et au-
« tres places dont ils craignirent qu'on ne
« fit les sièges, précaution qui les en mit à
« couvert et qui leur servit à faire éviter la
« destruction et la déroute de leur armée
« navale, qu'on avait dessein de combattre,
« et qui fut le fruit de cette campagne. Le-
« dit seigneur-bailli prie instamment la
« sainte Vierge, Mère de Dieu, Notre-Dame
« de l'Osier, de lui accorder la continuation
« de sa puissante protection auprès de son
« Fils pendant le cours de sa vie.

« *Vidimus stellam ejus in Oriente, et veni-*
« *mus cum muneribus adorare Dominum.* »

Signé à l'original :

Le Bailli de Chabrilan.

Je me hâte de passer au dernier miracle
relaté par les pères Augustins, afin de clore
ce chapitre déjà bien long ; et ici je ne ferai
que transcrire leur histoire abrégée.

— Marie d'Amour, veuve du sieur Odiger,
ouvrier imprimeur de Lyon, avait entière-
ment perdu la vue. Elle était restée dans
cet état l'espace de six mois, pendant les-
quels elle employa tous les remèdes que les
chirurgiens des hôpitaux de Lyon avaient

pu lui conseiller ; tous ces remèdes restèrent inutiles, et, à la fin, les docteurs consultés lui déclarèrent qu'ils ne pensaient pas qu'elle pût jamais recouvrer la vue. Cette pauvre femme était plongée dans une affliction profonde, lorsqu'un homme de la Côte-Saint-André lui fit le récit des prodiges que Dieu opérait tous les jours par l'intercession de Notre-Dame de l'Osier. Elle fit vœu d'y aller et d'y offrir à la sainte Vierge deux voiles pour orner sa statue. Dès le jour où elle fit ce vœu, la vue lui revint peu à peu, et aussitôt elle entreprit le voyage, non pour demander une guérison parfaite dont elle se jugeait indigne, mais pour obtenir au moins de pouvoir se conduire. Etant arrivée au bois d'Artas, canton de Saint-Jean-de-Bournay, elle fit une chute si fâcheuse, que les jambes et les genoux lui enflèrent au point qu'il lui fut impossible de faire un pas. Alors, s'adressant à la sainte Vierge « Notre-Dame de l'Osier, s'écria-t-elle, ne permettez pas que je reste en chemin, sans accomplir la promesse que je vous ai faite ; recevez les voiles que vous m'avez inspiré de vous porter, et accordez-moi la consolation de les présenter moi-même à votre autel. » Dans le moment, passe un voiturier qui consent à mettre cette femme sur sa charrette ; elle arrive ainsi à Notre-Dame de l'Osier, où elle acquitte son vœu le 30 septembre 1748 ; dans l'église même elle a le bonheur non seulement de recouvrer la vue, mais encore d'être guérie parfaitement de l'enflure occasionnée par sa chute.

En l'année 1749, quand les Augustins citèrent ce miracle, cette femme vendait des livres de dévotion et des chapelets à la porte des pères Dominicains de Lyon, et publiait avec reconnaissance la grâce qu'elle avait reçu de Notre-Dame de l'Osier.



CHAPITRE VI

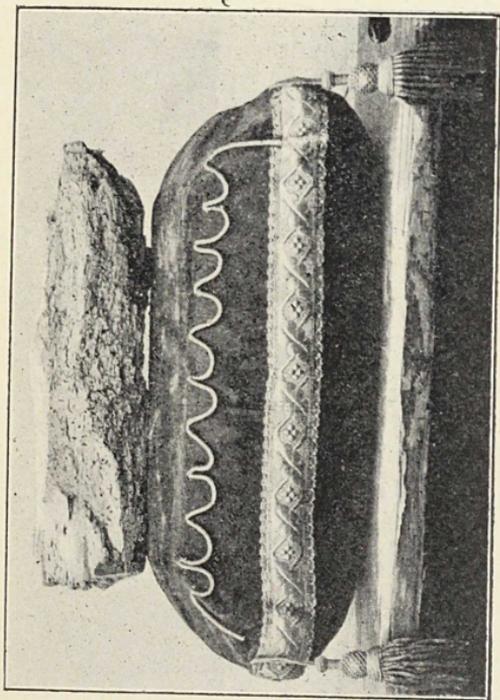
La Révolution et ses fruits à Notre-Dame de l'Osier.

L'ouvrage des Augustins termine sa nomenclature au 30 septembre 1748, en déclarant que la nécessité de ne pas dépasser les limites étroites dans lesquelles il doit se renfermer, l'oblige à laisser dans l'oubli un très grand nombre d'autres miracles, attestés d'ailleurs par des actes solennels. De cette époque à la fin du dix-huitième siècle, aucun nouvel écrit ne fut publié sur Notre-Dame de l'Osier. Nul doute assurément que la source de grâces miraculeuses, ouverte en ce lieu par l'inépuisable bonté de la Mère de Dieu, ne continuât de couler. Il n'est pas douteux non plus que les Augustins, gardiens du sanctuaire, n'aient consigné, dans un registre spécial, les faveurs qui venaient à leur connaissance, mais ce registre a péri, avec tant d'autres documents, au milieu de la tourmente révolutionnaire ! A cette époque de deuil et de ruines, le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier, lui aussi, eut à traverser des jours mauvais. Frappés, comme les autres religieux de France, par la loi impie qui abolissait tous les instituts religieux, les pères Augustins de l'Osier furent contraints d'abandonner le saint lieu dont ils avaient la garde depuis plus de 125 ans. Le culte divin cessa ; la voix de la prière s'éteignit dans ce sanctuaire qui avait été témoin de tant et de si admirables actes de foi et de piété, et dont les échos avaient redit si souvent les miséricordes de l'auguste *Secours des Chrétiens*. Bientôt même les anges de ce

sanctuaire béni eurent à pleurer sur des outrages plus directs et plus sacrilèges encore. Quand le moment vint où l'on entreprit de chasser tout à fait le Dieu du Calvaire du sein de la nation très chrétienne, une profanation abominable se consumma dans le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier. Une horde impie se rua sur cet asile vénéré ; il fut sacrilègement envahi ; les vases précieux, les superbes ornements, les magnifiques reliquaires dont la générosité des fidèles l'avait enrichi, tout fut pillé ou mis en pièces. Pour les objets de pure dévotion, qui n'étaient pas de nature à tenter la cupidité, et que la piété ou la reconnaissance des ancêtres y avait accumulés, ils furent l'objet d'une razzia inexorable : ex-voto, images, statues diverses, qui s'y trouvaient en grand nombre, tout fut outrageusement entassé pour être livré aux flammes. On dit que plusieurs voitures furent chargées de ces divers objets.

La statue miraculeuse elle-même, ainsi appelée à cause des miracles innombrables auxquels elle avait comme présidé, n'échappa point à la brutalité des profanateurs. L'un de ces forcenés la saisit à l'aide d'un instrument, et, du lieu élevé où elle était dressée, la précipita violemment sur le sol. Elle se rompit en plusieurs pièces qui furent ramassées et déposées modestement dans un appartement attenant à l'église. Dieu merci, l'auguste Vierge ne permit pas que la sainte effigie dont elle avait fait l'instrument de tant de grâces, et à l'ombre de laquelle tant d'actes d'amour étaient montés jusqu'à son cœur, elle ne permit pas, dis-je, que ce précieux monument fût ravi pour toujours à la piété chrétienne.

Avant de consommer son œuvre de destruction, la bande impie était sortie de l'égli-



Fragment du bois de l'Osier sanglant conserve sous l'autel miraculeux

se po
veit
un
pié
sins
scène
leur
C'est
nous
les vo
débri
mieu
veaux
s aper
c'est-
paru
soin
ches
rent
sai
prend
ses le
rages
euren
d'être
était
nuit
l'on e
ne, et
d'v
Le
d'une
était
missa
possé
et d'u
sacri
en fo
sion.
conse
à la g

se pour se répandre dans le couvent, déjà veuf de ses anciens hôtes. En ce moment, une femme du pays, aussi courageuse que pieuse et dévouée, aborde deux de ses voisines qu'elle voit pleurer amèrement sur la scène désolante qui s'accomplit : « Allons ! leur dit-elle, il ne s'agit pas de pleurer ! C'est le moment d'agir. Venez, il faut que nous sauvions la statue miraculeuse. » Et les voilà qui s'emparent furtivement de ces débris vénérables et qui les cachent du mieux qui leur est possible. Quand les nouveaux iconoclastes revinrent à l'église, ils s'aperçurent vite que la pièce principale, c'est-à-dire la statue miraculeuse avait disparu. Vainement la cherchèrent-ils avec le soin le plus attentif ; toutes leurs recherches restèrent infructueuses, et ils comprirent qu'ils avaient été joués. Ils devinèrent sans trop de peine à qui ils devaient s'en prendre de leur mécompte, et les trois pieuses femmes payèrent leur dévouement courageux par les mauvais traitements qu'elles eurent à subir. Mais, que leur importait d'être maltraitées ? la statue miraculeuse était sauvée d'une destruction certaine. La nuit suivante, on en prit les fragments, que l'on enveloppa dans des couvertures de laine, et on les enfouit secrètement au fond d'un ravin solitaire.

Le bois de l'Osier miraculeux fut préservé d'une manière non moins providentielle. Il était venu à Notre-Dame de l'Osier, un commissaire de la République, un homme qui possédait toutes les conditions de brutalité et d'impiété fanatique requises pour l'œuvre sacrilège qu'il était chargé d'accomplir. Il en fournif la preuve dès le début de sa mission. Arrivé en face du petit oratoire où l'on conservait l'Osier miraculeux, il remarque à la grille de fer, dont cet oratoire était fer-

mé, des lettres sculptées d'assez grande dimension, qui couraient le long de la grille en formant les noms *Jésus-Maria*. Aussitôt il se fait apporter un marteau, de sa propre main, faisant sauter l'*i* de *Maria* : *Jésus-Mara* ! s'écrie-t-il d'un air triomphant. Oui, *Marat* est le sauveur de la France ; malheur à qui soutiendrait le contraire ! » Un tel procédé et cette admiration pour le monstre sanguinaire qui ne doit sa célébrité qu'à ses crimes, promettaient que le séide de la démagogie serait digne de la cause qu'il représentait. Il ouvre l'oratoire, et d'un violent coup de canne, il brise le vitrage de la chasse qui renfermaient la précieuse relique. Il ordonne qu'on en jette au vent la poussière et qu'on brûle le reste. Par bonheur, celui à qui il s'adressa pour l'exécution de cet ordre, et qui plus tard raconta cet incident à l'auteur du *Pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier*, était un homme bien intentionné, qui sut mettre une heureuse finesse et une prompt décision au service de son bon vouloir. Affectant aussitôt de mettre le plus grand empressement à faire ce qui lui était commandé, cet homme se hâta de recueillir la poussière renfermée dans la chasse pour la jeter à la voirie. Le commissaire, en le voyant manifester un si beau zèle, crut qu'il pouvait compter sur lui pour la parfaite exécution de ses volontés, et il se retira. C'est ce qu'attendait le digne enfant de l'Osier. Il se hâta de profiter de cette absence pour enlever ce qui restait de l'Osier miraculeux et le faire disparaître en le cachant sous terre. Plus tard, il eut la consolation de remettre ce précieux dépôt entre les mains de Mgr Simon, évêque de Grenoble.

Pour les auteurs de toutes ces profanations, la tradition locale porte que la plu-

part furent frappés de la main de Dieu. Naguère encore, les anciens du pays nommaient ceux à qui la justice divine demanda compte de leur sacrilège ; ils racontaient le genre de châtement qui atteignit chacun d'eux, et de quelle manière inexorable il s'attacha à leur personne pour ne les quitter qu'avec la vie.

Le sanctuaire est donc dépouillé de tout ce qui faisait sa gloire ; il est déchu de son antique splendeur, ce temple saint jadis témoin de tant de merveilles, objet constant de la vénération des peuples. Dans cet état humilié, et alors que partout l'Eglise de Dieu était en proie à la plus furieuse persécution, conserva-t-il quelques vestiges de l'empressément religieux dont il avait été l'objet ? Put-il encore voir venir à lui quelques-uns de ces pieux visiteurs qui naguère l'inondaient de leurs foules pressées ? Ici, je laisse parler l'auteur du *Pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier*, qui écrivait en 1837 :

« Oui, il le put, malgré d'inconcevables difficultés ; l'impiété avait pu enlever à la chapelle ses riches trésors, mais elle ne put déraciner du cœur des chrétiens, le respect et l'amour qu'ils avaient voués à l'auguste patronne de ce sanctuaire. Ces temps dont le souvenir est une longue douleur, ne sont pas si éloignés de nous, qu'il n'existe encore une foule de ces pieux pèlerins qui bravaient tous les obstacles pour offrir leurs hommages à Notre-Dame de l'Osier. Nous avons entendu les vieillards raconter, les larmes aux yeux, les voyages qu'ils faisaient à cette époque auprès de la *bonne Vierge qui avait apparu au pauvre laboureur*. Quoique l'église fût fermée, que la statue miraculeuse ne s'y trouvât pas, ces fervents serviteurs de Marie venaient prier à la porte et lever des mains suppliantes vers la Mère de miséri-

corde comme pour demander la grâce des criminels dont les forfaits appelaient le courroux du ciel. Pleins d'une confiance admirable, ils confiaient leurs offrandes aux habitants du hameau, en les conjurant de les présenter en leur nom à Notre-Dame de l'Osier, quand on rouvrirait son sanctuaire. Ils repartaient après pour leur pays, avec la consolation d'avoir invoqué Marie sur le seuil de son temple. »

De son côté, l'auguste patronne de l'Osier ne suspendit point, même pendant cette période néfaste, l'effusion de ses faveurs miraculeuses. Écoutons encore l'auteur de l'ouvrage déjà cité : « Il est certain, dit-il, d'après le témoignage des personnes avancées en âge et dignes de foi que nous avons consultées, il est certain que le Seigneur ne cessa de favoriser la piété des pèlerins et qu'il récompensa leur foi par de merveilleuses guérisons. Plusieurs personnes auraient recouvré la vue ; plusieurs, l'usage de leurs membres ; quelques-uns auraient repris la parole ; un grand nombre auraient été guéries d'hydropisie, de frénésie, de dartre corrosive, d'épilepsie et d'autres infirmités corporelles. Mais nous n'avons pas sous les yeux les preuves et les attestations de ces miracles ; nous n'oserions les rapporter d'après les détails qu'on nous en a donnés, quoique ces détails portent avec eux une forte présomption de vérité. »





CHAPITRE VII

Après la Révolution. Réouverture du Sanctuaire. Lente restauration du pèlerinage.

Ces jours de deuils passèrent enfin, et des temps meilleurs se levèrent pour Notre-Dame de l'Osier. La statue miraculeuse exhumée de sa cachette souterraine et rajustée dans ses fragments aussi bien qu'il fut possible, reprit sa place d'honneur au-dessus de l'autel qui lui appartenait. L'Osier miraculeux fut aussi rendu à la vénération des fidèles. Cette réparation des lamentables excès du temps passé s'accomplit en présence d'une multitude innombrable. Tous les cœurs étaient ravis de se retrouver dans ce sanctuaire béni où l'on avait tant aimé à prier autrefois. Comme aux plus beaux jours de sa gloire, les pèlerins s'y pressaient avec amour ; on eût dit que, pour chacun d'eux, c'était la maison paternelle qui leur était rendue après les tristesses de l'exil, et on les entendait rappeler à Marie avec une touchante simplicité les anciens témoignages de sa miséricorde et de sa maternelle sollicitude (1).

« Il eût fallu à cette époque profiter de la bonne disposition des fidèles qui retournaient à l'Osier, et par des soins assidus leur faire oublier l'absence de tout secours

(1) Nous n'avons pu savoir d'une manière précise en quelle année cette réparation s'accomplit. Nous savons toutefois avec certitude que ce fut dans les premiers temps de l'administration de M. Poncet, comme curé de Vinay, et que M. Poncet prit possession de cette paroisse vers la fin de décembre 1808.

spirituel qui les avait si fort contristés pendant les premières années de la Révolution. Hélas ! le contraire arriva ; non seulement les pèlerins ne trouvèrent plus à l'Osier les ressources abondantes que leur piété rencontra autrefois, mais encore pendant un temps considérable ils se virent privés des soins les plus ordinaires. Il n'y avait point de prêtres pour recevoir leurs offrandes et pour être auprès de la très sainte Vierge les interprètes de leurs vœux. Ce soin avait été confié à une bonne fille du hameau, qui leur donnait à baiser la sainte relique de l'Osier, et recevait l'obole dont ils accompagnaient cet acte de religion (1). Plus de moyen de se confesser, de communier ; point de bons conseils, point d'instructions. Ils retournaient chez eux, fatigués, sans avoir pu seulement entendre la sainte messe (2). »

L'autorité diocésaine essaya d'améliorer cette situation, en chargeant M. le curé de Vinay d'étendre sa sollicitude pastorale au sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier. Mais résidant à une distance considérable, et absorbé d'ailleurs par la conduite de son nombreux troupeau, comment pouvait-il subvenir aux besoins des pèlerins, besoins de tous les jours et pour ainsi dire de tous les instants ? Son successeur, avec tout le zèle que lui inspirait sa foi sincère et fervente envers Notre-Dame de l'Osier, ne parvint pas à changer sensiblement l'état des choses, gêné qu'il était dans son bon vouloir par les mêmes entraves. Le sanctuaire y gagna de voir de temps en temps célébrer l'admirable sacrifice de la messe, et se dresser la

(1) C'est ce que, dans le langage du pays, on appelle *Offrir*.

(2) *Pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier*. Edition de 1864, page 37.

table eucharistique pour quelques fidèles d'une piété plus éclairée ; mais ce fut presque tout.

Néanmoins les prodiges continuaient sur cette terre que l'on peut appeler à si juste titre la terre des miracles. Il est certain que des grâces miraculeuses furent obtenues en grand nombre pendant cette période de délaissement presque complet. Malheureusement beaucoup de ces faits sont tombés en oubli, faute d'avoir été l'objet de relations écrites ; car on ne commença à dresser des procès-verbaux que vers 1817. Mais à partir de cette époque, la série est nombreuse et ne nous laisse que l'embarras du choix. Nous allons en reproduire quelques-uns, en avertissant nos lecteurs que les dates le plus souvent ne sont point indiquées, et que nous n'avons pu les déterminer que d'une manière approximative.

— En 1817, guérison d'un jeune homme de Chasselay après une neuvaine à N.-D. de l'Osier.

— En 1818, guérison instantanée de Alexis N., de la Baume d'Ostun, miné par une maladie de langueur.

— M. G., de Vinay, quoique incrédule, songea au milieu d'horribles souffrances, à s'adresser à la Consolatrice des affligés ; les plaies de ses jambes disparurent comme par enchantement, grâce à l'intercession de N.-D. de l'Osier, le jour où ce nouveau Port-Combat se fut réconcilié avec Dieu.

— Mais le fait le plus saillant de l'époque fut la guérison subite d'une jeune fille de Valence atteinte d'un cancer au sein et abandonnée des médecins. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce miracle, c'est que la jeune fille, convertie du protestantisme, ne connaissait pas N.-D. de l'Osier. Ce fut la vue d'une statue de la sainte Vierge

et une voix lui disant de faire trois communions et d'aller à N.-D. de l'Osier, qui la détermina à prier la Vierge Marie.

La supérieure, qui ne connaissait pas davantage le pèlerinage de l'Osier et qui se défiait d'une vision qui pouvait bien n'être qu'un vain rêve, refuse la permission. On apporte cependant la sainte communion à la malade, et une autre personne est chargée de faire une deuxième communion à son intention. Quelques jours se passent, et une seconde apparition a lieu. Cette fois, c'est la sainte Vierge elle-même qui se montre à la malade et qui lui annonce formellement qu'après la troisième communion, elle sera guérie et partira pour l'Osier. — « Mais, ma bonne Mère, lui répond la malade, voilà déjà deux communions de faites et je ne suis pas mieux, et de plus, notre supérieure ne veut pas que j'aie à l'Osier. — Vous serez guérie après la troisième communion reprend la Mère de Dieu, et vous irez à l'Osier »

Le lendemain, la malade demande avec tant d'instance d'aller faire la communion au chœur, que l'on n'ose pas lui refuser. Le moment de la communion arrivé, elle se rend à la grille en tenant ses deux bras écartés en forme de croix. C'était la seule position que lui permit son mal. Après avoir reçu la sainte hostie, elle joint ses deux mains sans effort, revient à sa place où elle fait paisiblement son action de grâces et en sortant de la chapelle, elle demande à manger. Or, depuis fort longtemps, elle ne prenait aucune espèce de nourriture. Qu'on juge de la stupeur de la communauté ! Personne n'en pouvait croire à ses yeux ni à ses oreilles... La malade était bien réellement guérie, et sa guérison avait été instantanée. Le moyen maintenant de l'empêcher d'entre-

prendre son pèlerinage !... A peine est-elle arrivée dans le sanctuaire, que, reconnaissant dans la statue miraculeuse Celle qui lui avait apparu, elle franchit, d'un mouvement électrique, la balustrade qui enfermait l'autel, et s'élança sur cet autel pour saisir, dans un transport irréféchi de dévotion, le chapelet que la statue portait à la main ; tout cela fut l'affaire d'une seconde.

Nous laissons deviner le tressaillement de joie de la jeune personne, en se voyant en face de cette image vénérée, dans laquelle elle retrouvait l'aspect même qu'avait revêtu l'auguste Vierge pour la visiter dans ses souffrances.





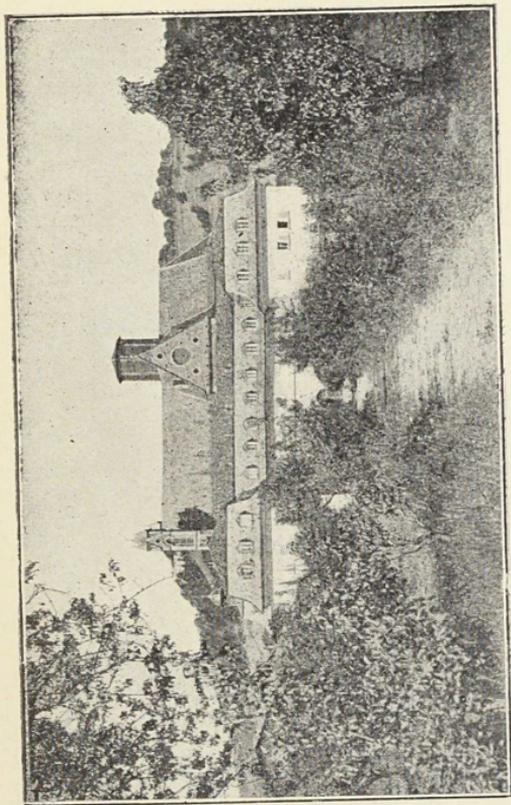
CHAPITRE VIII

L'arrivée des Oblats de Marie, 1834. Reprise du Pèlerinage. Nouvelles effusions de grâces. Nouveaux miracles.

Malgré tous ces prodiges qui témoignaient si hautement du désir de la douce Patronne de l'Osier de revoir les peuples accourir à son sanctuaire, le pèlerinage ne faisait qu'accélérer sa marche vers la décadence. Nous en avons déjà fait entrevoir la cause : elle était tout entière dans l'absence d'un ministère sacerdotal suivi et suffisamment étendu. Il en résulta que la piété des fidèles, manquant de direction, ne tarda pas à s'égarer et à se briser contre des écueils funestes. On affluait encore aux jours de fêtes de la sainte Vierge ; mais alors que toutes les cérémonies religieuses se résumaient en une messe basse, que quelques-uns seulement avaient la bonne chance de rencontrer, quel emploi donner au temps du séjour sur la sainte colline ? Car les foules veulent être occupées ; si elles ne trouvent pas de passe-temps bons et utiles, elles s'en créent de mauvais et de pernicieux. C'est ce qui arriva à l'Osier : pour passer le temps, on prit l'habitude d'y danser et le pèlerinage dégénéra bientôt en ce que l'on a coutume de désigner sous le nom de *vogue* dans nos contrées. Ainsi donc, ce lieu vénéré, où l'on venait autrefois respirer le plus pur esprit de la religion et de la piété, le voilà transformé en un rendez-vous de plaisirs bruyants et de frivole dissipation. C'est que l'action du prêtre est nécessaire pour la

1824. Re-
effusions
celes.

migraient
ce Patro-
es accourir
ne faisait
décade.
la cause :
sente d'un
dissement
des fidèles,
us à s'éga-
inestes
s de la
toutes les
ent en une
seulement
nter, quel
sur la
éant être
de rasse-
crient de
e qui arri-
s, au pri-
age de-
me de dé-
nos col-
où Ton
our esprit
à trans-
plaisirs
C'est que
e pour la



Le Couvent des Oblats de Marie Immaculée

conser
quand
et sa
libert
alarm
sya
à sa
l'osie
licita
egise
à dem
prien
solati
cevoir
Mais
était
l'y ra
d'un s
la no
alab
prêtre
voue
pèleri
premi
senti
tres,
la pa
néces
que j
I
tomp
d'une
aillé
ancie
selle
nées
berin
faisa

conservation de tout bien religieux et moral; quand le prêtre fait défaut, tout se corrompt et se déprave.

Il est vrai que, dès l'année 1830, Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, alarmé de ce triste état de déchéance, essaya de réagir contre la pente qui entraînait à sa ruine le pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier; il est vrai que, dans ce but, il sollicita et obtint l'érection de la chapelle en église succursale, et qu'il y plaça un prêtre à demeure, qui pût du moins tous les jours procurer aux pèlerins vraiment pieux la consolation d'assister au saint Sacrifice et recevoir leurs confidences au saint tribunal. Mais le mal était déjà fait; le pèlerinage était déchu de son caractère propre, et pour l'y ramener, ce n'était point assez du zèle d'un seul homme, qui d'ailleurs se devait à la nouvelle paroisse disséminée dans les alentours du sanctuaire. Au reste, un seul prêtre, quel que soient son zèle et son dévouement, est impuissant à faire fleurir un pèlerinage comme celui de l'Osier. Dès les premiers temps, nous l'avons vu, on avait senti qu'il y fallait une communauté de prêtres, toujours prêts à nourrir les fidèles par la parole sainte et les sacrements, et cette nécessité s'imposait plus impérieusement que jamais.

La bonne Mère, dont la sollicitude veillait toujours sur son Sanctuaire, y pourvut d'une manière tout à fait inattendue. Un zélé missionnaire de Provence, M. Dupuy, ancien chanoine démissionnaire de Marseille, se préoccupait depuis quelques années d'entreprendre la restauration du pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier. Il s'en faisait un devoir de reconnaissance, (1) se

(1) L'histoire ou la légende dit que, guéri à

croyant redevable du rétablissement de sa santé à la résolution prise par lui, assure-t-il, de se dévouer à cette restauration. Quoi qu'il en soit du fait de sa guérison, qui n'a jamais été l'objet d'une constatation authentique, toujours est-il que M. Dupuy se rendit à l'Osier en 1833, dans le but de réaliser son pieux dessein.

Le couvent occupé autrefois par les Augustins avait passé en diverses mains depuis qu'il avait été aliéné comme *bien national*, mais il était resté debout, quoique dévalisé de tous ses ornements, et l'on pouvait d'autant plus facilement en faire l'acquisition, que le dernier propriétaire, qui était une communauté de Chartreuses, n'attendait qu'une occasion pour s'en dessaisir. D'ailleurs, Mgr Philibert de Bruillard, à qui M. Dupuy s'était ouvert de son dessein, approuva son zèle et l'encouragea chaudement à en suivre la généreuse inspiration. M. Dupuy se fit donc céder par une vente en règle l'ancienne résidence des Augustins, et Mgr l'évêque de Grenoble, toujours plus favorable à la tâche entreprise par le zélé missionnaire, continua de le seconder de tout son pouvoir : c'est à cette fin qu'il lui conféra le titre de curé de Notre-Dame de l'Osier.

Mais M. Dupuy n'entendait pas accomplir tout seul l'œuvre de restauration à laquelle il se dévouait ; il ne se considérait, au contraire, que comme un précurseur qui préparait les voies à une famille d'ouvriers apostoliques, sur laquelle il comptait pour faire reflourir l'antique gloire de Notre-Dame de l'Osier. Bientôt, en effet, il transmettait ses

N.-D. du Laus, le Chanoine Dupuy fut envoyé par la Sainte Vierge à Notre-Dame de l'Osier « parce qu'il y a quelque chose à faire là-bas ».

droits aux Oblats de Marie-Immaculée, qui venaient s'établir à l'Osier avec l'agrément du pieux prélat préposé au gouvernement du diocèse. Mgr Philibert de Bruillard accepta d'autant plus volontiers les services qui s'offraient à lui, que, d'après le témoignage de l'auteur du *Pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier*, il crut comprendre, par certaines circonstances imprévues, qu'en cela il se prêtait aux desseins de la volonté divine.

D'ailleurs, les Oblats de Marie forment une Congrégation à qui l'Eglise a confié la charge spéciale de propager le culte de la très sainte Vierge, et qui, de plus, a pour but fondamental de se dévouer à la conversion des âmes par le ministère des missions; double titre qui devait les faire regarder comme les bienvenus dans un diocèse que Marie avait comblé depuis longtemps des témoignages de sa prédilection, et qui se trouvait alors entièrement dépourvu d'ouvriers apostoliques spécialement destinés aux missions. Les Oblats furent donc accueillis avec bienveillance, et dès le milieu de l'année 1834, ils prenaient la direction du pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier.

Les nouveaux gardiens ne manquèrent pas de matière à leur zèle : il fallait dégager le pèlerinage des alliages impurs qui s'y étaient glissés par les malheurs des temps ; apprendre aux pèlerins par quels moyens on se concilie sûrement la bienveillance de la Reine du ciel, et les habituer de nouveau à considérer le sanctuaire de l'Osier comme un lieu où l'on va chercher la rénovation spirituelle de son âme par la prière, par la purification de la conscience au saint tribunal, et par la participation au banquet eucharistique. Il leur fallut, pour y parvenir, de la patience et de longs efforts. Le

Journal historique de la Maison atteste, en gémissant, les déceptions des premiers temps. Au concours du 8 septembre 1834, qui fut prodigieux, est-il dit, trois ou quatre personnes étrangères se confessèrent la veille, et une vingtaine seulement se présentèrent à la table sainte dans la matinée. La fête ne fut qu'une partie de plaisir, et les missionnaires eurent la douleur même de voir des danses s'organiser sous la direction d'une musique mondaine, venue de Saint-Marcellin.

Pendant plusieurs années encore, le concours laissa à désirer ; mais, en 1837, une très heureuse innovation, qui fut tentée pour la première fois, amena les résultats les plus satisfaisants ; on donna les exercices d'une retraite générale.

A partir de cette époque, les consolations prévalent décidément sur les sujets de tristesse. Dès l'année suivante, la fête est célébrée d'une manière admirable, et le jour de la clôture de la retraite on voit plus de six cents personnes se présenter à la table sainte. Ainsi le pèlerinage de l'Osier redevint ce que la bonne Mère avait voulu qu'il fût à l'origine, c'est-à-dire un instrument de renouvellement de la ferveur, un moyen de revivifier le goût et le zèle pour les salutaires pratiques de la piété chrétienne. Désormais, aller en pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier, ce sera, dans la pensée des fidèles, aller se refaire spirituellement par une bonne confession et par une communion fervente.

Au reste, Notre-Dame de l'Osier daignait encourager les efforts des missionnaires par des prodiges d'une fréquence et d'un éclat tout nouveaux. C'était sa façon de concourir à l'œuvre qu'ils accomplissaient. Il semble qu'elle voulût témoigner ainsi, que leur œuvre était la sienne et qu'elle travaillait avec

eux. Voici quelques épis que nous cueillons dans cette nouvelle et magnifique moisson de grâces miraculeuses.

En décembre 1834, Madeleine Reybet, durant une mission à Saint-Georges d'Espéranche, est saisie tout à coup d'un violent mal d'yeux avec crises très douloureuses. L'oculiste de Lyon, considérant l'œil droit comme perdu, s'efforça de sauver l'autre. C'est alors que Madeleine se propose d'aller à Fourvières demander sa guérison. Mais une voix intérieure lui crie : « A l'Osier ! à l'Osier ». La malade connaissait à peine ce pèlerinage. Elle y vint remplie de confiance et malgré de gros obstacles. Résultat, guérison immédiate et totale.

— Guérison subite de sœur Augustine, dame hospitalière de l'hospice de Voiron. Miracle attesté par de nombreuses signatures de témoins dans le texte original.

— Marie Doucet, native de Voreppe, religieuse converse de la communauté de Saint-Pierre à Mont-Fleury (aujourd'hui Rondenau) a été guérie de fréquentes et terribles attaques d'épilepsie en se vouant à Notre-Dame de l'Osier. Cette guérison lui permit d'entrer en religion et toutes ses sœurs ont attesté son complet retour à la santé.

Le 18 février 1838, M. R. dont les jours sont en grand danger par suite d'une attaque d'apoplexie compliquée d'une fluxion de poitrine, obtient sa guérison.

Le 25 mars 1839, guérison du jeune Alexis Boyoud, de Vinay, atteint d'une cécité progressive, sur le point de devenir totale. L'enfant recouvra complètement la vue au moment où l'une de ses tantes faisait pour lui un pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier.

Le 17 juin 1839, à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de l'Osier, une habitante de Grenoble, Mlle Chatain, poitrinaire au der-

nier degré, se trouva guérie aussitôt et radicalement.

Le 29 décembre 1839, chute de Mlle T., de Saint-Marcellin. A la suite d'une luxation au genou elle était atteinte d'une ankylose chronique. Le docteur A. a relaté tout au long dans les archives comment la confiance de l'enfant en récitant son chapelet a obtenu une guérison qui tient du miracle.

Mlle Clémence Dien, de la paroisse d'Oyeu était poitrinaire depuis quinze ans ; elle avait atteint le degré de cette maladie cruelle où tous les secours de l'art sont impuissants à procurer la guérison, et même elle en était à cette phase dernière où l'on met tout régime de côté, parce qu'on n'en espère aucun résultat. « Il faut lui donner ce qu'elle voudra, disait-on, car elle n'a plus guère de temps à passer sur la terre. » Abandonnée de tous, seule, la malade ne s'abandonna pas. Elle avait une foi vive et une confiance sans bornes à Notre-Dame de l'Osier. Elle se prit d'un ardent désir de venir à son sanctuaire, pour lui demander ce que la médecine terrestre lui refusait. On commença, à Oyeu même, une neuvaine à Notre-Dame de l'Osier, à laquelle elle prit part, et qui devait se terminer dans le sanctuaire. Le neuvième jour de cette neuvaine, qui était le premier samedi du mois de mai 1840, la malade était à l'Osier. Mais que de peines pour accomplir le trajet ! Il fallut, en quelque sorte la porter à bras tout le long du chemin. Et malgré tout ce qu'on fit pour lui alléger la fatigue, elle arriva dans un tel état d'affaissement, qu'elle demeura comme morte pendant toute la nuit suivante. Néanmoins, elle voulut le lendemain se trouver à la première messe pour y faire la sainte communion. Au moment même où elle reçut l'adorable Eucharistie, elle sentit une com-

motion profonde, accompagnée de douleurs les plus intenses. C'était comme un travail violent qui s'opérait dans ses nerfs, et qui la faisait souffrir comme si tout s'y était disloqué. Sa sœur, qui la soutenait, la crut à son dernier instant. Pour elle, après cette crise rapide, elle se releva tranquillement et s'en retourna à sa place avec autant d'aisance que si elle n'eût jamais été malade. Elle ne sentait plus, en effet, aucun mal ; sa guérison était radicale et complète. Sa sœur, qui ne soupçonnait rien de semblable, la pressait de s'asseoir : « Non, non, répondait-elle vivement, je suis guérie. — C'est un accès de délire, disait une voisine, il faut lui faire prendre quelque chose. — Non, non, répondait encore notre heureuse miraculée, je suis guérie. » Elle le prouva le jour même, d'une manière péremptoire. Après la sainte messe, la voilà qui se met à faire l'essai de ses forces ; elle saute, elle danse, elle gambade à outrance, elle qui, auparavant, ne marchait qu'avec le secours d'un bâton et en s'appuyant contre les murs par surcroît de précaution. Et de ce violent exercice auquel elle se livre pour mieux s'assurer que sa redoutable maladie s'est dissipée tout de bon, elle n'en ressent pas la moindre incommodité. Le même jour encore, elle reprend le chemin de sa paroisse, et c'est pieds nus qu'elle veut exécuter la longue marche qu'il s'agit de fournir. Celle qui, naguère, n'avait pu faire le même trajet que portée sur les bras de ses compagnes, parcourut en six heures une distance de sept lieues, sans éprouver d'autre fatigue que celle qui est inséparable d'une pareille marche. — De retour dans sa famille, son visage était redevenu vermeil, si bien que ceux qui avaient connu son état précédent, ne savaient mieux exprimer le

changement survenu, qu'en lui disant avec admiration : « Tu es vraiment une ressuscitée ! »

M. le curé d'Oyeu, témoin d'un changement si merveilleux, lui fit promettre de revenir tous les ans en pèlerinage à Notre-Dame de l'Osier, ce qu'elle n'a cessé de faire jusque dans ces derniers temps.





CHAPITRE IX

Fragment de l'Osier miraculeux d'où jaillit le sang en abondance. Nouveaux miracles

Le fait auquel nous accordons ici une mention spéciale est de telle nature, que tous nos lecteurs, nous n'en doutons pas, nous approuveront d'avoir voulu le mettre particulièrement en lumière. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que d'une répétition du premier miracle de l'Osier, avec cette différence que, la première fois, le sang coula pour protester contre l'impiété d'un ennemi de la très sainte Vierge, pendant que, dans le second cas, il jaillit pour récompenser la piété d'un ardent serviteur de Marie. L'heureux privilégié à qui cette faveur sans exemple fut dévolue, ce fut le vénérable M^r Gerin (1), curé de la cathédrale de Grenoble, mort depuis quelques années en véritable odeur de sainteté. Un événement aussi merveilleux resta néanmoins généralement ignoré : la modestie et l'humilité du saint prêtre s'opposèrent à sa divulgation. Mais M. Gerin ne refusait pas d'en édifier quelques amis intimes, sur la discrétion desquels il savait qu'il pouvait compter. Voici, d'après divers témoignages qui nous sont parvenus, dans quelles circonstances cet événement s'accomplit.

Vers le milieu de l'année 1842 ou 1843, M^r Gerin, curé-archiprêtre de Notre-Dame à

(1) Sur M. Gerin on a seulement de courtes notices, mais sa vie complète et détaillée, due à la plume de M. l'abbé Charpin va être mise sous presse.

Grenoble, était aller prêcher une retraite de première communion à Sainte-Marie-d'Alloix, dans le canton du Touvet. Un matin, comme il était à la sacristie, se disposant à célébrer les saints Mystères, il aperçut un vieux reliquaire tout couvert de poussière. Il prit ce reliquaire, l'examina et reconnut qu'il renfermait un assez gros fragment du bois de l'Osier miraculeux. Cette découverte inattendue, dans une pauvre église de village, lui causa d'autant plus de joie, qu'il était désireux depuis longtemps de posséder de ce bois vénéré. — Là-dessus, il célébra la sainte messe, et quand il eut accompli ses dévotions ordinaires, il rentra au presbytère. Son premier soin fut de prier le curé de la paroisse de vouloir bien partager avec lui le trésor qu'il venait de découvrir; à quoi M. le curé de Sainte-Marie consentit avec le plus grand empressement. Cependant, la retraite s'achève et l'on arrive au jour où M. Gerin devait retourner à Grenoble. Ce jour-là, après s'être fait renouveler l'autorisation de diviser en deux parts le bois de l'Osier que contenait le vieux reliquaire, il eut la dévotion de célébrer la sainte messe à l'intention de Notre-Dame de l'Osier. Le saint sacrifice achevé, il s'enferma dans la sacristie, retira du reliquaire le bois de l'Osier et se mit en voie de le partager au moyen d'un instrument tranchant. Mais à ce moment, quel n'est pas son saisissement ! A peine le fer a-t-il entr'ouvert le bois sacré, que du sang s'en échappe en abondance; les mains du saint prêtre en sont inondées, quelques gouttes même jaillissent jusque sur le pavé. Alors M. Gerin, comme effrayé du prodige qu'il a sous les yeux, tombe à genoux et forme de toute son âme le vœu que le sang cesse de couler. A l'instant, l'effusion s'arrête, et M. Gerin, en



Monsieur Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble

pro
cien
M
v
col
mal
que
di
l'au
rac
Le
épo
Che
app
M
less
Gre
ter
pre
v
rel
tâ
en
dail
cure
vint
dans
lors,
ne

fil
cité
la v
fian
des
cont
de s
de c
time
dans

proie à une émotion profonde, prend la précieuse relique et l'emporte au presbytère.

M. le curé de Sainte-Marie-d'Alloix était alité ce jour-là pour une fièvre d'accès. En voyant approcher de son lit son vénérable collègue avec le fragment de l'Osier à la main, il crut devoir observer que cette relique n'avait pas d'authentique. « Oh ! répondit l'homme de Dieu, pour moi elle a reçu l'authentique le plus irrécusable. » Et il raconta ce qui venait de lui arriver.

Le curé de Sainte-Marie-d'Alloix, à cette époque, était M. Lacroix, depuis curé du Chevalon. L'auteur de cet opuscule a fait appel à ses souvenirs, et, dans sa réponse, M^r Lacroix ajoute aux détails rapportés si-dessus : que M. Gerin voulut emporter à Grenoble la relique tout entière pour la montrer à Mgr Philibert de Bruillard ; que le prélat, au récit du prodige, témoigna un vif désir d'avoir aussi un fragment de cette relique ; que M. Gerin fractionna ce qui restait en un certain nombre de parcelles qu'il enferma dans autant de reliquaires ou médaillons pour les distribuer ; que pour lui, curé de Sainte-Marie-d'Alloix, il ne lui revint qu'une de ces parcelles, enchassées dans un reliquaire d'argent, et que, depuis lors, il porte constamment sur sa personne.

Nous savons aussi qu'un autre de ces petits médaillons fut donné à une famille très chrétienne et très honorable, habitant alors la ville de Grenoble. Le chef même de cette famille, M. Chazaren, directeur comptable des postes du département de l'Isère, nous a confié, par une déclaration écrite et signée de sa main, que M. Gerin leur fit présent de ce médaillon, à la suite d'une causerie intime, où il avait raconté ce qui s'était passé dans la sacristie de Sainte-Marie-d'Alloix.

Celui qui écrit ces lignes a pu entendre plusieurs autres personnes, dignes de toute confiance, lui déclarer qu'elles avaient appris également, de la bouche même de M. Gerin, les détails de l'événement qui nous occupe, et que le saint prêtre leur avait montré sa relique portant encore la marque du sang qui en avait coulé.

Ainsi, le fait merveilleux qu'on vient de lire ne saurait être mis en doute. Mais quelle est la signification qui s'en dégage ? Il semble que la sainte Vierge ait voulu témoigner deux choses : la première, qu'elle a pour très agréable d'être honorée sous le titre de Notre-Dame de l'Osier, puisqu'elle a voulu rafraîchir ainsi le souvenir du premier prodige qui lui fit décerner ce titre ; la seconde, que la source des faveurs miraculeuses, ouverte à l'occasion de l'Osier sanglant ne devait point encore se fermer. M. Chazaren lui-même en fit bientôt l'heureuse expérience. Voici en quels termes il nous l'apprend :

« A l'époque du don du médaillon dont j'ai parlé, dit-il, mon troisième enfant, Emile, était dans le plus triste état de santé. Déjà âgé de sept ans, il marchait avec la plus grande difficulté. Le tronc seul profitait des sucs nourriciers. Ses jambes, complètement difformes, étaient d'une débilité extrême. « Appendez ce médaillon à l'une des pambes de votre enfant, nous dit M. le curé Gerin, entreprenez en famille une neuvaine à Notre-Dame de l'Osier ; je me joindrai à cette neuvaine, et ayons toute confiance. » J'affirme que, cette neuvaine terminée, mon fils Emile marcha comme tout enfant valide marche à sept ans. Ses jambes se redressèrent peu à peu. Depuis ce moment, Emile n'a cessé de jouir de la santé la plus robuste. Le 25 mars 1847, saint jour de l'Annon-

ciation, le père et l'enfant reconnaissants allèrent prier dans la chapelle de Notre-Dame de l'Osier.

« Je suis, avec respect...

« CHAZAREN,

« *Directeur comptable des postes du département de l'Isère.* »

Il est à croire que d'autres faveurs du même genre furent obtenues par le moyen de la précieuse relique si heureusement trouvée par M. Gerin.

Nous demandons la permission de continuer la relation des grâces qui nous viennent de la sainte Vierge : cette grande voix des miracles qui nous prêche si éloquemment la bonté et l'inépuisable miséricorde de l'Osier, mérite d'être entendue jusqu'au bout.

— En 1844, guérison de maux d'yeux chez Marie Picot, de Charnècles.

— Mlle Caroline Lacroix, âgée de dix ans, de Saint-Hilaire-du-Rosier, canton de Saint-Marcellin, avait été atteinte, le jour de Noël 1846, d'une maladie qui avait produit dans son organisme un trouble général et profond. Le mal pesait sur les membres, sur l'estomac et sur la tête, d'où résultait parfois un dérangement des facultés mentales. Mais, en dernier lieu, il paraissait avoir concentré sa violence sur les jambes, qui en furent entièrement par'ysées, réduites à un complet état de mort. La pauvre enfant n'en pouvait pas plus recevoir de services que si elles n'eussent pas existé. Quand on la sortait du lit, on la déposait près du feu sur une couverture en guise de tapis ; et c'était fait pour la journée. Si par hasard elle voulait atteindre un objet qui ne fût pas à sa portée, elle se traînait vers lui à l'aide de ses mains, en rampant comme un ver. Vainement avait-on essayé de tous les

moyens prescrits par divers médecins ; tous les remèdes étaient restés impuissants, même à procurer la moindre amélioration dans l'état de la malade. Cependant l'enfant se sentait une confiance singulière qu'elle guérirait par l'intercession de Notre-Dame de l'Osier, et souvent elle avait sollicité ses parents de la conduire à son sanctuaire. Mais son père, chez qui les idées religieuses avaient peu d'empire, avait toujours repoussé la proposition avec dédain. A la fin, l'inutilité reconnue des secours de la médecine et les instances réitérées de sa fille modifièrent ses dispositions, et, de guerre lasse, il consentit à donner à l'enfant la satisfaction qu'elle sollicitait depuis si longtemps. La jeune malade fut amenée à l'Osier en voiture, le 20 avril 1847, jour où l'on célébrait alors la fête de saint Joseph dans le diocèse de Grenoble. C'était jour de solennité au Sanctuaire de l'Osier, et par conséquent il y avait affluence de fidèles à toutes les messes qui se célébraient. En arrivant, l'enfant fut portée dans l'église ; la dernière messe commençait ; on fit prier le prêtre de la célébrer à l'intention de la jeune malade. Après l'élévation, l'enfant se tourna vers sa marraine, qui se trouvait près d'elle : « Marraine, dit-elle dans son simple et naïf langage, mets-moi droite. » La marraine lui fait observer qu'elle ne pourra se tenir debout. L'enfant insiste et la marraine descend à sa demande. La voilà droite..., et il se trouve que ses jambes la supportent, à la grande stupéfaction de la marraine, ces jambes, tout à l'heure privées de vie, ne trahissent plus aucune faiblesse... Bref, la marraine se convainc, en voyant l'enfant rester debout jusqu'à la fin de la messe, qu'elle a recouvré toute la vigueur de ses membres, qu'elle est bien réellement guérie.

Aussitôt la messe achevée, l'heureuse miraculée va se présenter à son père au fond de l'église, en marchant d'un pas parfaitement aisé. Cet événement, qui éclata en présence d'une foule nombreuse, produisit une sensation indicible. La cloche de l'église le célébra à grandes volées ; toute la communauté des Oblats se réunit devant l'autel de l'Osier miraculeux, et se mit à glorifier Notre-Dame de l'Osier par des chants enthousiastes. L'enfant est revenue depuis au Sanctuaire à diverses époques ; sa guérison ne s'était jamais démentie.

— Mlle Céleste Rival, domiciliée à Notre-Dame de l'Osier, fut guérie dans des circonstances qui firent de cette faveur une des plus frappantes assurément que l'on puisse mentionner. Mlle Zoé Rival, sa sœur, en a écrit, à ma demande, une relation pleine d'intérêt. Je lui laisserai donc la parole, en me permettant seulement de resserrer un peu son récit, pour ne pas trop déroger à la loi de brièveté que je me suis imposée.

Au mois de mai 1859, ma sœur Céleste tomba malade d'une maladie d'entrailles très douloureuse qui nous faisait craindre pour ses jours. Nous appelâmes aussitôt le médecin, qui pendant dix-huit jours lui donna les soins les plus assidus. Les remèdes humains ne procurant aucun soulagement à notre sœur, nous étions dans une vive inquiétude, quand le dix-huitième jour de la maladie, encouragée par un rêve qui avait donné beaucoup de consolation à notre malade et dont saint Joseph était l'objet, nous fîmes une neuvaine à ce grand Saint. Cette neuvaine n'amena aucun résultat ; nous en conclûmes que ce devait être Notre-Dame de l'Osier qui guérirait notre chère sœur. Aussitôt, c'est-à-dire le vingt-neuvième jour de la maladie, nous commençâmes une neuvai-

ne en l'honneur de Notre-Dame de l'Osier. Notre neuvaine finie, nous fîmes dire le dixième jour, la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de l'Osier et nous y reçûmes la sainte communion. En rentrant à la maison, nous trouvâmes la chère malade plus fatiguée que jamais. Je m'écriai alors toute transportée d'ardeur : *C'est une marque certaine que la sainte Vierge veut la guérir... Elle guérira ! Vite, une seconde neuvaine.* Et la neuvaine se fit avec la plus grande confiance. Malgré les douleurs aiguës qu'elle endurait, notre chère malade veut, dès le second jour et les suivants, être transportée devant la chapelle de Notre-Dame de l'Osier (1). Chaque jour donc nous la portions dans la journée ; mais la station n'était pas longue ; nous ne faisons que présenter la malade à Notre-Dame, à qui nous demandions sa bénédiction ; puis bien vite nous la transportions dans son lit. Cette neuvaine se clôtura, comme la précédente, par la sainte messe célébrée pour notre sœur à l'autel de la sainte Vierge. Mais cette fois nous avons apporté la malade à l'église, et tous ensemble nous eûmes le bonheur de faire la sainte communion. Pour ce qui me concerne, je n'étais préoccupée que de la guérison de ma sœur. Les yeux presque constamment fixés sur elle, j'attendais le miracle à l'élévation : rien de nouveau ; puis à la communion, rien encore ; enfin à la bénédiction du prêtre, pas davantage. La messe finie, pas de miracle ; notre pauvre malade reste assise, aucun mouvement pour se lever, elle est toujours dans le même état. A cette vue, je suis consternée, sans parole,

(1) Comme Mlles Rival occupaient une maison attenante à l'église, le transport dont il s'agit présentait moins de difficulté.

saisie de la plus profonde tristesse. Dix minutes après la messe, je dis à Céleste, comme n'attendant plus rien : « *Ma sœur, il faudra nous en aller.* » A l'instant notre chère malade dit à la sainte Vierge : « *Il faut donc, ma bonne Mère, que je m'en aille comme je suis venue. Eh bien, puisque vous ne voulez pas m'obtenir ma guérison, obtenez-nous la soumission à la volonté de Dieu, et que cette maladie serve à la sanctification de mon âme.* » Puis, en inclinant la tête, elle ajoute : « *Donnez-moi, s'il vous plaît, votre bénédiction...* » A peine a-t-elle prononcé ces mots, qu'elle reçoit un léger coup sur la tête et ressent dans tout son corps un bouleversement et une chaleur extraordinaire. Elle est guérie !!! nous croyons l'emporter, elle nous répond : « *Je n'ai plus besoin de personne, je suis guérie ! je suis guérie !* » Il y avait beaucoup de monde à l'église. Elle se lève et sort d'un pas ferme et courageux, n'ayant plus aucun mal. Rentrée chez nous, Céleste transportée d'un bonheur indicible, nous raconte ce qui vient de se passer et ce qu'elle éprouve encore. Nous avions peine à reconnaître notre sœur, tant elle était changée. Elle avait été tout le temps de sa maladie d'une pâleur extrême ; elle prit au moment de sa guérison, des couleurs extraordinairement rouges, qu'elle garda pendant trois jours, après lesquels il lui resta les couleurs naturelles qui annoncent une bonne santé. Toutes ensemble, nous versâmes des larmes de joie et de reconnaissance pour notre miséricordieuse Mère, Notre-Dame de l'Osier, qui avait daigné nous visiter, comme autrefois sa cousine Elisabeth : il se trouvait précisément que ce jour-là était le 2 juillet, fête de la Visitation. Notre sœur n'eut plus, depuis ce moment, aucun ressentiment de son mal. Elle se levait tous les

jours à cinq heures, vaquait à son travail avec le même courage et la même activité qu'avant sa maladie ; la guérison avait été aussi prompte que parfaite.

Je ne dois point omettre de dire que ma sœur fut guérie en même temps de souffrances non moins cruelles que la maladie. Depuis cinq ou six ans elle éprouvait des peines intérieures, qui ne lui laissaient de repos ni jour ni nuit. J'ai toujours ignoré quelles étaient ces peines ; mais j'ai été témoin de ses larmes et de ses longues insomnies. Elle fut entièrement délivrée de ces peines le jour même de sa guérison, ainsi qu'elle l'a rapporté au R. P. Vincens ; à quoi le Révérend Père répondit que cela prouvait encore davantage la réalité du miracle.

ZOÉ RIVAL.

Moi, Céleste Rival, déclare que le récit que ma sœur Zoé a fait de ma guérison est exact.

En foi de quoi je donne ma signature.

CÉLESTE RIVAL.

— Guérison de Louis Romeyet, de la Rivière près Saint-Gervais (Isère), d'un abcès à la jambe.

— Guérison d'une jeune fille d'Oriol (Drôme) d'une maladie épileptique compliquée d'une enflure de tous les membres. Le mal disparaît subitement durant une nuit de janvier 1868 à la suite d'un vœu fait par son père à Notre-Dame de l'Osier.

— La veille de l'Ascension, 5 mai 1869, Pierre Millat, cantonnier à la Murette, diocèse de Grenoble, a fait la déposition suivante, en présence de deux prêtres de la communauté de l'Osier. En 1859, il fut pris d'un refroidissement qu'il négligea et d'où résulta une maladie grave qui ne dura pas

moins de neuf mois. Pendant ce laps de temps il reçut environ soixante visites du médecin et usa d'une infinité de remèdes, toutes choses, hélas ! qui épuisèrent les ressources du pauvre cantonnier sans lui faire aucun bien. Il restait toujours sans force et sans goût pour toute sorte de nourriture.

A la fin les humeurs parurent reprendre leur assiette normale et l'appétit revint. Mais ce n'était qu'un semblant de guérison. Le mal avait simplement quitté les parties supérieures pour tomber sur les jambes qui enflèrent et devinrent extrêmement faibles. L'infortuné pouvait à peine marcher et se trouvait tout à fait hors d'état de reprendre son travail. Cette nouvelle phase de la maladie durait depuis une quinzaine de jours, et notre homme ne savait plus à quel moyen recourir pour obtenir sa guérison, lorsqu'il résolut de consulter M. le curé de la Murette, son pasteur.

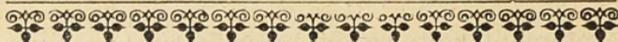
Le digne prêtre, reconnaissant l'impuissance des remèdes humains, lui conseilla de se vouer à Notre-Dame de l'Osier. Le malade, homme de foi et bon chrétien, n'hésite pas à suivre ce conseil, et peu après, la veille de l'Ascension 1859, il s'achemine vers Notre-Dame de l'Osier en compagnie de sa femme et de quelques autres personnes. Il parvient avec une peine extrême jusqu'à la montée qui se trouve à la sortie de Tullins. Arrivé là il se sent à bout de forces et déclare qu'il n'ira pas plus loin. « Continue le voyage seule, dit-il à sa femme, accomplis mon vœu et à ton retour tu me trouveras dans une maison que voici. » A ces mots, la pauvre femme se désole, et plus encore par ses larmes que par ses paroles, elle s'efforce de relever le courage de son mari, et de le décider à continuer le voyage comme il le pourra. Le malade se laisse persuader,

et après quelques moments de repos il reprend sa marche. Enfin, il arriva jusqu'à Notre-Dame de l'Osier ; mais au prix de quelles fatigues et de quelles souffrances ! Pour le comprendre il faut savoir que, pour faire un tel trajet qu'un marcheur ordinaire exécute en moins de deux heures, il mit douze heures environ : parti de la montée de Tullins vers sept heures et demie du matin, il ne toucha au terme de son voyage que vers sept heures et demie du soir. En arrivant, il dut se mettre au lit ; son accablement était au comble, et l'enflure des jambes était devenue énorme, par suite des longs efforts qu'il avait fallu faire. Une inflammation violente s'était déclarée dans les jambes et lui causait des douleurs excessives. Cependant, le lendemain il se leva de bonne heure, et, soutenu de sa foi et de sa confiance, il trouva la force de se rendre à l'église. Il se confessa, entendit la sainte messe et eut le bonheur de faire la sainte communion. C'est en ce moment que sa confiance en Notre-Dame de l'Osier devait trouver sa récompense : une révolution si soudaine s'opéra dans les jambes que, lorsqu'il se lève de la table sainte, il n'a plus ni enflure, ni faiblesse, ni douleur ; sa guérison est complète, radicale. En nous racontant ce prodige dont il fut l'objet, ce brave homme s'écriait, tout pénétré encore des sentiments de la reconnaissance : « Oui, j'étais si bien guéri, qu'il ne me restait absolument rien de mon mal, pas plus que si je n'en avais jamais eu. » Depuis lors, il n'a cessé de jouir d'une santé excellente, et, toujours fidèle au devoir de la reconnaissance, il n'a jamais manqué de se trouver à l'Osier à pareille époque, pour renouveler ses actions de grâces. Chaque année on l'a vu revenir la veille de l'Ascension vers le soir, et se confesser

dévotement pour se procurer le bonheur de faire la sainte communion le lendemain.

Je clos à regret cette nomenclature, qui laisse dans l'oubli tant d'autres faits dignes de la publicité. Les limites étroites dans lesquelles je dois me renfermer ne me permettent pas de donner un plus grand nombre de ces récits, qui prêchent cependant si bien la piété et la confiance envers Notre-Dame de l'Osier.





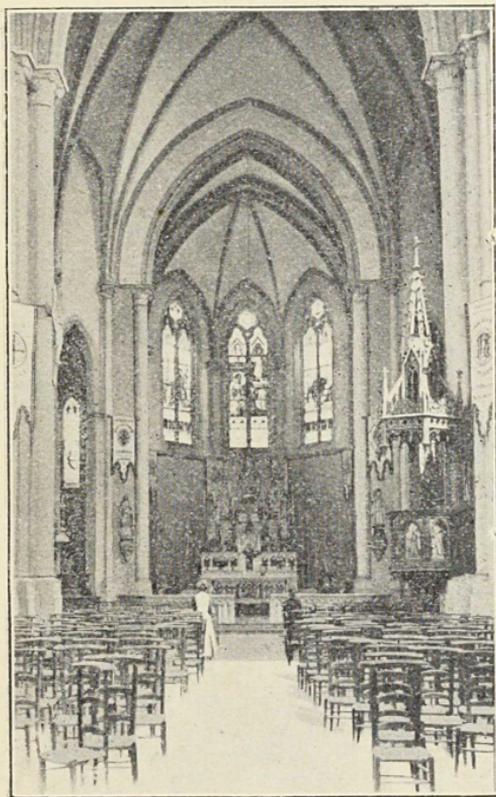
CHAPITRE X

Faveurs exceptionnelles dont l'Eglise a voulu honorer le Pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier.

Mais ce n'est pas seulement par des miracles sans nombre qu'il a plu à Dieu de glorifier la dévotion à Notre-Dame de l'Osier, il a voulu que son Eglise, par l'organe du Pontife suprême, la glorifiât à son tour, en lui décernant les faveurs les plus insignes. Outre les riches indulgences dont le Saint-Siège a bien voulu doter le Sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier, et dont nous donnerons plus loin la nomenclature, il est deux faveurs d'un ordre tout à fait exceptionnel, qui demandent à être mises en relief d'une manière spéciale.

I

La première est de l'année 1856, deuxième anniversaire séculaire de l'apparition de la très sainte Vierge. A l'occasion de cet anniversaire, qui fut célébré le 8 septembre, le Souverain Pontife Pie IX crut devoir ouvrir plus largement les trésors de l'Eglise, et, à la grâce d'une indulgence plénière, il ajouta les facultés les plus amples pour la commutation des vœux, l'absolution des péchés et la remise des censures ; c'est-à-dire que ce furent tous les privilèges d'un vrai Jubilé qui furent octroyés à Notre-Dame de l'Osier. Mgr Ginouilhac, alors évêque de Grenoble, qui avait été le bienveillant postulateur de cette faveur extraordinaire, avait daigné pu-



Intérieur de la Basilique

Mie
guy
s
fou
offe
cou
ceti
nait
Dun
sur
cent
des
tur
fin
le n
sain
éval
rela
ves

ve d
Mg
dat
tion
ne
Can
rus,
l'em
ferte
le
les n
pré
tion
temp
gée
pres
U
re la
letr
guit
été

blier un mandement dans lequel il promulgait cette même faveur obtenue par ses soins, et exhortait ses diocésains à venir en foule recueillir le don de Dieu qui leur était offert. Ne convenait-il pas, en effet, qu'ils accourussent en nombre extraordinaire en cette occurrence, ne fût-ce que pour reconnaître les bienfaits innombrables que Notre-Dame de l'Osier n'avait cessé de répandre sur la province du Dauphiné pendant deux cents ans ? Aussi l'affluence atteignit-elle des proportions énormes ; malgré une pluie torrentielle qui commença la veille et continua pendant une partie du jour de la fête, le nombre des pèlerins qui couvrirent la sainte colline, le 8 septembre, ne fut pas évalué à moins de trente mille, d'après une relation de la fête conservée dans les archives des missionnaires.

La solennité fut rehaussée par la présence de Mgr Ginouilhac, évêque du diocèse ; de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur général de la congrégation des Oblats, et de Mgr Guigues, de la même congrégation, évêque d'Otawa, dans le Canada. Plus de 400 prêtres étaient accourus, donnant à leurs ouailles l'exemple de l'empressement à recueillir les grâces offertes par l'Eglise. Longtemps avant le jour, le saint sacrifice commença d'être offert sur les nombreux autels mis à la disposition des prêtres, qui s'y succédèrent sans interruption durant toute la matinée. Dans le même temps la table sainte ne cessa d'être assié-gée par des masses de fidèles, non moins empressés que leurs pasteurs.

Une vaste estrade avait été dressée derrière la chapelle de Bon-Rencontre pour la célébration des offices en plein air. On craignit longtemps que ces préparatifs n'eussent été faits en pure perte. Mais non, Notre-

Dame de l'Osier ne le permit pas : vers la fin de la matinée, il y eut une éclaircie, et l'on s'empessa d'en profiter en y plaçant la messe pontificale, qui fut célébrée sur l'estrade avec toute la pompe qui convenait à la circonstance. Ce fut Mgr l'évêque de Marseille qui officia ; il le fit avec cette majesté pleine d'aisance et de naturel, qu'il portait dans toutes les fonctions sacrées, et qui n'était que le reflet de la religion profonde dont ce grand évêque était pénétré. A l'issue de la messe pontificale, une très brillante allocution fut adressée à l'immense auditoire par un des enfants spirituels du prélat officiant, le P. Gondrand. L'orateur touchait à la fin de son discours lorsque la pluie revint, qui lui coupa la parole et obligea chacun à fuir pour chercher un abri. Mais la piété des pèlerins avait eu largement de quoi se satisfaire.

Rien ne vint troubler le caractère religieux de la fête, qui ne fut autre chose qu'une explosion nouvelle et plus grandiose de la piété du Dauphiné envers Notre-Dame de l'Osier. La force publique avait été invitée, par mesure de prudence, à se trouver sur les lieux, mais elle n'eut pas l'ombre d'un désordre à réprimer. L'unique fonction utile que les gendarmes eurent à remplir, ce fut de frayer, à travers la masse dont l'église regorgeait, un chemin aux personnes qui voulaient arriver à la sainte table pour communier.

II

La seconde faveur dont j'ai à parler est celle du couronnement de la statue de Notre-Dame de l'Osier au nom du Souverain Pontife. De cette nouvelle gloire, insigne entre toutes, l'initiative appartient toute entière à

Mgr Paulinier, évêque de Grenoble. C'est lui, par une inspiration de sa piété envers Marie, qui en conçut le premier la pensée et qui voulut faire par lui-même, auprès du Chef de l'Eglise, les démarches nécessaires pour conduire au but son pieux dessein. Mais ce n'était point assez pour son active et généreuse piété : le bien-aimé pontife déclara qu'il se réservait à lui seul la charge de fournir la couronne qui devait être posée sur le front de Notre-Dame de l'Osier ; il ne voulut céder à nul autre cet honneur et cette consolation, et ainsi il n'est que juste de dire que le couronnement de Notre-Dame de l'Osier est une œuvre qui lui appartient tout entière. Oh ! puisse la divine Mère lui rendre au centuple tout ce qu'il vient de faire pour sa gloire ! Enfin, pour préparer son diocèse à la grande solennité, Monseigneur publia un mandement plein de zèle et de chaleur onctueuse, dont on aimera à relire les extraits suivants :

« Nous vous avons raconté l'accueil qui
« nous a été fait naguère à Rome par notre
« vénéré Pie IX. Encouragé par sa tendresse
« se parternelle, nous avons osé lui demander
« de toute l'effusion de notre cœur, de
« vouloir couronner l'image de la sainte
« Vierge, vénérée depuis deux siècles sur la
« colline de l'Osier, et échappée providen-
« tiellement à la tourmente révolutionnaire.
« Le saint captif du Vatican a accueilli notre
« prière, et, par un bref du 15 juillet
« 1873, il a daigné nous déléguer pour procé-
« der en son nom à ce couronnement solen-
« nel. Ce sera l'objet d'une fête solennelle
« qui suivra celle de la consécration du
« sanctuaire.

« L'usage de couronner les images de la
« Vierge Marie est très ancien dans l'Eglise,
« et les premiers siècles de l'ère chrétienne

« nous en offrent eux-mêmes des vestiges.
« L'explication de cet usage est facile. La
« couronne ayant été dans tous les temps le
« signe de la royauté, Marie n'a-t-elle pas
« des droits particuliers à cet honneur ? Le
« prophète David l'appelle dans ses saints
« cantiques *une puissante Reine assise à la*
« *droite de son Roi, l'or brille sur ses vête-*
« *ments* comme le symbole de ses richesses ;
« dépositaire des grâces de Dieu elle est en-
« *tourée de la variété de ses dons*, dont elle
« sera dispensatrice (1). Salomon l'a vu des-
« *cendre du Liban pour recevoir un diadè-*
« *me* (2). Le Vieillard de Pathmos, pleurant
« sur son rocher désert, a aperçu *un signe*
« *dans le ciel* : c'est une *femme revêtue du*
« *soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur*
« *sa tête une couronne de douze étoiles* (3).
« Et l'Eglise, dans son invocation à Marie,
« se plaît surtout à l'appeler du nom de
« Reine (4).

« C'est pour consacrer cette royauté de
« Marie que les Pontifes de Rome ont voulu
« couronner eux-mêmes quelques-unes de
« ses images.

« La faveur du couronnement de Notre-
« Dame de l'Osier nous a été donnée sans
« intermédiaire ; c'est de Sa Sainteté elle-
« même que nous l'avons reçue directement,
« et nous déposerons en son nom, sur le
« front de notre Madone bien-aimée, le dia-
« dème que la charité de quelques femmes
« pieuses a enrichi de magnifiques bijoux,
« et qui aura été béni par les mains du royal
« captif.

« Cette faveur est d'autant plus précieuse,

(1) P. XLIV, 10.

(2) Cantic. IV, 8.

(3) Apocal, XII, 1

(4) Salve Regina, Regina cœli.

« qu'elle est accordée rarement et à de cer-
« taines conditions.

« Trois choses doivent recommander le
« sanctuaire qui la reçoit : l'ancienneté de la
« dévotion, l'affluencé des visiteurs et les
« merveilles opérées. Pie IX, en nous accor-
« dant le privilège de ce couronnement, a
« donc consacré cette triple gloire à Notre-
« Dame de l'Osier.

« Quel sera, nos très chers frères, l'objet
« des supplications qui s'élèveront de la
« sainte colline devant l'image couronnée de
« Marie ?

« Il nous semble indiqué dans le bref même
« du saint Pontife : c'est la paix de l'Eglise
« et la fin de la captivité de Pie IX qui se-
« ront le premier objet de nos supplications
« pieuses.

« Jamais les efforts de l'enfer ne se révélè-
« rent avec plus de haine (1), comme l'a dit
« le saint Pontife à l'Union catholique de
« Rome. Les peuples et la plupart des gou-
« vernements semblent saisis d'un esprit de
« vertige. L'Espagne, oubliant ses traditions
« religieuses qui firent sa grandeur, est en
« proie aux doctrines les plus sauvages ; et,
« brûlée par le pétrole, couverte de sang, el-
« le se tord dans les angoisses d'une longue
« et douloureuse agonie. Le schisme triom-
« phant en Allemagne, veut asservir l'Egli-
« se catholique comme la grande ennemie ;
« l'Italie la dépouille et essaye de la priver
« de ses plus nobles défenseurs ; la Suisse,
« naguère si fière de ses principes de liberté,
« jette ses évêques en exil, empêche, au mé-
« pris des traités, l'exercice de leur culte, et
« cherche à provoquer par la faim, des apos-
« tasies qu'elle n'obtiendra jamais d'un cler-

(1) *Ecclesia catholica undique turbatur infernali conatu.*

« gé fidèle. Il n'est plus un coin de l'Europe
« d'où ne s'élèvent des blasphèmes contre
« Dieu et son Christ.

« Ne nous laissons pas effrayer, nos très
« chers frères, par ces agitations et ces cla-
« meurs ! Opposons aux mille voix de l'im-
« piété la voix puissante de la prière ! Unis-
« sons nos soupirs, sur la colline de l'Osier,
« aux soupirs qui retentissent aujourd'hui
« dans tous les pèlerinages du monde !
« Prions Marie aux intentions de Pie IX. De-
« mandons-lui que Dieu délivre son Eglise
« des embûches de ceux qui la combattent et
« du glaive de ceux qui la persécutent ! Qu'il
« bénisse ses fidèles, répande l'esprit de grâ-
« ce sur eux, et mette fin à leurs divisions,
« afin qu'il leur soit donné d'entendre la
« voix de Celui qui commande aux vents et
« à la mer, et qui après la tempête, ramène-
« ra la tranquillité.

« Mais, nos très chers frères, dans nos sup-
« plications devant l'image couronnée de
« Marie, nous n'oublions pas la France.

« Les siècles lui avaient décerné aussi une
« couronne de Reine. *Cette couronne est*
« *tombée de son front parce qu'elle a pé-*
« *ché* (1), selon la parole du prophète. Deve-
« nue la tributaire de ceux à qui elle com-
« mandait en souveraine (2), elle pleure sur
« sa splendeur éclipsée. Nous demanderons
« à la Vierge Immaculée qu'elle lui rende ce
« diadème de gloire qui fit si longtemps de
« la fille aînée de l'Eglise la première des
« nations ; que ses malheurs trop mérités
« par nos ingratitude lui donnent l'intelli-
« gence de ses véritables voies ; que, se re-
« trempant dans ses humiliations, elle rem-
« place le sensualisme qui l'a flétrie par

(1) Thren. v, 16.

(2) Ibid. I, 1.

« l'austérité de ses mœurs antiques, la gé-
« nérosité de ses dévouements, l'amour pas-
« sionné de toutes les saintes causes, et que
« ce *beau royaume de Marie* (1); ainsi que
« l'appelaient nos pères, voie reflleurir dans
« son sein, sous le regard de sa mère, la jus-
« tice qui fait les peuples grands (2) et la
« vérité qui les fait libres (3). »

Le pieux pontife concluait son mandement en invitant expressément à la solennité le vénérable chapitre de sa cathédrale, les membres du clergé séculier et régulier, et tous les fidèles qui pourraient y assister. Enfin Sa Grandeur ordonnait que, durant les trois jours précédant la fête, toutes les cloches des églises de Vinay et de son canton sonneraient à midi et le soir, après l'*Angelus*, comme pour l'annonce des plus grandes solennités.

Un appel aussi pressant ne pouvait manquer d'être entendu. Aussi, le 8 septembre, jour de la consécration de l'Église, et le lendemain, jour fixé pour le couronnement, la colline de l'Osier se couvrit-elle de nouveau de masses de pèlerins. Le jour du couronnement surtout, l'affluence devint énorme. Bien que, pendant le mois précédent, toutes les paroisses du diocèse de Grenoble eussent été conviées à faire successivement le pèlerinage de Notre-Dame de la Salette, les pèlerins de Notre-Dame de l'Osier, dans la journée du 9 septembre, furent au nombre d'environ vingt-cinq mille, d'après les calculs approximatifs qui ont pu être établis.

(1) Regnum Galliaë, regnum Mariaë.

(2) Prov. XIV, 34.

(3) Joann. VIII, 32



CHAPITRE XI

Consécration de l'église. Couronnement de la Vierge de l'Osier (1)

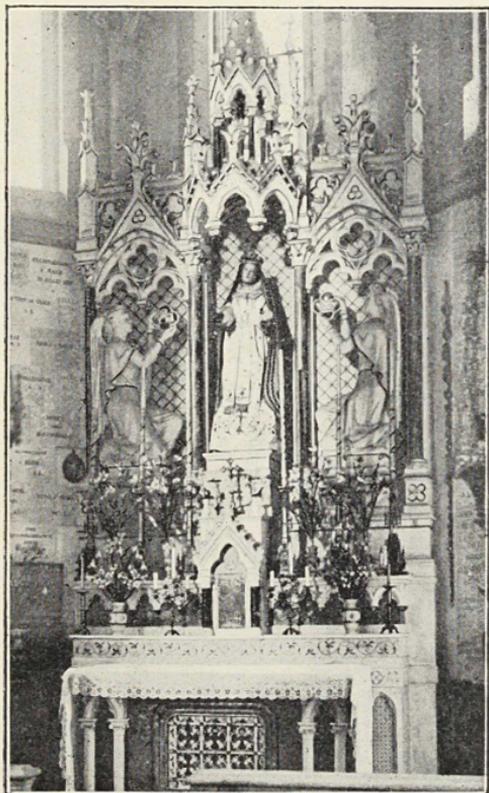
I

Bâtie par les Oblats de Marie Immaculée qui commencèrent les travaux en 1868, l'église de l'Osier avec ses formes ogivales, sa nef large et élancée, ses arceaux multiples et pleins de hardiesse, ses vitraux, ses autels gracieux et richement sculptés, aura peu de rivales en élégance lorsque des flèches aériennes surmonteront les tourelles de sa façade, ainsi que le campanile posé sur la croisée du transept.

Belle par son architecture, l'église de Notre-Dame de l'Osier avait en outre reçu à l'occasion des cérémonies qui devaient s'y célébrer une ornementation particulière. De la voûte descendaient de légères guirlandes finement découpées et dont les couleurs variées ajoutaient à la grâce de leurs ondulations. Mais le sanctuaire et l'autel étaient surtout ce qui attirait les regards. D'un côté se dressait le trône pontifical ; de l'autre les sièges des prélats recouverts de tentures damassées ; au milieu le magnifique tapis qui faisait étinceler sa couronne et sa corbeille de fleurs (2). Derrière l'autel un se-

(1) Pour la relation des fêtes, voir *Semaine Religieuse* de Grenoble, 18 septembre 1873, citée intégralement.

(2) Le tapis offert à N.-D. de l'Osier a été préparé par les soins de Mme Martin-Lagrange, dont le goût, la piété et le zèle bien connus



Autel de la Vierge couronnée

cond ta
l'Os
stat
est en
recev
comme
servir
dant la
portée
ges fo
nière
gloire
jour. A
maire,
cheur s
fleurs
fruit
centy
son
délité
plein e
nacle
cours.

II. L.

Mgr
era la
Dub
evêque
mour,
relique
l'antel
dans l
du cou

ont été
pensée
prodige
grand l
614. Pa

cond trône s'élevait, celui de la Vierge de l'Osier, sur lequel posait en reine l'antique statue qui, depuis plus de deux cents ans, est en vénération dans ce lieu, et qui devait recevoir l'honneur du couronnement. Là, comme sur le char de triomphe qui devait servir à la transporter dans la foule pendant la procession, elle apparaissait comme portée sur des nuages. A ses côtés, deux anges faisaient rayonner sur son visage la lumière de leurs flambeaux en signe de la gloire dont le Seigneur l'illuminait en ce jour. Au-dessous, contre les parois du sanctuaire, d'autres anges éclatants de blancheur se présentaient les mains chargées de fleurs et de couronnes d'or, et les lui offraient en s'agenouillant devant elle. Au centre de cette riche décoration, l'autel avec son marbre aux doux reflets, avec ses candélabres admirablement ciselés, se montrait plein de majesté. C'était vraiment le tabernacle du Dieu de l'Eucharistie, roi des cœurs, environné de sa cour.

II. *Le 8 septembre, Consécration de l'église.*

Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, consacra la nouvelle église en présence de Mgrs Dubreuil, archevêque d'Avignon ; Paulinier, évêque du diocèse ; et Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique du Mackensie. Les reliques destinées à être enfermées dans l'autel avaient été déposées dès la veille dans la chapelle du noviciat, à l'intérieur du couvent, et c'était là qu'avaient été ré-

ont été stimulés en cette circonstance par la pensée d'honorer un sanctuaire que tant de prodiges ont illustré. Ce travail fait le plus grand honneur à sa maison, rue Saint-Honoré, 414, Paris.

cités au commencement de l'office les psaumes de la pénitence. Lorsque vint le moment de les porter à l'autel pour les placer et les sceller sous la pierre qui reçoit pendant le sacrifice le corps de Notre-Seigneur, quatre prêtres en dalmatique se chargèrent du précieux fardeau et s'avancèrent à travers le cloître, précédés par un nombreux clergé, et suivis des quatre évêques alors présents. La procession autour de l'église avait un aspect imposant, et le cri de *Kyrie eleison*, sans cesse renouvelé sur un ton uniforme, rappelait d'une manière saisissante les accents d'une âme pénitente, mais encore anxieuse relativement au pardon qu'elle sollicitait. La foule contemplait et admirait, et tous se plaisaient à remarquer cette aisance mêlée de dignité avec laquelle Mgr Hugonin accomplissait toutes les cérémonies de ce rite important et si varié dans son long développement.

Le soir, aux vêpres pontificales, présidées par Mgr Dubreuil, le P. Baret, supérieur de la communauté des Oblats à qui est confié le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, a prononcé un discours sur la fête du jour. Il a traité dans un langage brillant et élevé les magnificences du berceau de Marie, le plus glorieux berceau après celui de Bethléem, sauvé du naufrage universel du péché originel, comme celui de Moïse avait été sauvé du Nil, et comme l'arche de Noé, sauvant tous ceux qui viennent y chercher un refuge.

Depuis le matin, la foule allait grossissant. De bonne heure tous les confessionnaires se trouvèrent assiégés et furent occupés jusqu'à la matinée du lendemain. Dès minuit, des centaines de prêtres se succédant à l'autel voyaient s'asseoir à la table sainte des pèlerins sans nombre, avides de

s'enrichir des trésors de grâces attachés à la fête par le chef suprême de l'Eglise. Le temps très menaçant de la veille s'éclaircissait d'heure en heure et laissait espérer une journée splendide.

III. — 9 septembre. *La messe pontificale.*

Dans la prévision très sage qu'il serait impossible d'accomplir à l'intérieur de l'église la cérémonie annoncée, on avait construit une estrade à deux étages à côté de la chapelle de Bon-Rencontre. Du haut de cette estrade le coup d'œil était magnifique ; à l'horizon trois chaînes de montagnes dessinaient sur l'azur du ciel leurs lignes harmonieuses ; à droite et à gauche, divers plans de collines étalaient au soleil leurs croupes fraîches et boisées. Un seul tableau pouvait égaler la beauté de ce cadre, celui que la religion allait y tracer. A l'heure indiquée, la procession formée du clergé et des évêques, a pris place sur l'estrade supérieure, tandis que les fidèles occupaient la seconde ou se massaient sur le terre-plein fermé par des barrières. La grand-messe fut célébrée par Mgr Rivet, arrivé la veille au soir, vieillard pieux autant qu'aimable, dont la voix encore ferme trahissait parfois une émotion profonde.

Pendant le saint sacrifice, le chœur des chantres alternait les graves mélodies de la liturgie, avec les harmonies religieuses que faisait entendre la musique du 52^e de ligne. Les cloches ne cessaient d'envoyer au loin leur gai carillon, et deux petites pièces en fonte, jouant de leur mieux le rôle de l'artillerie, ébranlaient les échos d'alentour.

A l'issue de la messe, Mgr de Grenoble a donné solennellement la bénédiction papale. Il était près de midi. Alors la foule religieu-

se se disperse en petits groupes qui vont prendre sur le gazon un repas champêtre, assaisonné de joie, de véritable fraternité, de bonheur.

IV. — *Le Couronnement.*

L'après-midi le soleil a percé les nuages ; il veut lui aussi contempler la fête et faire miroiter les pierreries qui ornent la couronne de Marie. La procession sort de l'église à deux heures et demi. On chante le cantique du Sacré-Cœur, et la musique l'accompagne. Les évêques sont en chape, ils ont la mitre sur la tête et à la main le bâton pastoral. On porte sur un trône la couronne bénie par le pape, et derrière, la statue de la sainte Vierge. Cette couronne est vraiment une œuvre d'art ; c'est un diadème fermé ; les pierres précieuses sont incrustées avec beaucoup d'habileté ; les noms des donateurs sont gravés à l'intérieur (1).

Le cortège prend place sur l'estrade. Il y avait là, plus nombreuse encore que le matin, une réunion de prêtres, de religieux, capucins, dominicains, jésuites, le prier des trappistes de Chambarand et celui des Olivétains de Parménie, M. le sous-préfet de Saint-Marcellin, M. le colonel du 52^e, accompagné d'un de ses capitaines, des magistrats, divers personnages de distinction, occupaient des places réservées.

A l'arrivée des prélats, les RR. PP. Oblats se réunissent en demi-cercle autour d'eux.

(1) La couronne est sortie des ateliers de M. Armand-Gaillat, orfèvre à Lyon. Le Saint-Père en a admiré le goût exquis. Avec les nombreux diamants dont quelques dames pieuses se sont généreusement dépouillées pour l'embellir, elle forme la principale richesse du trésor de Notre-Dame de l'Osier.

Alors Mgr de Grenoble se tourne vers eux et leur présentant la couronne, il leur dit :

« Mes révérends Pères,

« Nous remettons entre vos mains ce riche diadème béni par Sa Sainteté Pie IX. Délégué par cet immortel pontife, en vertu du bref du 15 juillet 1873, nous le déposerons tout à l'heure sur le front de Notre-Dame de l'Osier. Jurez sur les saints Evangiles, en présence de mes illustres collègues et des fidèles ici présents, de veiller toujours avec sollicitude à la défense et à la conservation de ce précieux trésor. » Et aussitôt tous les Oblats levant la main droite répondent avec ensemble : Nous le jurons. Puis lecture du bref autorisant le couronnement est donnée à la foule d'une voix forte, par M. Duport, professeur de dogme au grand séminaire.

Après le chant du *Magnificat* où les voix de plus de quatre cents prêtres se mêlaient à celles des pèlerins, Mgr l'archevêque d'Avignon prend la parole. Dans un langage noble, imagé et éloquent, il nous explique pourquoi on va couronner Marie. C'est parce que nous l'établissons notre reine. Son discours a été vivement senti et goûté par son nombreux auditoire, et quand il a proposé des acclamation, tous répétaient après lui : Vive Marie ! Vive Pie IX ! Vive la France ! On y ajoutait : Vive l'armée ! Vive le clergé français ! Vivent les évêques ! C'était un bel enthousiasme.

Après les acclamations qui suivirent ce discours et le chant du *Regina cœli*, Mgr Paulinier, prenant la couronne des deux mains, s'avança vers la statue. Mgr Dubreuil s'approcha de son côté, car l'évêque de Grenoble voulut l'associer à cet honneur, et tous deux posèrent la couronne sur la tête de Marie, en disant : « De même que vous

« êtes couronnée par nos mains sur la terre, ainsi puissions-nous mériter d'être couronnés de gloire et d'honneur par le Christ dans le ciel. » Alors les prêtres en dalmatique, qui avaient porté la statue, la reprennent et l'élèvent lentement sur leurs épaules, pour la montrer à la foule ; elle y répond par de joyeux applaudissements et le cantique de Notre-Dame de l'Osier, dont une partie avait été chantée avant le couronnement, est entonné de nouveau et redit par tous avec un entrain plein d'une sainte ardeur. Ce cantique avait été composé pour la circonstance par un Oblat de Marie, le P. Soulerin, et l'on devait à M. l'abbé Giély, prêtre de Valence, ses joyeux accords ; accompagné par la musique du 52^e, il produisait un bel effet. C'était un vrai chant de triomphe.

Tout paraissait fini, quand Mgr de Grenoble qui, jusque-là s'était effacé en présence de ses éminents collègues, parut au-devant de l'estrade et réclama un moment de silence. En quelques paroles chaleureuses, aussi riches de pensées que de sentiments, et portant l'empreinte de cette éloquence que l'étude perfectionne, mais que le cœur seul peut donner, le prélat nous fit voir dans la cérémonie qui venait de s'accomplir un acte éminemment social, catholique et français. Une sèche analyse décolorerait trop ces effusions d'une âme d'évêque, surexcité par un de ces spectacles qui allument l'enthousiasme aux cœurs les plus froids. A la fin de sa magnifique allocution, il a remercié les fidèles de leur affluence, les prêtres de leurs concours, les Oblats de leur zèle, et les évêques de leur présence : Mgr Dubreuil, dont il avait autrefois partagé la sollicitude au séminaire de Saint-Pons ; Mgr Rivet, qui conserve sous la couronne de ses cheveux blancs une admi-

nable jeunesse d'esprit et de cœur ; Mgr Hugonin, l'une des gloires de notre diocèse par sa science ; Mgr Faraud, un modèle de ce dévouement que réclame l'apostolat chez les infidèles. Ensuite paraphrasant le *Salve Regina*, il a fait passer dans les cœurs les émotions pieuses qui remplissaient le sien. Des acclamations ardentes suivirent ce discours ; parmi ces acclamations, il en est une qui dut faire comprendre aux Oblats de Marie, constructeurs et gardiens du sanctuaire, que les populations qui les entourent savent apprécier leur zèle patient et infatigable. Après la bénédiction donnée simultanément par tous les évêques présents, la procession se remit en marche vers l'église, où la bénédiction du très saint Sacrement devait terminer cette seconde période de la cérémonie.

V. — *La Procession du soir.*

Quelques heures plus tard, la nuit sembla vouloir disputer au jour l'honneur de promouvoir le triomphe de la divine Vierge. Des milliers de pèlerins portant à la main un cierge allumé parcourent les allées du jardin des Pères, décorées et illuminées avec beaucoup de grâce ; suivant ensuite le chemin de Bon-Rencontre, la procession se déroule tout entière en avant de l'estrade, décrivant dans tous les sens des lignes les plus fantastiques, tandis que des feux de Bengale, aux couleurs variées, illuminaient la tour et la chapelle et que des fusées et autres pièces d'artifice sillonnaient l'atmosphère de leurs gerbes de feu. Pour compléter cette scène splendide, les étoiles brillaient au ciel, et la pleine lune se levant lentement au-dessus des montagnes, mêlait à la lueur des cierges ses reflets argentés. Cette vaste illumination vivante et mourante se

dirigea enfin vers l'église, où retentirent encore les chants enthousiastes, qui depuis plus d'une heure, faisaient vibrer tous les échos d'alentour.

La grande fête était finie ; mais, j'ose l'affirmer, pour tous ceux qui l'ont vue, elle vivra dans un souvenir plein de charmes. Aucun désordre ne l'a troublée ; aucune plainte ne s'est fait entendre ; aucun accident n'est survenu. Jamais on ne vit plus d'ordre, plus de bonne entente, plus de joie sereine ; ç'a été une fête à donner un avant-goût du ciel.

Enfin, pour couronner ce chapitre des gloires décernées par l'Eglise à Notre-Dame de l'Osier, il ne reste qu'à reproduire le bref de Sa Sainteté Pie IX à Mgr l'évêque de Grenoble. Ce bref honore trop le pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier, pour n'avoir pas sa place ici. Nous le reproduisons d'après la traduction française qu'en a donnée Monseigneur lui-même dans son mandement.

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE JUSTIN,
Evêque de Grenoble.

PIE IX, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

C'est un fait constant, que dans le commencement de notre très sainte religion, quand Pierre était gardé en prison, les prières de l'Eglise montaient sans relâche vers Dieu pour la délivrance de l'apôtre. Il faut agir de la même manière, en ces temps très graves et très douloureux, où, environné et assiégé par des hommes pervers, dont l'im-

piété et l'audace vont toujours croissant, nous avons à peine la liberté de respirer. Si c'est une nécessité d'implorer le secours de tous les saints qui sont dans le ciel, par de continuelles et ferventes supplications, c'est surtout l'Immaculée Mère de Dieu qu'il convient de solliciter avec instance par des prières et des obsécration, afin que, grâce à sa protection dont nous avons éprouvé autrefois les effets, elle nous obtienne des jours prospères à nous et à l'Eglise si fortement agitée par les flots, et qu'elle conduise au port désiré au salut la barque mystique, dont par un secret dessein de la divine Providence, nous tenons depuis tant d'années le gouvernail.

C'est pourquoi, persuadé qu'il ne faut rien omettre pour exciter plus vivement et de jour en jour, parmi les fidèles, l'amour si salutaire et si avantageux de la piété, nous avons reçu de grand cœur, vénérable Frère, les lettres par lesquelles vous nous avez demandé avec instance, que nous voulussions couronner l'image de la Bienheureuse Vierge Marie, conservée dans un sanctuaire célèbre du diocèse de Grenoble, sous le nom de Notre-Dame de l'Osier, confiée à la garde des Oblats de l'Immaculée Conception et honorée d'un culte spécial par les fidèles.

Les choses étant ainsi, vénérable Frère, par la teneur des présentes et en vertu de notre Autorité Apostolique, nous vous confions la mission de couronner, en notre nom, et le jour qu'il vous aura plu de choisir, la statue de la sainte Mère de Dieu, dont nous venons de parler, et pour qu'une semblable fête serve au bien spirituel des fidèles, nous vous accordons la faculté de donner, le même jour, en notre nom, après la célébration de la messe solennelle, la bénédiction au peuple chrétien présent, avec indulgence

plénière de tous les péchés, selon le rite et la formule que nous vous avons transmis en d'autres temps.

Quant à ceux qui auraient été empêchés d'assister à cette bénédiction, que nous vous autorisons à donner le jour de la fête du couronnement, afin de pourvoir avec avantage et opportunité à leurs besoins, nous leur accordons semblablement et avec un amour compatissant, l'indulgence plénière de la rémission de tous leurs péchés; pourvu que, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent dévotement le temple de la sainte image le jour du couronnement, ou l'un des sept jours, à leur choix, qui suivront immédiatement cette cérémonie, et qu'ils adressent à Dieu de ferventes prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise.

Enfin, pour que la mémoire de cette fête très solennelle se conserve dans les âges suivants, nous *accordons à perpétuité une indulgence plénière de tous leurs péchés*, à tous les fidèles du Christ, de l'un et de l'autre sexe, qui, étant vraiment pénitents, après s'être confessés et avoir fait la sainte communion, visiteront chaque année, au jour anniversaire du couronnement, le temple et l'image de la Mère de Dieu déjà mentionnés, et priérons selon les intentions requises.

Nous accordons dans le Seigneur, que toutes ces indulgence et rémissions des péchés puissent être appliquées par le mode de suffrages, aux âmes des fidèles qui ont passé de ce monde dans l'autre, unies à Dieu par la charité, nonobstant toutes choses à ce contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes lettres et même aux

exemplaires imprimés, revêtus de la signature d'un notaire public et du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'aux présentes elles-mêmes, si elles étaient produites et présentées.

Donné à Rome auprès de saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 15^e jour de juillet de l'année 1873, et de notre pontificat l'année 28^e.

F. CARD. ASQUINI.





CHAPITRE XII

De 1874 à 1925

§ I. — Les décrets de 1880

Les fêtes du couronnement marquent le point culminant du mouvement religieux à Notre-Dame de l'Osier. Le pèlerinage en 1873, visité par des foules innombrables est un centre de foi et de vie spirituelle ; il est, à juste titre, « la source de grâces ouverte par Marie en ces lieux. »

Un premier coup va lui être porté en 1880 par les décrets d'expulsion. Chasser brutalement, même momentanément les Oblats de Marie Immaculée, c'était jeter l'inquiétude dans ces foules et les éloigner parce qu'elles ne trouveraient plus suffisamment les secours spirituels donnés jusque-là par les gardiens du Sanctuaire.

Les décrets n'ont été qu'un essai de persécution ; l'ennemi tâta le terrain ; les Pères ne furent pas tous chassés, et, ceux-là même qui avaient dû céder devant l'orage, revinrent bientôt ; mais cela avait suffi pour faire fléchir le mouvement du pèlerinage. Il fallut la foi ferme des populations dauphinoises et leur filiale confiance en Marie pour résister à cette première secousse et maintenir sa prospérité.

§ II. — Loi d'expulsion en 1901

Un simple décret n'avait pas une dose suffisante de venin pour tuer la vie religieuse en France. Les expulsés avaient regagné leur cellule et les Oblats repris leur œuvre sainte dans le sanctuaire.

La loi de 1901 les en arracha impitoyablement et pour de longues années. Il faudrait ici faire l'historique de ces tristes journées pour comprendre le déclin rapide du mouvement religieux à Notre-Dame de l'Osier.

La loi votée le 1^{er} juillet 1091, appliquée en 1903, chassait, sans examiner leur demande d'autorisation, non seulement les Oblats mais même les religieuses de la Sainte Famille et découronnait ainsi le pèlerinage en le privant de ses moyens d'existence. Comment un seul prêtre, le curé de la paroisse, aurait-il pu faire entendre la messe à des milliers de pèlerins, les entendre en confession, les communier et bénir leurs objets de piété, prêcher, enfin les aider dans leurs dévotions ? Le départ des religieuses privait d'un maison de retraite et de sanctification les âmes désireuses d'y passer quelques jours de recueillement. C'était la désolation sur la colline et bientôt ce fut le désert. La loi d'expulsion fut mise à exécution le 16 juin 1903 par onze brigades de gendarmerie que dirigeait en personne le sous-préfet de Saint-Marcellin, un certain Cauwès, flanqué d'un épileptique procureur appelé Gagnaire, d'un juge d'instruction, du juge de paix de Vinay, Sure, et d'une foule de curieux. Le couvent profané en 93 par les révolutionnaires revit les scènes ignominieuses du crochetage (1) des cellules, et au soir de ce lugubre jour sur les portes, comme imprégnées de taches de sang, les scellés légalisaient ce brigandage au nom du chevaleresque peuple français. Les décrets de 1880 étaient un simple coup de pioche, la loi de 1901 fut un coup de poignard au cœur du

(1) Il restait dans le couvent les RR. PP. Monnet, Masson et le frère Delange ; le noviciat avait déjà passé la frontière.

pèlerinage ; car le curé resté seul entendait parfois les pèlerins murmurer tristement : « Il n'y a plus personne pour entendre les confessions », et ils ne revinrent pas.

§ III. — L'Inventaire

Ce n'était pas tout encore. Le troisième coup fut asséné par la loi de séparation qui fit crocheter le sanctuaire lui-même et mettre sous scellé la chapelle de Bon-Rencontre. Comme toutes les églises de France, la nôtre dût subir le double outrage des procès-verbaux pour délit de messe et du scandale des inventaires. Passons sur cette page grotesque de procès-verbaux pour délit de messe ; l'histoire de Notre-Dame de l'Osier n'en signale qu'un seul de ce genre dressé au curé par le garde champêtre, un certain Bouvier. Quant à l'inventaire, grâce à la fermeté des habitants à défendre leur église, il ne s'effectua pas sans incidents et les exécuteurs sans l'appui des gendarmes n'auraient pu crocheter la porte latérale qui longtemps a montré aux pèlerins cette plaie béante ouverte à ses flancs (1). C'était la terreur blanche, car ces douloureuses scènes se reproduisirent dans presque toutes les paroisses. Il était même interdit de laisser prêcher les religieux et des agents postés en secret, dressaient procès-verbal aux curés coupables d'avoir pensé que « la parole de Dieu ne peut pas être enchaînée. » C'était le temps des bombes anarchistes et « du régime abject » comme on l'a appelé. Au milieu de ces anxiétés comment serait-on venu en pèlerinage ?

(1) Il est bon de noter que ce fut toujours le même individu, un certain Conin, de Vinay, qui accomplit les crochetages de 1880 et de 1906.

§ IV. — La guerre 1914-1918

C'est au milieu de ces douleurs que la France se réveilla le 2 août 1914 au cri de « la guerre ! » La guerre avec son triste cortège de gémissements, de deuils et de morts, fit tourner les regards des épouses et des mères vers la « Consolatrice des affligés », Notre-Dame de l'Osier. Elles vinrent lui apporter leurs larmes et leurs prières. Que de vœux adressés à Marie et par ceux qui étaient dans les tranchées et par celles qui pleuraient au foyer désert afin que la Vierge « le » ramène. Que d'ex-voto promis ! Enfin le 11 novembre retour des survivants de la grande guerre. Alors affluèrent les doux « merci » de la reconnaissance et Notre-Dame de l'Osier accueillit ses enfants meurtris par les épreuves et la douleur. De ce jour date un commencement de retour et la reprise du pèlerinage. D'ailleurs des gardiens nombreux, libérés de la guerre, s'installaient sur la colline ; les anciennes traditions étaient renouées ; Notre-Dame de l'Osier réitérait la demande adressée jadis à Port-Combet : « Vient-il beaucoup de monde ? s'y fait-il beaucoup de miracles ? »

§ V. — Le cinquantenaire

Le pèlerinage revivait peu-à-peu lorsqu'un événement accéléra tout à coup le branle des foules. L'année 1923 amena le cinquantenaire de la consécration de l'église et du couronnement de la Vierge de l'Osier, 8 et 9 septembre. Les chapelains avaient préparé avec soin cette fête. Mgr Caillot, évêque de Grenoble, avait adressé un pressant appel dans sa « Semaine Religieuse » et ordonné des prières pour préparer ce grand événement. Il vint lui-même présider la cérémonie, et la

fête eut un grand éclat. Plus de 10.000 pèlerins avaient gravi la colline et 60 prêtres ou religieux étaient accourus des deux diocèses de Grenoble et de Valence. Après la messe pontificale, Mgr Caillot rappela les fêtes du couronnement en 1873, comparant à 50 ans de distance les deux solennités ; il fit remarquer le terrain parcouru par le laïcisme au détriment des catholiques, et enfin, joignant les sanctuaires de la Salette et de l'Osier il montra comment les deux pèlerinages se complètent et comment à 250 ans d'intervalle la Sainte Vierge rappelle aux Dauphinois le même enseignement, le respect de la loi de Dieu, de son saint Nom et de son très saint jour. »

La fanfare de Saint-Hippolyte de Romans, au sortir de la grand'messe joue sur le peron de l'Eglise le cantique du couronnement « Triomphe, ô Vierge de l'Osier » que la foule chante avec le même enthousiasme qu'aux fêtes du couronnement. Le soir, après les Vêpres pontificales, la Vierge couronnée est portée en procession jusqu'à Bon-Rencontre par quatre prêtres comme il y a cinquante ans. Que de larmes de joie à la vue de la statue vénérable qui n'était pas sortie depuis cette époque ! M. le chanoine Constantin, archiprêtre de la cathédrale de Grenoble, traduisit les sentiments de tous en commentant ces paroles de la Vierge à Port Combet : « A Dieu sois-tu, mon ami ! » C'est pour nous mener à Dieu que Marie revient parmi nous.

§ VI. — Le Sanctuaire devient « Basilique Mineure », 17 mars 1924

L'année 1924 fera époque dans l'histoire de Notre-Dame de l'Osier. *Par une bulle en date du 17 mars 1924, S. S. Pie XI élevait le*

sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier au titre et à la dignité de Basilique Mineure.

Les fêtes du cinquantenaire dont le succès avait dépassé toute attente suggérèrent au P. Masson, recteur de Notre-Dame de l'Osier l'idée de solliciter pour le vénéré sanctuaire le titre de Basilique Mineure que les Souverains Pontifes accordent aux églises anciennes, belles et de tout point recommandables. Tous ces titres s'adaptaient au sanctuaire, témoin de tant de faveurs. Mgr Caillot à qui cette pensée-sourit immédiatement signa la supplique, ainsi que le chapitre et les prêtres des paroisses environnantes. Le pape Pie XI répondit par la bulle suivante :

Pius XI papa,

Ad perpetuam rei memoriam (1).

Inter potiora Marialia sanctuaria, quibus Delphinati regio nobilitatur, conspicuum procul dubio locum obtinet templum in ho-

(1) Pie XI, pape.

Pour perpétuer ce souvenir.

Parmi les principaux sanctuaires de Marie dont se glorifie le Dauphiné, un des plus remarquables sans contredit est l'église élevée à la gloire de Dieu en l'honneur de la B. V. Marie sous le titre de *Notre-Dame de l'Osier* et qui se trouve sur le territoire du diocèse de Grenoble.

L'origine de ce sanctuaire remonte à l'année 1657 de l'ère chrétienne. A cette époque la tradition nous apprend que deux miracles remarquables se produisirent qui furent suivis de la conversion à la vraie foi d'un protestant appelé Port-Combet. L'oratoire bâti en ces lointaines années fut remplacé en 1860 par un édifice sacré, remarquable par ses belles lignes architecturales, par l'ampleur de ses vastes proportions et par les magnificences que l'art y sut accumuler. Ce sanctuaire qu'on peut avec

norem Beatæ Mariæ Virginis vulgo « de l'Osier ». Deo dicatum, quod extat inter fines diœcesis Gratianopolitanœ. Origo hujus sanctuarii adscendit ad annum reparatœ salutis MDCLVII, quo tempore duo miranda facinora evenisse ferentur, cum conversione ad fidem viri protestantis nomine Port-Combet. Erectum primis illis annis oratorium anno MDCCCLX a fundamento innovatum est, ibique sacra œdes prœnobili structura decora, amplitudine molis insignis et artis operum splendore ornata surrexit. Hoc sanctuarium, *domus prodigiorum* merito compellandum, piarum pèlerinorum centrum est et meta ; in ipso enim antiqua populi religione colitur, mira-

raison appeler la *Maison du Miracle* est le centre et le but de pieux pèlerinages. Dans ses murs depuis longtemps le peuple vénère avec piété une statue miraculeuse de la B. V. Marie, appelée Notre-Dame de l'Osier à cause du miracle que l'on sait ; d'un osier que taillaient les mains de Port-Combet, dont nous parlions tout à l'heure, une grande quantité de sang avait jailli. Dès l'érection de ce temple jusqu'à nos jours, de zélés missionnaires de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée s'attachent à y promouvoir la splendeur du culte divin, y organisent des exercices religieux, enrichis par nos prédécesseurs de beaucoup d'indulgences et de privilèges, et le peuple chrétien y accourt avec empressement et piété. Or notre Vénérable Frère Alexandre Caillet, évêque de Grenoble nous ayant supplié humblement de vouloir bien élever ce sanctuaire au titre et à la dignité de *Basilique Mineure*, nous nous sommes rappelé les gloires insignes de ce pèlerinage et nous avons décidé d'accorder de notre plein grè et bien volontiers la faveur demandée.

En conséquence, après consultation de notre Vénérable Frère Antoine Vico, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, évêque de Porto et de

culis inclyta Icon Beatæ Mariæ Virginis « de l'Osier » sive Vimine ex cujus sectione à viro Port-Combet, quem memoravimus patrata, prodigiose sanguis exilisse dicitur. Ab initio usque in presens spectabilis Klerus ex Oblatis. B. M. V. Immaculatæ eodem in templo divini cultus decorem provehit, et sacras celebrat functiones pluribus ab hac S. Sede indulgentiis ac privilegiis ditatas, magna cum christiani populi frequentia ac devotione. Nunc autem cum Venerabilis Frater Alexander Caillot, episcopus Gratianopolitanus, Nos humili prece flagitaverit ut idem Sanctuarium ad titulum ac dignitatem

Sainte-Rufine, préfet de la sacrée Congrégation des Rites, de par notre autorité apostolique, en vertu des présentes lettres, Nous accordons à perpétuité à l'église vénérée et plus haut mentionnée de Notre-Dame de l'Osier, élevée sur le territoire du diocèse de Grenoble, le titre et la dignité de *Basilique Mineure* ; et nous lui donnons les privilèges et les honneurs qui reviennent de droit aux Basiliques Mineures de notre ville de Rome.

Ce que nous octroyons en décrétant que les présentes Lettres sont et resteront toujours définitives, valides et efficaces ; qu'elles doivent produire et obtenir leur effet complet et entier ; qu'elles apportent pour le présent et pour l'avenir à ceux à qui elles s'adressent ou pourront s'adresser, les avantages complets qu'elles impliquent. Nous décrétons encore que tout jugement et sentence seront conformes au présente texte ; et déclarons invalide et nul, tout acte contraire à cette lettre : qu'il soit perpétré par qui que ce soit, par quelque autorité que ce puisse être, qu'il soit fait sciemment ou par ignorance, nonobstant quoi que ce soit.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le 17 mars de l'année 1924 de notre Pontificat la troisième.

P. P. Cardinal GASPARRI,
Secrétaire d'Etat.

Basilicæ Minoris evehere dignemur, Nos animo repetentes insignes templi illius memorias, optatis his annuendum ultrò libenterque existimavimus.

Quæ cum ita sint, audita Venerabilis Frater nostro Antonio S. Romanæ Ecclesiæ Cardinali Vico, episcopo Portuensi et S. Rufinæ, Sacrorum Rituum congregationi Præfecto, Apostolica Nostra auctoritate, præsentium vi, perpetuumque in modum, prælaudatam Ecclesiam B. Mariæ Virgini « de l'Osier » sacram, intra fines diocesis Gratianopolitanæ, titulo ac dignitate *Basilicæ Minoris* condecoramus, illique privilegia et honorificencias tribuimus, quæ Basilicis Minoribus almæ hujus Urbis de jure competunt, Hæc largimur decernentes presentes Litteras firmas, validas atque efficaces semper extare ac permanere ; suosque plenos atque integros effectus sortiri atque obtinere illisque ad quos spectant, sive spectare poterunt, nunc et in posterum amplissime suffragari ; sicque rite judicandum esse ac definiendum ; irritumque ex nunc et inane fieri, si quidquam secus super his, a quovis, auctoritate qualibet, scienter sive ignoranter attentari contigerit. Non obstantibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XVII mensis Martii, anno MCMXXIV, Pontificatus Nostri tertio.

P. Cardinal GASPARRI,
a Secretis Status.

Ce fut le 9 septembre 1924, après avoir convoqué ses diocésains, que Mgr Caillot vint lui-même promulguer la bulle d'érection et proclamer l'église de l'Osier *Basilique Mineure*. L'affluence des pèlerins dépassa toutes les prévisions ; aussi un autel fut dressé sur l'esplanade de Bon-Rencontre

pour permettre à ces milliers de pèlerins d'assister au saint sacrifice. A la messe pontificale célébrée par Mgr Caillot, assistaient Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackensie et près de 70 prêtres ou religieux. Cette fonction sainte achevée, l'évêque de Grenoble lut en français le texte de la bulle, et après un bref commentaire, bénit le pavillon ainsi que les armoiries de la nouvelle Basilique. Le soir de ce jour tout le village était illuminé en signe de réjouissance. Une plaque de marbre ornée du pavillon et des armes de la Basilique a été placée dans l'église en témoignage de reconnaissance à la Sainte Vierge.

§ VII. — Travaux à la Basilique

Ce qui contribua pour une large part à la reprise du pèlerinage, ce sont aussi les travaux exécutés tant à la Basilique qu'à la chapelle de Bon-Rencontre.

Celle-ci, bâtie sur le lieu même de l'apparition de la Sainte-Vierge à Port-Combet, a été restaurée d'une façon sobre et un peu sévère. Mais ce qui émerveille le pèlerin, c'est la reproduction sur toile de l'apparition avec les principales paroles du message de la Reine du ciel. Cette œuvre remarquable, due à l'inspiration de Mlle Bayle et exécutée par M. Dombry, de Lyon, produit sous un ciel ouvert et par sa perspective dioramique, un effet tout à fait saisissant. Le pèlerin qui la voit pour la première fois est tenté de s'écrier comme cette humble femme des Chambarands : « Je croyais voir la Ste-Vierge. »

Une autre amélioration faite à Bon-Rencontre, c'est la création d'une vaste esplanade où les processions pourront se déve-

lopper. Actuellement il reste à acquérir la seconde moitié du terrain pour donner aux manifestations religieuses toute leur ampleur.

Enfin le portail de la Basilique a été restauré complètement. Un vaste escalier de quatre marches en pierre de Montalieu remplace l'ancien qui s'effritait ; six colonnes en marbre rosé de la Côte-d'Or, ornent l'entrée et comblent ce vide disgracieux qui depuis 50 ans demandait à disparaître ; enfin une mosaïque au tympan de la Basilique reproduit le 1^{er} miracle de l'Osier sanglant. La figure terrifiée du fanatique contempteur du dimanche, à la vue de ce sang, qui jaillit de l'arbre sous les coups de sa serpette, le réalisme de l'arbre, la prairie qui verdoie et au loin les cimes neigeuses des montagnes, tout est rendu avec une grande netteté de ton et cependant avec une extrême douceur de teinte qui frappe le pèlerin dès son arrivée. Les émaux sont de Venise, mais le travail vient de la maison Guilevard, de Lyon.

Enfin d'autres projets déjà en cours d'exécution contribueront à l'embellissement de la Basilique et seront un attrait de plus pour les fervents de Notre-Dame de l'Osier.

§ VIII. — Faveurs spirituelles

Au milieu de ce renouveau du pèlerinage que devient le côté spirituel ? « La source de grâces » coule avec abondance et les faveurs surtout d'ordre surnaturel font de ce pèlerinage un lieu de sanctification. Notre-Dame de l'Osier a échappé jusqu'ici à cet élément touristique qui contamine d'autres centres de dévotion. On vient à Notre-Dame de l'Osier pour prier. Le recueillement même du site

se prête à cette atmosphère de piété ; et si autrefois le sanctuaire a pu, selon l'expression de la bulle de Pie XI, être la maison du miracle, elle le demeure dans le sens spirituel du mot. On s'en rend compte chaque année à la retraite de septembre par le nombre des communions.

Cependant les faveurs extérieures n'ont point cessé et ne cesseront pas tant que la confiance demeurera filiale envers Marie. Je ne citerai qu'un fait.

En 1914, M. Bricchet, originaire de Saint-Jean-en-Royans, mais habitant Moscou, était revenu en France remplir son devoir de soldat. En tranchées il est pris de si violentes crises de rhumatisme qu'on aurait dit ses jambes désossées tant elles flageollaient lorsque le malade essayait de marcher avec ses béquilles. On dût l'évacuer. Pour obtenir sa guérison il fait vœu de faire cinq fois le pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier. Au deuxième voyage, trouvant exagéré le prix de la voiture, il fait à pied, bien qu'il soit à jeun, les cinq kilomètres de montée, aidé seulement de ses béquilles que cette fois il laissera au sanctuaire. Et de fait, la Sainte Vierge, pour le récompenser de sa confiance en elle, lui obtint sa guérison et il redescendit appuyé sur un simple bâton. Etant guéri il est repris par la guerre, mais ses chefs utilisant sa connaissance du russe, le renvoient à Moscou. Il partit avec sa femme. Survint le désastre oriental, la défaillance de ce grand pays et l'avènement des Soviets en Russie. Il fut suspect, on perquisitionna chez lui et il s'attendait à subir le sort des otages qu'on fusillait par fournées chaque nuit. En cette extrémité, les époux Bricchet se recommandent de nouveau à la Vierge de l'Osier, promettant que s'ils revoient la France, leur pre-

mière visite sera pour Elle, avant de revoir leur parenté. Et voici contre toute attente, qu'un sixième train est formé et dans cet extraordinaire convoi les deux époux sont embarqués. Et l'on vit, un beau matin de février 1920, les époux Brichet gravir à pied la sainte Colline et faire la sainte Communion, en remerciant avec effusion Celle qui a ouvert à l'Osier « une source de grâces ».



Le
nom
voici
Saint-
rie In

1^o Il
té par
re XV
l'on p
que M
désign
jugé
vants
jour
censio
lundi
somp
Mou-
mal ;
le pre
mier
ma

Aux
guer
nières
après-
ce jou
de la

2^o Il
tuité
Grégo



APPENDICE

Le sanctuaire de l'Osier est enrichi de nombreuses et précieuses indulgences. En voici la série d'après les rescrits obtenus du Saint-Siège par les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée.

§ I. — Indulgences plénières

1° Indulgence plénière accordée à perpétuité par un rescrit du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 6 septembre 1834, et que l'on peut gagner douze fois par an, à des jours que Mgr l'Evêque de Grenoble était chargé de désigner une fois pour toutes. Or le prélat jugea à propos de désigner les jours suivants : 1° le jour de la Circoncision ; 2° le jour de l'Annonciation ; 3° le jour de l'Ascension ; 4° le jour de la Pentecôte ; 5° le lundi de la Pentecôte ; 6° le jour de l'Assomption ; 7° le jour de Notre-Dame du Mont-Carmel ; 8° le premier dimanche de mai ; 9° le premier dimanche de juin ; 10° le premier dimanche de juillet ; 11° le premier dimanche d'août ; 12° le premier dimanche d'octobre.

Aux jours ci-dessus indiqués, on peut gagner l'indulgence plénière à partir des premières vêpres, c'est-à-dire dès la veille après-midi, si l'on a communiqué le matin de ce jour, jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête ou du dimanche.

2° Indulgence plénière accordée à perpétuité par un rescrit du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 30 avril 1838, et

que l'on peut gagner deux fois par an, savoir : 1° le jour de la Nativité de la sainte Vierge, à partir des premières vêpres, la veille jusqu'au coucher du soleil du jour de la fête ; 2° un autre jour de l'année au choix de chacun.

3° Indulgence plénière accordée à perpétuité par un rescrit du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 6 septembre 1834, et que peuvent gagner ceux qui assistent aux exercices de la retraite, qui se donnent dans le Sanctuaire de l'Osier aux mois de mai et de septembre. Cete indulgence peut se gagner une fois par an, l'un des trois derniers jours de la retraite, pourvu qu'on ait assisté aux exercices au moins trois fois.

4° Indulgence plénière accordée à perpétuité par un bref du Souverain Pontife Pie IX, en date du 15 juillet 1873, et que l'on peut gagner le 9 septembre, jour anniversaire du couronnement de Notre-Dame de l'Osier.

Nota. Pour gagner ces indulgences plénières, il faut s'être confessé dans de bonnes dispositions, avoir reçu dignement la sainte communion aux jours marqués, enfin visiter, ces mêmes jours, l'église de Notre-Dame de l'Osier, et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

5° La Basilique de l'Osier jouit encore de l'indulgence plénière de la Portioncule, qui se gagne chaque année, moyennant les conditions ordinaires, le 2 août, à partir de la veille après-midi, jusqu'au coucher du soleil du jour indiqué. On sait d'ailleurs que cette indulgence à cela de particulier, qu'elle peut se gagner autant de fois, dans le même jour, que l'on visite l'église qui en jouit, pourvu que l'on prie chaque fois aux intentions du Souverain Pontife.

§ II. — Indulgences partielles

1° En vertu du premier rescrit du 6 septembre 1834, on peut gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines : 1° le jour de Noël ; 2° le jour de Pâques ; 3° le mardi de la Pentecôte ; 4° le jour de la Fête-Dieu ; 5° le jour de l'Immaculée-Conception ; 6° le jour de la Présentation de la sainte Vierge ; 7° le jour des saints apôtres Pierre et Paul ; 8° le jour de saint Joseph ; 9° tous les dimanches, à partir de la Pentecôte jusqu'à la Toussaint, excepté ceux où l'on peut gagner l'indulgence plénière, selon qu'il est marqué ci-dessus.

2° En vertu du rescrit du 30 avril 1838, on peut gagner une indulgence de 50 jours, une fois par jour, chaque jour de l'année, pourvu que l'on visite l'église de Notre-Dame de l'Osier et qu'on y récite dévotement et d'un cœur contrit, cinq fois l'oraison dominicale, selon l'intention du Souverain Pontife.

III. La Basilique de l'Osier fournit en outre les moyens de gagner beaucoup d'autres indulgences, par les confréries ou associations qui y sont établies. Telles sont la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, ainsi que la garde d'honneur du Sacré-Cœur, qui se pratique, tous les jours de dimanche et de fête, d'une manière très édifiante dans l'église de l'Osier ; la confrérie du Saint-Rosaire, l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, dont l'exercice se fait tous les dimanches de l'année et le premier samedi de chaque mois ; l'archiconfrérie réparatrice des blasphèmes, dont l'exercice se fait le dernier dimanche de chaque mois ; l'association de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs pour la délivrance des âmes du purgatoire, association récemment

approuvée par Mgr l'évêque de Grenoble, et à laquelle sont attachés de grands avantages spirituels ; elle comptait plus de 2.000 associés, recrutés dans les diocèses de Grenoble et de Valence.

Nota. Les missionnaires de l'Osier ont la faculté d'appliquer aux chapelets et aux autres objets de piété les diverses indulgences qui ont cours parmi les fidèles, et notamment les indulgences apostoliques qui comprennent celles qu'on désigne vulgairement sous le nom d'indulgence de la bonne mort.

— Les missionnaires imposent aussi les divers scapulaires, tels que, le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, auquel est attaché de la part de la Sainte-Vierge la promesse formelle de préserver ceux qui le portent dévotement de la damnation éternelle ; le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception, auquel est attaché un privilège précieux : c'est que ceux qui en sont revêtus peuvent gagner des indulgences en quelque sorte innombrables, en récitant dévotement six fois le Pater, l'Ave et le Gloria Patri, en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie et en vue de la conversion des pécheurs. Les missionnaires ont aussi les pouvoirs d'imposer le scapulaire du Sacré-Cœur et le scapulaire rouge de la Passion et d'indulgencier les médailles de saint Benoît. Tous ces scapulaires et les médailles de saint Benoît donnent droit à de nombreuses indulgences plénières, que l'on peut gagner en certains jours, moyennant les conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière équivalente à six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife.

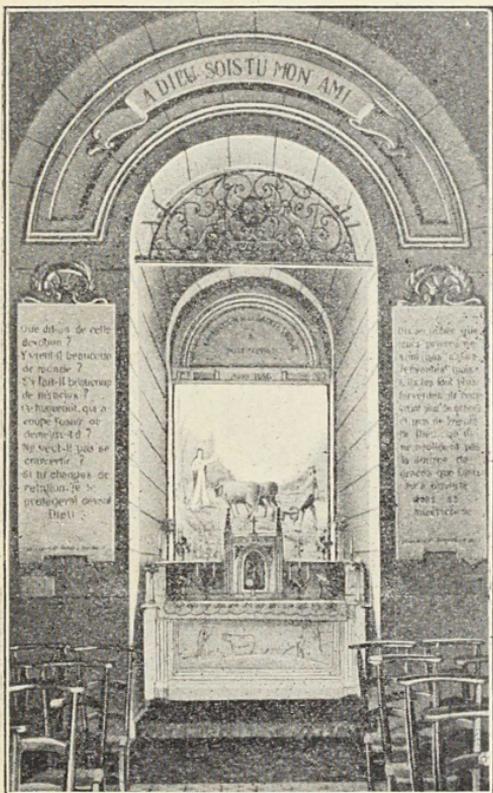
§ III. — Exercices religieux pratiqués
dans la Basilique

- 1° Une retraite annuelle de pèlerinage a lieu chaque année au commencement de septembre, c'est-à-dire durant la semaine où l'on célèbre la Nativité, fête patronale de la paroisse. Elle dure huit jours avec trois sermons par jour ; c'est une vraie retraite fermée avec tous les avantages du choix d'un confesseur.
- 2° Les exercices des mois de mai et d'octobre sont faits avec solennité dans la Basilique.
- 3° Les processions à l'esplanade de Bon-Rencontre ont lieu aux grandes fêtes de l'année et particulièrement à celle du 15 août et du 8 septembre.
- 4° L'instruction religieuse est distribuée abondamment sur la sainte Colline par des chapelains zélés et nombreux.
- 5° Le ministère des confessions est assuré par les gardiens de la Basilique, et les pèlerins n'ont plus à redouter la pénurie de prêtres comme aux temps des expulsions.
- 6° La bénédiction du saint Sacrement, précédée du récit du pèlerinage, est donnée à tout groupe de pèlerins un peu important.
- 7° Tous les samedis de l'année une messe est dite pour les bienfaiteurs du sanctuaire. Pour y avoir part il suffit de faire inscrire son nom sur le registre et de s'acquitter de la modeste offrande prescrite.
- 8° Tous les samedis soirs on donne le Salut du Saint-Sacrement.

§ IV. — Quelques renseignements utiles

- 1° Des lampes brûlent en permanence devant la statue de la Vierge. Les pèlerins qui veulent obtenir une faveur entretiennent ces lampes en donnant cinq francs pour une neuvaine ou quinze francs pour un mois (1). Les personnes qui demandent à oindre leurs malades avec cette huile sont priées de donner une offrande en compensation.
- 2° Les pèlerins qui désirent placer des ex-voto en marbre doivent se conformer aux mesures réglementaires établies pour qu'il y ait plus de régularité : Les plaques de première grandeur mesurent 0.40 de longueur sur 0.30 de hauteur ; celles de deuxième grandeur ont 0.20 en longueur et même hauteur que les autres.
- 3° Un gros fragment de l'Osier sanglant dont il est question dans cette notice, a pu être sauvé pendant la grande Révolution : il se trouve sous l'autel de la Ste Vierge, derrière un grillage vitré.
- 4° En 1924, un généreux bienfaiteur a offert à la Basilique une petite chasse en argent, faite avec les vases sacrés dont se servaient les confesseurs de la foi, cachés par cette noble famille aux mauvais jours de 93. C'est dans cette chasse exposée quand il y a grand concours de pèlerins, sur l'autel miraculeux, qu'on peut voir de plus près des branches considérables de l'Osier sanglant.
- 5° Enfin un petit reliquaire portatif renfermant une parcelle de l'Osier sanglant est à demeure dans le tabernacle de la chapelle miraculeuse. C'est ce reliquaire que les chapelains présentent à la vénération

(1) Ces prix, depuis la guerre, ont augmenté.



Intérieur de Notre-Dame de Bon-Rencontre

des
d'v
ma
P
P
B
de

Je
le sa
villag
gion
religi
dote

En
Basili
déjà
verse
de
1656,
son es
dispar

L'us
marq
d'une
vers l
taurée
établis
vers
tuatre
dix an
et plu
fois de
ge Ma
damp
pénuri
re, le
camp
accum

des pèlerins lorsque ceux-ci, à la suite d'un vœu ou d'une simple promesse, demandent à « offrir » à Notre-Dame de l'Osier.

- 6° Le riche et vénérable diadème, béni par Pie IX, est conservé dans le trésor de la Basilique, et n'en sort qu'aux très grandes solennités.

§ V. — Coup d'œil général

Je ne veux rien dire du village qui possède le sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier ; ce village ne se distingue des autres petites agglomérations semblables, que par les édifices religieux dont il est enrichi. Ces édifices sont donc tout ce qui doit appeler notre attention.

En premier lieu se présente l'église ou Basilique de Notre-Dame de l'Osier. J'ai déjà dit ailleurs que des constructions diverses se sont succédées sur l'emplacement de l'Osier sanglant. Dès la fin de l'année 1656, on y voyait un modeste oratoire, que son exigüité même fit bientôt condamner à disparaître.

L'année suivante, Mme de Montagny, marquise de l'Estang, jetait les fondements d'une vaste chapelle, qui a substitué jusque vers l'automne de 1868, après avoir été restaurée par les Oblats de Marie, lors de leur établissement à l'Osier. En 1868, elle fut renversée pour faire place à un nouveau sanctuaire, dont l'érection se poursuivit pendant dix ans. Ce nouveau sanctuaire, plus vaste et plus beau, en un mot, plus digne à la fois des innombrables bienfaits de la Vierge Marie et de la piété de nos populations dauphinoises, s'est achevé lentement, vu la pénurie des ressources. Il est, on peut le dire, le fruit des aumônes de nos religieuses campagnes du Dauphiné. L'obole du peuple, accumulée patiemment pendant quinze an-

nées consécutives en a fait les principaux frais. Pour être juste, hâtons-nous d'ajouter que les modestes offrandes ont été complétées par des dons opulents venus du dehors qui ont permis d'achever rapidement cette œuvre gigantesque.

Le nouveau sanctuaire, de style ogival, a été construit d'après les plans et sous la direction de M. Berruyer, architecte du diocèse. On aime les formes originales et hardies du nouvel édifice. La voûte, portée à une hauteur remarquable par une double rangée de colonnes élancées et gracieuses, présente un coup d'œil du meilleur effet.

La partie supérieure de l'église a cela de particulier qu'elle présente de front trois absides, formant trois chœurs parallèles, séparés par de forts pilastres. Cette disposition résulte de la nécessité où l'on était d'établir, à côté du chœur proprement dit et sur la même ligne, la chapelle de l'Osier miraculeux, pour qu'elle occupât le terrain qui porta jadis l'arbre du miracle. C'est la chapelle située à droite, et confinant à la sacristie. Mais cette chapelle demandait un pendant semblable de l'autre côté du chœur. De là, les dimensions insolites de cette partie de la nouvelle église.

La chapelle de l'Osier miraculeux, qui porte aussi le titre de chapelle de l'Archiconfrérie, possède tout à la fois la statue miraculeuse, couronnée solennellement au nom du Pape, et ce qui reste de l'Osier miraculeux. Cette relique précieuse est placée dans le tombeau de l'autel, où l'on a pratiqué une sorte de niche qui permet de la tenir constamment exposée à la vénération des fidèles. Aux alentours de cet autel, les murs sont couverts d'ex-voto, placés là en souvenir des faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de l'Osier. Ils datent

tous de
saint
cons
curs
des br
pas cr
dignes
tuaire.
l'en ad
venable
bien pr
qu'elle
bet, qu
les fon
replacé
La ch
saint J
saint
Le
des fen
sont de
qui les
Jesus,
leurs, e
dont ell
Le pr
tuaire,
fenêtres
Ceux
tent tr
lien est
grégair
ptine
tuaire
fies. S
sainte

(1) Un
poser en
tate qui
ensevel.

tous de quelques années seulement. L'ancien sanctuaire en offrait une quantité énorme, consistant en béquilles, images, formes en cires ou en plâtre, représentant des têtes, des bras, des jambes, des pieds, etc. On n'a pas cru que ces divers objets fussent assez dignes de figurer dans le nouveau sanctuaire. On les a donc fait disparaître pour n'en admettre, désormais, que de plus convenables, que Notre-Dame de l'Osier saura bien provoquer par les nouvelles faveurs qu'elle accordera. Les restes de Port-Combet, qui furent retrouvés quand on creusait les fondations de cette chapelle, y ont été replacés (1).

La chapelle située à gauche est dédiée à saint Joseph, le glorieux époux de la très sainte Vierge.

Les deux autels situés sous les deux grandes fenêtres du transept, et qui se font face, sont dédiés, comme l'indiquent les statues qui les surmontent, l'un au Sacré-Cœur de Jésus, l'autre à Notre-Dame des Sept-Douleurs, en raison de l'association de ce nom, dont elles sont le siège.

Le principal ornement du nouveau sanctuaire, ce sont les vitraux qui garnissent les fenêtres des trois absides et du transept. Ceux qui ornent l'abside centrale représentent trois sujets spéciaux. Le vitrail du milieu est symbolique. Il représente la Congrégation des Oblats et les fidèles du Dauphiné, offrant à la sainte Vierge le sanctuaire élevé par leurs soins et leurs sacrifices. Sur le plan supérieur, se détache la sainte Vierge, abaissant ses regards avec

(1) Un descendant de Port-Combet a fait apposer en 1924, près de l'autel, une pierre tombale qui marque la place où son ancêtre fût enseveli,

bienveillance sur l'action qui s'accomplit au plan inférieur. Là, le principal personnage est Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats, sous les auspices duquel fut entreprise la construction du nouveau sanctuaire. Le prélat tient entre ses mains une image de ce sanctuaire, qu'il présente à Notre-Dame de l'Osier. Derrière lui, se voient quelques-uns des missionnaires, qui ont été les instruments de l'œuvre accomplie ; et plus loin, ce sont quelques laïques représentant les fidèles du Dauphiné, dont les largesses ont fait les frais de cette longue et laborieuse construction. Tous, Missionnaires et fidèles, s'associent à l'offrande que fait à Marie le saint fondateur des Oblats.

Les deux autres vitraux sont historiques. L'un représente le miracle de l'Osier sanglant. D'un côté, c'est Port-Combet sur son échelle et coupant les branches de l'Osier, d'où le sang jaillit abondamment ; de l'autre, c'est la femme de l'hérétique, dans l'attitude du saisissement le plus profond. L'autre vitrail représente l'apparition de Bon-Rencontre. La sainte Vierge, arrêtant les bœufs, admoneste Port-Combet sur son endurcissement, et lui intime la terrible révélation de sa mort prochaine. Port-Combet écoute, visiblement inquiet et troublé des paroles terrifiantes qui lui sont adressées.

Les vitraux de la chapelle de l'Osier miraculeux sont un don de M. le comte de Murat, très digne, par sa piété, de descendre de cette antique et noble famille des marquis de l'Estang, qui avait élevé le précédent sanctuaire. Ces vitraux représentent : celui du milieu, la Vierge Immaculée ; celui de droite, sainte Anne, sa mère ; celui de gauche, son père, saint Joachim.

Les vitraux de la chapelle correspondante représentent : celui du milieu, saint Jo-

seph, à qui la chapelle est dédiée ; les deux autres, saint Hugues, évêque de Grenoble, et sainte Philomène. Sur le côté gauche de la même chapelle, se trouve un autre vitrail qui représente saint Stanislas Kostka, recevant la sainte communion de la main d'un ange.

Le transept est percé de deux grandes fenêtres qui sont également ornées de vitraux. Le vitrail de droite, situé au-dessus de l'autel du Sacré-Cœur, représente, au centre, Notre-Seigneur Jésus-Christ montrant son cœur divin tout embrasé d'amour pour les hommes. A sa droite, est saint Pierre, son premier vicaire sur la terre ; à sa gauche, saint Paul, le vase d'élection ; les deux apôtres qui ont le plus participé aux ardeurs de son zèle pour le salut des âmes. Dans la petite rosace du sommet, se trouve Pie IX, dans notre siècle, la plus vive image de Jésus-Christ persécuté, et, comme lui, signe de contradiction auquel se heurtent tous les cœurs mauvais, pendant que tout ce qu'il y a d'âmes chrétiennes dans le monde, se porte vers lui comme vers son centre visible. Le vitrail de gauche, situé au-dessus de l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs, représente, au centre, Notre-Dame du Sacré-Cœur, dont le culte est déjà répandu dans l'univers entier ; à droite, saint François-Xavier baptisant un infidèle ; à gauche, saint Bruno, fondateur des Chartreux. Dans la petite rosace du sommet, est représenté le saint curé d'Ars, la plus frappante antithèse que l'esprit chrétien ait opposée, dans notre siècle, à l'esprit du monde, embourbé aujourd'hui plus que jamais dans le sensualisme et le matérialisme.

A une petite distance du sanctuaire principal, se trouve la chapelle de Bon-Rencontre, ainsi nommée en mémoire de l'appari-

tion de la sainte Vierge à Port-Combet. De bonne heure, un oratoire fut érigé en ce lieu consacré par la présence de la Reine du ciel. Mais il était de si petite dimension qu'à peine pouvait-il contenir le prêtre et son serviteur, quand on y célébrait le saint Sacrifice. M. Dupuis, le zélé missionnaire qui s'était dévoué ainsi que nous l'avons vu, à la restauration du pèlerinage de Notre-dame de l'Osier, fit agrandir considérablement cet oratoire en 1837. Plus tard, les Oblats de Marie y firent ajouter l'abside avec le joli autel en marbre sculpté.

En 1856, ils érigèrent la belle tour qui se dresse derrière la chapelle portant gracieusement à son sommet la statue de Marie Immaculée, dont la Conception sans tache avait été proclamée dogme de foi, moins de deux ans auparavant. Aussi l'intention des Oblats de Marie, en élevant ce monument, fut-elle d'en faire un mémorial de cette proclamation solennelle et des joies extraordinaires qu'elle provoqua dans toute l'Eglise.

La visite à la chapelle de Bon-Rencontre, est pour ainsi dire le complément du pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier. Aussi les fidèles ne quittent jamais la sainte colline sans être aller prier dans ce bijou d'oratoire si pieux depuis la réparation de 1924, représentant sur toile l'apparition de Marie à Port-Combet. Le saint sacrifice de la messe y est célébré les jours de fête pendant la belle saison.

Enfin un minuscule oratoire appelé « chapelle de l'Épinouse » marque à 800 mètres dans les bois, le lieu où la sainte Vierge attendit Port-Combet après le dialogue de Bon-Rencontre et d'où elle s'éleva dans les airs.

En dehors de ces édifices religieux il y a à Notre-Dame de l'Osier une maison de ré-

collection dans l'ancien couvent des Oblats et une pension de famille où les âmes désireuses de passer quelques jours dans la retraite et la piété trouveront tous les moyens spirituels et matériels nécessaires en ces circonstances.



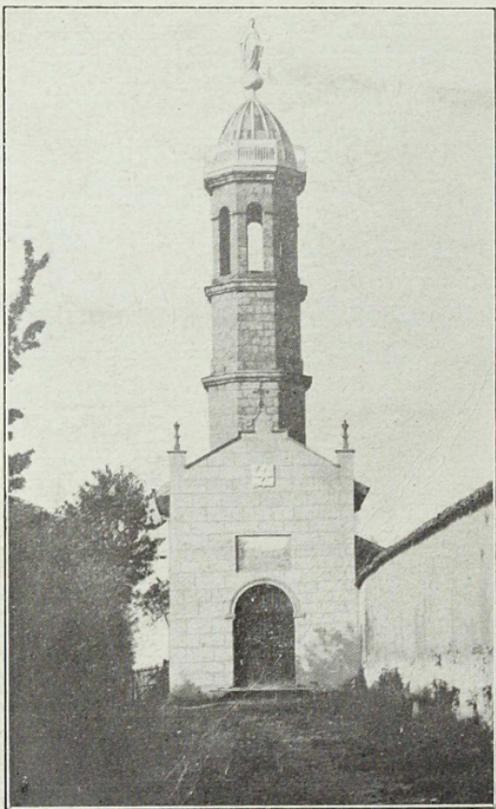
Table des Matières

	Pages
PRÉLIMINAIRES	3
CHAP. I. — Origine du Pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier. — Premier miracle . . .	7
CHAP. II. — Second miracle : Apparition de la Très Sainte Vierge à Port-Combet. — Conversion et mort de ce dernier	15
CHAP. III. — Commencement du culte de Notre-Dame de l'Osier. Premières guérisons	24
CHAP. IV. — Progrès du culte de Notre-Dame de l'Osier. — Erection d'un oratoire puis d'une chapelle. — Nouveaux miracles : La toile miraculeuse	29
CHAP. V. — Communauté de prêtres attachée au Sanctuaire. — Encore des miracles . . .	42
CHAP. VI. — La Révolution et ses fruits à Notre-Dame de l'Osier	49
CHAP. VIII. — Après la Révolution — Réouverture du Sanctuaire. — Lente restauration du pèlerinage	55
CHAP. VIII. — L'arrivée des Oblats de Marie en 1834. — Reprise du Pèlerinage. — Nouvelles effusions de grâces. — Nouveaux miracles	60
CHAP. IX. — Fragment de l'osier miraculeux d'où jaillit le sang en abondance. — Nouveaux miracles	69
CHAP. X. — Faveurs exceptionnelles dont l'Eglise a voulu honorer le pèlerinage de Notre-Dame de l'Osier	82
CHAP. XI. — Consécration de l'Eglise. — Couronnement de la Vierge de l'Osier	90
CHAP. XII. — De 1874 à 1925. — Principaux événements. — Basilique Mineure	103
APPENDICE	115
TABLE DES MATIÈRES	128

tières

Pages

de la	3
de la	7
de la	11
de la	14
de la	19
de la	22
de la	29
de la	42
de la	49
de la	55
de la	60
de la	69
de la	85
de la	90
de la	107
de la	115
de la	120



Notre-Dame de Bon-Rencontre

En vente : chez M. CHALEYSSIN, marchand
d'objets de piété, à Notre-Dame de l'Osier
(Isère).